

Avertissement à l'égard de l'information prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective. Ces énoncés prospectifs ne reposent pas sur des faits passés mais représentent plutôt nos prévisions, nos estimations ou nos projections relatives aux résultats et aux activités futurs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation d'expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « pouvoir », « entendre », « estimer », « planifier », « projeter », « probable », « devrait », « pourrait » et d'autres termes ou expressions analogues. Ces énoncés ne garantissent pas le rendement futur et, de par leur nature, ils comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses qu'il est difficile de prévoir et qui sont susceptibles de faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations dont il peut être question dans ces énoncés prospectifs. Nous ne pouvons offrir aucune garantie quant à la réalisation de nos attentes, estimations et projections.

De nombreux facteurs importants, y compris ceux liés à l'acquisition de Waste Services, Inc. (« WSI »), peuvent faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations dont il peut être question dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs incluent, sans s'y limiter, les facteurs présentés sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, qui débute à la page 46.

La liste des facteurs est fournie à titre d'exemple et n'est pas exhaustive. Tous les énoncés prospectifs doivent être évalués en fonction de leur nature incertaine. Tous les énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion sont visés par cet avertissement. Les énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion ne sont valides qu'en date du rapport de gestion, et nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif à la suite d'événements futurs ou d'autres faits nouveaux, à moins que la loi ne l'exige.

Aperçu de l'industrie

L'industrie nord-américaine de la gestion des déchets solides non dangereux demeure fragmentée, même après avoir fait l'objet d'importantes activités de regroupement et d'intégration, tant au Canada qu'aux États-Unis (« É.-U. »). Nous sommes d'avis que ce regroupement se poursuivra alors que les plus importantes sociétés tenteront de réaliser de plus grandes économies d'échelle et que les plus petites sociétés quitteront l'industrie en raison des pressions exercées sur les prix par des facteurs comme la fermeture de décharges par suite de modifications réglementaires, la réglementation environnementale sévère et les mesures pour faire respecter cette réglementation ainsi que l'augmentation des coûts liés à la conformité et au capital.

Aperçu de la société

Nous sommes la troisième société de services de gestion des déchets en importance en Amérique du Nord fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et de décharge de déchets solides non dangereux, pour des clients commerciaux, industriels, municipaux et résidentiels de 11 États et du district de Columbia, aux États-Unis, ainsi que de six provinces du Canada. Nous servons nos clients à l'aide de nos actifs de collecte et de décharge intégrés verticalement.

Relativement à l'acquisition de WSI le 2 juillet 2010, nous incluons les résultats d'exploitation de WSI au Canada dans notre secteur canadien et les résultats d'exploitation de WSI en Floride dans notre secteur du sud des États-Unis. Les résultats d'exploitation de WSI sont compris dans nos résultats depuis la date d'acquisition. De plus, nous ne présentons plus les charges du siège social dans les résultats de nos secteurs isolables. Par conséquent, les charges directement associées aux activités du siège social feront l'objet d'une présentation distincte de celle de nos secteurs isolables pour la période considérée et la période comparative.

Nos secteurs américains du sud et du nord-est (collectivement nos « secteurs américains ») exercent leurs activités sous les marques IESI et WSI et offrent des services verticalement intégrés de collecte et de décharge des déchets dans deux régions géographiques, soit le sud, constitué de diverses zones de service en Floride, au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas, au Mississippi et au Missouri, et le nord-est, formé de diverses zones de service

dans les États de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland ainsi que dans le district de Columbia. Sur une base combinée, nos secteurs américains exploitent 21 décharges, 40 stations de transfert, 19 installations de récupération de matières, deux centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité et une entreprise de transport.

Notre secteur canadien exerce ses activités sous les marques BFI Canada et WSI et, sur une base combinée et compte tenu de notre récente acquisition de York Disposal Service Limited, nous estimons que nous sommes la plus importante entreprise de gestion de déchets au Canada fournissant des services verticalement intégrés de collecte et de décharge de déchets dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Notre secteur canadien fournit également des services de décharge en Saskatchewan. Notre secteur canadien détient ou exploite huit décharges, 18 stations de transfert, 20 installations de récupération de matières et une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité.

Nous rappelons aux lecteurs que le processus d'intégration et de regroupement de nos activités et de celles de WSI pourrait donner lieu à un regroupement de certaines stations de transfert ou de certaines installations de récupération de matières, ce qui pourrait réduire davantage le nombre d'installations que nous exploiterons dans l'avenir.

Acquisition de WSI

(Tous les montants sont en milliers d'actions et de dollars américains, sauf indication contraire)

Le 11 novembre 2009, nous avons signé une entente et un plan de fusion (l'« entente ») avec WSI. L'entente prévoyait la fusion de notre filiale en propriété exclusive (« Merger Sub ») et de WSI, WSI étant notre filiale en propriété exclusive issue de la fusion. Nous avons conclu l'acquisition le 2 juillet 2010.

Nous avons effectué la transaction conformément à notre stratégie de croissance au moyen d'acquisitions. En particulier, nous croyons que l'acquisition offrira l'occasion de diversifier nos activités sur les marchés américain et canadien, les segments de la clientèle et les gammes de services. De plus, la transaction nous permettra d'augmenter notre internalisation sur le marché canadien et le marché américain du nord-est. En outre, nous sommes d'avis que l'acquisition de WSI donnera lieu à des synergies annuelles, à l'augmentation des flux de trésorerie et du bénéfice par action, ce qui améliorera les rendements à court et à long terme pour nos actionnaires. Nous prévoyons affecter les flux de trésorerie supplémentaires qui devraient découler de la transaction à toute combinaison des éléments suivants : la croissance, les acquisitions relatives, la réduction de la dette, le rachat d'actions ordinaires et les paiements de dividendes.

Relativement à l'acquisition de WSI, nous avons émis 27 971 actions ordinaires représentant 0,5833 de nos actions pour chaque action ordinaire de WSI émise et en circulation le 2 juillet 2010. Se reporter à la rubrique « Situation financière – Présentation du capital-actions en circulation » du présent rapport de gestion pour plus de détails.

Par ailleurs, nous avons pris en charge les options et les bons de souscription non exercés et en cours de WSI à la conclusion de la transaction. Par conséquent, nous sommes tenus d'émettre un maximum de 505 actions ordinaires en vertu des régimes d'options sur actions de WSI pris en charge et un maximum de 194 actions ordinaires en raison de notre prise en charge des bons de souscription de WSI. Se reporter à la rubrique « Situation financière – Présentation du capital-actions en circulation » du présent rapport de gestion pour plus de détails, notamment à l'égard de l'exercice des options sur actions depuis la conclusion de l'acquisition de WSI.

Comme il est mentionné à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, nous avons modifié nos facilités de crédit à long terme au Canada et aux États-Unis dans le cadre de l'acquisition de WSI. Les montants prélevés au titre de ces facilités ont servi à rembourser l'encours de la dette de WSI à la conclusion de l'acquisition. De plus, les facilités de crédit ont été majorées afin de refléter la fusion des activités au Canada et aux États-Unis. Les prix ont été haussés à des niveaux comparables aux prix du marché, et les échéances ont été prorogées de quatre ans à compter de la conclusion de la transaction. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour plus de détails.

Modifications de l'information financière

Le 7 septembre 2010, nous avons annoncé que pour la période intermédiaire se terminant le 30 septembre 2010 et l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, les organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes nous ont accordé une dispense. Dans le cadre de cette dispense, nous ne sommes pas tenus de présenter ni de déposer un rapprochement entre nos états financiers préparés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). Étant donné que ce rapprochement ne serait plus requis en vertu des modifications proposées aux lois sur les valeurs mobilières du Canada, nous croyons qu'il est d'un usage limité pour les investisseurs, d'autant plus que nous présentons nos informations financières selon les PCGR des États-Unis depuis le 31 mars 2009 et que les changements survenus dans nos activités depuis cette date (y compris l'acquisition de WSI en juillet 2010) font en sorte que l'information financière faisant l'objet d'un rapprochement avec les PCGR du Canada serait difficilement comparable d'une période ou d'un exercice à l'autre.

Introduction

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la société pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 et a été établi à partir de l'information disponible jusqu'au 1^{er} novembre 2010, inclusivement. Tous les montants sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire, et ont été établis conformément aux PCGR des États-Unis. Ce rapport doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés condensés et de nos états financiers consolidés, incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, respectivement, tous deux déposés sur les sites www.sec.gov et www.sedar.com.

Taux de change

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Bien que nous ayons choisi de présenter nos résultats financiers conformément aux PCGR des États-Unis et en dollars américains, notre entité a gardé son siège social au Canada et notre monnaie de fonctionnement est le dollar canadien. Notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et nos capitaux propres sont initialement convertis et consolidés en dollars canadiens selon la méthode du taux courant. Ensuite, notre situation financière consolidée en dollars canadiens est convertie en dollars américains au taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie consolidés en dollars canadiens sont convertis en dollars américains selon le taux de change moyen en vigueur pour la période visée. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu. La conversion des montants liés à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie du secteur américain en dollars canadiens, notre monnaie de fonctionnement, et la reconversion de ces montants en dollars américains, notre monnaie de présentation, n'ont pas d'incidence de conversion sur nos états financiers consolidés condensés (les « états financiers »). Par conséquent, les résultats du secteur américain conservent leur valeur originale lorsqu'ils sont présentés dans notre monnaie de présentation. Les écarts de conversion entrent uniquement dans le calcul du bénéfice net ou de la perte nette lorsque nous réduisons les investissements que nous détenons dans des établissements étrangers.

Notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés ont été convertis en dollars américains aux taux de change ci-dessous. Ces taux de change indiquent à combien s'achète un dollar canadien en dollars américains.

	2010			2009		
	Bilan consolidé condensé	États consolidés condensés des résultats et du résultat étendu		Bilan consolidé condensé	États consolidés condensés des résultats et du résultat étendu	
	Courant	Moyen	Moyenne cumulative	Courant	Moyen	Moyenne cumulative
31 décembre				0,9555 \$		0,8760 \$
31 mars	0,9846 \$	0,9607 \$	0,9607 \$	0,7935 \$	0,8030 \$	0,8030 \$
30 juin	0,9429 \$	0,9731 \$	0,9669 \$	0,8602 \$	0,8568 \$	0,8290 \$
30 septembre	0,9711 \$	0,9624 \$	0,9654 \$	0,9327 \$	0,9113 \$	0,8547 \$

Incidence du change sur les résultats consolidés

Les tableaux ci-dessous visent à aider les lecteurs à évaluer l'incidence du change sur les principaux résultats pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010.

	Trimestres terminés les				
	30 septembre 2009	30 septembre 2010	30 septembre 2010	30 septembre 2010	30 septembre 2010
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
	(Données présentées)	(Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation)	(Taux de change constant par rapport à la période correspondante)	(Incidence du taux de change)	(Données présentées)
État consolidé condensé des résultats					
Produits	268 411 \$	152 757 \$	421 168 \$	15 094 \$	436 262 \$
Charges d'exploitation	156 195	94 204	250 399	8 676	259 075
Frais de vente, généraux et administratifs	33 272	20 485	53 757	1 944	55 701
Frais de restructuration	–	3 409	3 409	383	3 792
Amortissement	41 946	18 953	60 899	1 891	62 790
(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(13)	52	39	11	50
Bénéfice d'exploitation	37 011	15 654	52 665	2 189	54 854
Intérêts sur la dette à long terme	7 851	9 477	17 328	455	17 783
Perte nette (gain net) de change	61	(92)	(31)	(9)	(40)
Perte nette (gain net) sur instruments financiers	305	(1 756)	(1 451)	(47)	(1 498)
Coûts liés à la conversion	93	(93)	–	–	–
Autres charges	44	522	566	20	586
Bénéfice avant la charge d'impôts nette et la perte nette de l'entité émettrice	28 657	7 596	36 253	1 770	38 023
Charge d'impôts nette	9 548	3 849	13 397	615	14 012
Perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	–	64	64	6	70
Bénéfice net	19 109 \$	3 683 \$	22 792 \$	1 149 \$	23 941 \$
BAlIA ajusté^(A)	79 360 \$	42 155 \$	121 515 \$	4 785 \$	126 300 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté^(A)	37 427 \$	23 345 \$	60 772 \$	2 688 \$	63 460 \$
Bénéfice net ajusté^(A)	19 819 \$	9 123 \$	28 942 \$	2 768 \$	31 710 \$
Flux de trésorerie disponibles^(B)					
(Se reporter à la page 12)	38 504 \$	21 809 \$	60 313 \$	2 937 \$	63 250 \$

Périodes de neuf mois terminées les

	30 septembre 2009	30 septembre 2010	30 septembre 2010	30 septembre 2010	30 septembre 2010
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
	(Données présentées)	(Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation)	(Taux de change constant par rapport à la période correspondante)	(Incidence du taux de change)	(Données présentées)
État consolidé condensé des résultats					
Produits	746 004 \$	207 746 \$	953 750 \$	46 136 \$	999 886 \$
Charges d'exploitation	435 969	124 156	560 125	24 587	584 712
Frais de vente, généraux et administratifs	95 949	33 496	129 445	7 234	136 679
Frais de restructuration	–	3 409	3 409	383	3 792
Amortissement	120 702	18 477	139 179	6 224	145 403
Gain net net à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(128)	(211)	(339)	(42)	(381)
Bénéfice d'exploitation	93 512	28 419	121 931	7 750	129 681
Intérêts sur la dette à long terme	26 246	6 601	32 847	1 117	33 964
Perte de change nette	238	(216)	22	(8)	14
Gain net sur instruments financiers	(866)	(2 418)	(3 284)	36	(3 248)
Coûts liés à la conversion	208	(208)	–	–	–
Autres charges	109	515	624	20	644
Bénéfice avant la charge d'impôts nette et la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	67 577	24 145	91 722	6 585	98 307
Charge d'impôts nette	23 724	11 740	35 464	2 241	37 705
Perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	–	103	103	13	116
Bénéfice net	43 853 \$	12 302 \$	56 155 \$	4 331 \$	60 486 \$
BAlIA ajusté^(A)	215 086 \$	60 123 \$	275 209 \$	15 630 \$	290 839 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté^(A)	94 512 \$	42 052 \$	136 564 \$	9 253 \$	145 817 \$
Bénéfice net ajusté^(A)	44 480 \$	21 259 \$	65 739 \$	7 981 \$	73 720 \$
Flux de trésorerie disponibles^(B) (Se reporter à la page 12)	90 604 \$	49 312 \$	139 916 \$	9 360 \$	149 276 \$

Revue de l'exploitation – Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Nous exerçons nos activités aux États-Unis et au Canada, comme quoi une partie de nos résultats d'exploitation sont libellés en dollars canadiens. Se reporter aux tableaux précédents pour plus de détails en ce qui concerne l'incidence du change sur nos résultats d'exploitation des périodes antérieures.

Produits

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	436 262 \$	268 411 \$	167 851 \$	999 886 \$	746 004 \$	253 882 \$
Canada	184 765 \$	94 644 \$	90 121 \$	402 557 \$	252 815 \$	149 742 \$
États-Unis – sud	162 342 \$	89 359 \$	72 983 \$	343 548 \$	253 305 \$	90 243 \$
États-Unis – nord-est	89 155 \$	84 408 \$	4 747 \$	253 781 \$	239 884 \$	13 897 \$

Produits bruts par type de service

Les tableaux suivants comparent les produits bruts pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 et les périodes comparatives en fonction de l'offre de services. Les résultats de WSI y sont pris en compte à partir de la date d'acquisition.

	Trimestre terminé le 30 septembre 2010				Trimestre terminé le 30 septembre 2009			
	Canada – en milliers de dollars canadiens	Canada – pourcentage des produits bruts	États-Unis	É.-U. – pourcentage des produits bruts	Canada – en milliers de dollars canadiens ^(*)	Canada – pourcentage des produits bruts	États-Unis	É.-U. – pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	76 926 \$	34,9	75 613 \$	26,0	42 560 \$	35,0	46 789 \$	23,1
Services à des clients industriels	38 345	17,4	42 178	14,5	20 680	17,0	26 708	13,2
Services à des clients résidentiels	34 464	15,6	60 713	20,9	18 015	14,8	43 711	21,6
Transfert et mise en décharge	59 497	26,9	96 910	33,3	34 739	28,6	74 670	36,9
Recyclage et autres	11 574	5,2	15 494	5,3	5 562	4,6	10 424	5,2
Produits bruts	220 806	100,0	290 908	100,0	121 556	100,0	202 302	100,0
Produits intersociétés	(29 066)		(39 411)		(16 560)		(28 535)	
Produits	191 740 \$		251 497 \$		104 996 \$		173 767 \$	

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010				Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009			
	Canada – en milliers de dollars canadiens	Canada – pourcentage des produits bruts	États-Unis	É.-U. – pourcentage des produits bruts	Canada – en milliers de dollars canadiens ^(*)	Canada – pourcentage des produits bruts	États-Unis	É.-U. – pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	171 078 \$	35,7	172 948 \$	25,1	124 328 \$	36,7	138 814 \$	24,2
Services à des clients industriels	81 661	17,0	93 819	13,6	57 796	17,0	78 370	13,7
Services à des clients résidentiels	70 731	14,7	147 807	21,4	50 696	14,9	120 544	21,0
Transfert et mise en décharge	129 462	27,0	236 344	34,3	92 566	27,3	210 366	36,7
Recyclage et autres	26 777	5,6	38 255	5,6	13 922	4,1	25 055	4,4
Produits bruts	479 709	100,0	689 173	100,0	339 308	100,0	573 149	100,0
Produits intersociétés	(62 712)		(91 844)		(43 526)		(79 960)	
Produits	416 997 \$		597 329 \$		295 782 \$		493 189 \$	

(*) Les montants ont été ajustés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

*Éléments de la hausse (baisse) des produits bruts – en pourcentage et excluant les taux de change
(sur une base comparable pour 2010)*

Par suite de l'acquisition de WSI, nous avons préparé le tableau ci-dessous sur une « base comparable »; il comprend les résultats de WSI comme si les activités d'exploitation de cette dernière avaient été fusionnées avec les nôtres pour le trimestre considéré et le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Toutefois, les éléments en pourcentage présentés pour 2009 n'ont pas été préparés sur une base comparable et ne comprennent donc pas les résultats de WSI.

	Trimestre terminé le 30 septembre 2010		Trimestre terminé le 30 septembre 2009	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
<i>Prix</i>				
Prix de base	2,7	1,5	3,0	2,0
Surcharges liées au carburant	0,5	0,5	(1,9)	(3,8)
Recyclage et autres	0,4	0,7	0,2	(1,6)
Hausse (baisse) totale des prix	3,6	2,7	1,3	(3,4)
<i>Volume</i>				
Hausse (baisse) totale des produits bruts internes	4,2	1,2	0,3	(0,5)
<i>Acquisitions, déduction faite des dessaisissements</i>	4,0	8,1	0,7	1,5
Hausse (baisse) totale des produits bruts	11,8	12,0	2,3	(2,4)

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010		Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
<i>Prix</i>				
Prix de base	3,3	1,9	3,3	2,5
Surcharges liées au carburant	0,7	0,4	(1,2)	(2,7)
Recyclage et autres	0,6	1,2	(0,3)	(2,2)
Hausse (baisse) totale des prix	4,6	3,5	1,8	(2,4)
<i>Volume</i>				
Hausse (baisse) totale des produits bruts internes	5,4	2,0	(0,9)	(3,1)
<i>Acquisitions, déduction faite des dessaisissements</i>	3,8	5,6	1,8	1,9
Hausse (baisse) totale des produits bruts	13,8	11,1	2,7	(3,6)

Pour le trimestre

La hausse des produits bruts au Canada s'explique en grande partie par l'acquisition de WSI. Exprimée en dollars canadiens (« \$ CA »), l'augmentation attribuable à WSI est d'environ 76 900 \$ CA. Le reste de l'augmentation au Canada se chiffre à 22 300 \$ CA. Sur une « base comparable », comme si les activités de WSI étaient fusionnées avec les nôtres pour le trimestre considéré et le trimestre correspondant de l'exercice précédent, notre secteur canadien a connu une croissance solide des prix et des volumes pour l'ensemble de nos offres de services. La hausse des produits bruts internes tirés des activités d'exploitation canadiennes de BFI Canada a été partiellement neutralisée par le rendement comparativement moins élevé affiché par les activités d'exploitation de WSI au Canada. Comme prévu, le dessaisissement de certains actifs pendant le trimestre s'est traduit par une diminution correspondante des volumes liés à nos clients commerciaux. Toutefois, nos prix ont progressé sur une base comparable, ce qui a plus que neutralisé la baisse des volumes liée au dessaisissement. Sur le plan des volumes comparables, les gains résultent de la progression des volumes des décharges, des nouveaux contrats obtenus et de la forte croissance interne. D'autres acquisitions complémentaires et la hausse des surcharges liées au carburant ont également contribué à la hausse comparable.

En ce qui concerne le secteur sud des États-Unis, les produits bruts se sont accrus d'environ 27 200 \$, compte non tenu de l'apport de WSI. Tout comme pour notre secteur canadien, les produits bruts tirés de nos activités d'exploitation dans le secteur sud des États-Unis ont tiré parti de l'acquisition de WSI. Sauf en ce qui concerne les prix liés aux services à des clients industriels et à nos installations de récupération de matériaux, tous les autres groupes de services ont connu une croissance des prix et des volumes sur une base comparable. La baisse des prix liés aux services à des clients industriels et à nos installations de récupération de matériaux a été plus que contrebalancée par les gains de volumes comparables. L'augmentation des surcharges liées au carburant et les acquisitions ont contribué au reste de la hausse des produits bruts dans le sud des États-Unis.

En ce qui concerne nos activités d'exploitation dans le nord-est des États-Unis, les produits bruts ont augmenté d'environ 6 500 \$. Pour tous nos groupes de services dans ce secteur, les prix ont progressé, ou sont demeurés dans l'ensemble inchangés, par rapport à l'exercice précédent. La hausse comparative des volumes des décharges, des volumes liés aux services à des clients industriels et aux activités de recyclage, et des autres volumes a contribué à l'augmentation des produits bruts, ces facteurs ayant largement neutralisé les volumes à la baisse dans nos autres offres de services. La légère augmentation des surcharges liées au carburant et les acquisitions ont contribué au reste de la hausse des produits bruts dans le nord-est des États-Unis.

Pour la période de neuf mois

L'augmentation des produits bruts au Canada, qui s'est établie à environ 139 500 \$ CA, est attribuable à l'acquisition de WSI, à la hausse des prix, à la croissance des volumes et aux autres acquisitions complémentaires. En excluant les produits bruts découlant de l'acquisition de WSI, d'environ 76 900 \$ CA, les produits bruts au Canada se sont accrus d'environ 62 600 \$ CA. Comme pour le trimestre, la hausse des produits bruts internes tirés des activités d'exploitation canadiennes de BFI Canada a été partiellement neutralisée par le rendement comparativement moins élevé affiché par les activités d'exploitation de WSI au Canada. Sur une base comparable, les prix des services résidentiels depuis le début de l'exercice ont été légèrement en baisse, mais les contrats obtenus ont fait monter les volumes, ce qui a contribué dans une large mesure aux produits bruts découlant de ce groupe de services. Comme il a été mentionné plus haut, les dessaisissements ont eu une incidence sur les volumes des services aux clients commerciaux comparables, mais la plus grande vigueur des prix pour l'exercice à ce jour a surpassé l'incidence comparable des volumes liés aux dessaisissements sur les produits bruts. Tous les autres groupes de services ont contribué à la hausse des prix et des volumes comparables. Les surcharges liées au carburant et les prix des marchandises ont également contribué à l'augmentation depuis le début de l'exercice.

Depuis le début de l'exercice et en excluant l'incidence de l'acquisition de WSI, qui représente un montant d'environ 61 400 \$, les produits bruts du secteur sud des États-Unis ont augmenté en raison de la croissance des prix que nous avons enregistrée dans la plupart des groupes de services. Les services à des clients industriels sont les seuls services pour lesquels les prix comparables sont demeurés en grande partie inchangés. Tous les groupes de services de ce secteur ont donné lieu à une croissance des volumes sur une base comparable à la période correspondante de l'exercice précédent. D'autres acquisitions complémentaires, les prix des matières recyclées et les surcharges liées au carburant ont également contribué à la croissance des produits bruts d'une période à l'autre.

Pour l'exercice à ce jour, la croissance des produits bruts découle de la forte hausse des prix d'un exercice à l'autre dans le secteur nord-est des États-Unis. Les services de décharge sont les seuls services pour lesquels une baisse des prix a été constatée pour l'exercice à ce jour. Les volumes élevés de nos décharges, conjugués à la composition des déchets reçus, constituent le principal facteur ayant entraîné la baisse des prix. L'augmentation des prix des marchandises a grandement contribué à la croissance des produits pour l'exercice à ce jour, tout comme celle du volume des marchandises traitées. La croissance des volumes a été plus élevée en ce qui concerne nos services de décharge et nos activités de recyclage, et elle a été partiellement neutralisée par la baisse liée à tous les autres services. Les acquisitions et les faibles hausses des prix du carburant ont également contribué à la croissance des produits bruts pour l'exercice à ce jour.

Se reporter à la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur les tendances économiques qui se répercutent sur nos produits, notre stratégie et nos activités.

Charges d'exploitation

	Trimestre terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	259 075 \$	156 195 \$	102 880 \$	584 712 \$	435 969 \$	148 743 \$
Canada	102 899 \$	47 809 \$	55 090 \$	214 533 \$	129 684 \$	84 849 \$
États-Unis—sud	99 902 \$	56 379 \$	43 523 \$	210 294 \$	156 216 \$	54 078 \$
États-Unis—nord-est	56 274 \$	52 007 \$	4 267 \$	159 885 \$	150 069 \$	9 816 \$

Pour le trimestre

La hausse comparative des charges d'exploitation découle, pour environ 8 700 \$, de l'incidence du change, de notre acquisition de WSI, d'autres acquisitions complémentaires et de la hausse des volumes de déchets collectés dans nos entreprises pré-existantes. Au total, l'augmentation des frais de mise en décharge, des frais de main-d'œuvre et des frais d'exploitation et d'entretien des véhicules forme la plus grande partie de la hausse comparative, soit environ 31 500 \$, 32 500 \$ et 19 400 \$, respectivement. Nous avons également été exposés à la hausse des rabais sur les marchandises attribuable à la hausse des prix de ces dernières, plus particulièrement dans le nord-est des États-Unis et au Canada.

Nous continuerons d'intégrer les activités de WSI aux nôtres et d'améliorer l'efficacité de l'exploitation des actifs acquis. Nous sommes convaincus que nous réalisons ainsi les synergies que nous avons envisagées.

Pour la période de neuf mois

Comme il est mentionné précédemment, les hausses d'environ 35 400 \$, 40 200 \$ et 28 000 \$ des frais de mise en décharge, des frais de main-d'œuvre et des frais d'exploitation et d'entretien des véhicules, respectivement, s'expliquent principalement par l'acquisition de WSI, d'autres acquisitions complémentaires et par la croissance interne dans nos entreprises pré-existantes. La conversion des devises représente environ 24 600 \$ de la hausse des charges d'exploitation pour l'exercice à ce jour.

Frais de vente, généraux et administratifs

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	55 701 \$	33 272 \$	22 429 \$	136 679 \$	95 949 \$	40 730 \$
Canada	13 893 \$	7 755 \$	6 138 \$	33 446 \$	22 048 \$	11 398 \$
États-Unis – sud	15 838 \$	9 684 \$	6 154 \$	35 708 \$	27 767 \$	7 941 \$
États-Unis – nord-est	7 650 \$	7 043 \$	607 \$	22 513 \$	21 262 \$	1 251 \$
Siège social	18 320 \$	8 790 \$	9 530 \$	45 012 \$	24 872 \$	20 140 \$

Pour le trimestre

Compte non tenu de l'incidence du change, qui est de l'ordre de 1 900 \$, l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs est attribuable à l'acquisition de WSI, aux autres acquisitions complémentaires et à la croissance interne. L'augmentation est principalement attribuable à la masse salariale, aux frais liés aux installations ainsi qu'aux autres frais de vente, généraux et administratifs, d'environ 8 900 \$, 3 300 \$ et 2 100 \$, respectivement.

Les frais de vente, généraux et administratifs du siège social comprennent certains coûts administratifs, liés à la comptabilité, à la vérification interne, à la trésorerie, aux relations avec les investisseurs, à l'expansion commerciale, à la gestion environnementale, à la technologie de l'information, aux ressources humaines et à d'autres fonctions de soutien administratif. Les frais de vente, généraux et administratifs du siège social comprennent également des coûts de transaction et autres coûts s'y rapportant ainsi que des variations de la juste valeur des options sur actions, qui comptent pour environ 2 100 \$ et 2 700 \$, respectivement, de la hausse comparative. L'acquisition de WSI est le principal facteur de la hausse des frais de vente, généraux et administratifs du siège social.

Pour la période de neuf mois

La hausse des frais de vente, généraux et administratifs pour la période de neuf mois tient aux facteurs ayant influé sur les résultats pour le trimestre mentionnés précédemment.

Frais de restructuration

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	3 792 \$	– \$	3 792 \$	3 792 \$	– \$	3 792 \$
Canada	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
États-Unis – sud	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
États-Unis – nord-est	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Siège social	3 792 \$	– \$	3 792 \$	3 792 \$	– \$	3 792 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

Nous avons engagé des frais de restructuration dans le cadre de notre intégration de WSI. Ces frais comprennent les coûts engagés au titre de l'intégration des divers emplacements d'exploitation, de la sortie de certains baux visant des propriétés, des bâtiments et des locaux à bureaux, des indemnités de cessation d'emploi, ainsi que les frais liés à la réinstallation des employés. Les frais de restructuration sont comptabilisés comme des charges du siège social, puisqu'ils sont généralement engagés par celui-ci. Nous prévoyons engager des frais de restructuration additionnels d'ici six mois à un an.

Amortissement

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	62 790 \$	41 946 \$	20 844 \$	145 403 \$	120 702 \$	24 701 \$
Canada	23 550 \$	13 549 \$	10 001 \$	53 659 \$	37 581 \$	16 078 \$
États-Unis – sud	21 936 \$	12 158 \$	9 778 \$	45 736 \$	35 522 \$	10 214 \$
États-Unis – nord-est	15 154 \$	15 928 \$	(774) \$	43 094 \$	46 659 \$	(3 565) \$
Siège social	2 150 \$	311 \$	1 839 \$	2 914 \$	940 \$	1 974 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

L'augmentation des charges d'amortissement du secteur canadien et du secteur du sud des États-Unis s'explique principalement par notre acquisition de WSI. La hausse du change, d'environ 1 900 \$ et 6 200 \$, respectivement, a également contribué à l'augmentation comparative. L'augmentation des charges d'amortissement est également liée aux acquisitions complémentaires et aux investissements de remplacement et de croissance visant à assurer la prestation des services prévus au titre des contrats existants, ainsi qu'à la croissance interne, particulièrement pour le secteur canadien et le secteur du sud des États-Unis. Compte non tenu de l'incidence de WSI, notre secteur canadien a enregistré une baisse au titre de la charge d'amortissement des actifs incorporels, en raison du fait que ces derniers ont été pleinement amortis.

L'augmentation de la charge d'amortissement du siège social est attribuable à l'acquisition des biens d'entreprise de WSI.

Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	50 \$	(13) \$	63 \$	(381) \$	(128) \$	(253) \$
Canada	6 \$	(68) \$	74 \$	(364) \$	(162) \$	(202) \$
États-Unis	44 \$	55 \$	(11) \$	(17) \$	34 \$	(51) \$
Siège social	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

Nous sommes appelés à nous départir de certains équipements dans le cours normal des activités, généralement dans le cadre de la mise hors service d'immobilisations. Les cessions effectuées dans le cours normal des activités, à titre individuel ou collectif, n'étaient pas importantes.

Intérêts sur la dette à long terme

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	17 783 \$	7 851 \$	9 932 \$	33 964 \$	26 246 \$	7 718 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

Au Canada, les intérêts débiteurs pour le trimestre et la période de neuf mois de l'exercice 2010 ont totalisé environ 5 100 \$ et 9 700 \$, respectivement, comparativement à environ 2 000 \$ et 7 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour notre secteur américain, les intérêts débiteurs se sont chiffrés à environ 12 700 \$ et 24 200 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois de l'exercice 2010, respectivement, comparativement à environ 5 800 \$ et 19 300 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Nous avons financé une partie de notre acquisition de WSI au moyen d'emprunts à long terme. Par conséquent, l'augmentation des intérêts sur la dette à long terme est principalement attribuable à l'augmentation de la dette découlant de ce financement. Nous estimons à environ 4 400 \$ le montant de l'augmentation lié au financement de l'acquisition de WSI au moyen d'emprunts à long terme et à environ 1 500 \$ celui lié aux ajustements en fonction des taux du marché relativement à l'accord concernant notre sixième facilité de crédit modifiée et mise à jour (la « facilité canadienne ») au Canada et notre facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang modifiée et mise à jour (la « facilité américaine ») aux États-Unis. Étant donné que l'acquisition de WSI a eu lieu au début du trimestre, les deux montants dont il est question ci-dessus s'appliquent également au trimestre et à la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010.

Compte non tenu des montants utilisés aux fins du financement de l'acquisition de WSI et des ajustements en fonction des taux du marché relativement à nos facilités canadienne et américaine, l'incidence du change, d'environ 500 \$ et 1 100 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement, a également contribué à cette augmentation. Nos activités, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont subi une augmentation des intérêts débiteurs en raison d'une hausse des taux d'intérêt sur une base comparative. En outre, l'accroissement des emprunts pour le trimestre considéré et pour l'exercice à ce jour est également attribuable aux autres acquisitions complémentaires réalisées au cours de ces périodes. La radiation de certains frais de financement reportés relativement à l'accord concernant notre nouvelle facilité américaine a aussi contribué à l'augmentation, et nous avons inscrit une charge d'intérêts non-récurrente liée au désendettement à l'égard des effets à rendement élevé de WSI, totalisant environ 1 700 \$. Le produit net tiré du placement d'actions de la société en mars et en juin 2009 et affecté au remboursement d'emprunts aux États-Unis a partiellement contrebalancé l'augmentation cumulative annuelle comparative des intérêts débiteurs pour notre secteur américain.

(Gain net) perte nette de change

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	(40) \$	61 \$	(101) \$	14 \$	238 \$	(224) \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

Des gains ou pertes de change surviennent généralement lorsque des transactions sont réalisées dans une monnaie autre que la monnaie de fonctionnement de nos secteurs canadien et américain. Les gains et les pertes ne sont pas attribuables à une transaction ou une série de transactions d'importance.

(Gain net) perte nette sur instruments financiers

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	(1 498) \$	305 \$	(1 803) \$	(3 248) \$	(866) \$	(2 382) \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

Les gains sur instruments financiers sont liés principalement aux variations de la juste valeur de certains swaps de taux d'intérêt qui ont découlé des fluctuations des taux d'intérêt d'une période à l'autre. Les variations de la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés et les contrats de couverture liés au carburant expliquent la tranche restante de la variation. Nous n'avons pas désigné nos swaps de taux d'intérêt et nos couvertures sur le carburant aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, et les variations de juste valeur de ces contrats sont comptabilisées à titre de gains ou de pertes sur instruments financiers.

Coûts liés à la conversion

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	– \$	93 \$	(93) \$	– \$	208 \$	(208) \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

Les coûts liés à la conversion engagés au troisième trimestre de 2009 représentent les honoraires engagés dans le cadre de la liquidation finale du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») et de Ridge Landfill Trust, et ils ont été engagés uniquement au Canada.

Autres charges

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	586 \$	44 \$	542 \$	644 \$	109 \$	535 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

Les autres charges comprennent les primes versées à des cadres relativement à des acquisitions conclues au cours d'exercices précédents. Les autres charges pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 comprennent également les primes versées afin de retenir certains anciens dirigeants de WSI.

Charge d'impôts nette

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	14 012 \$	9 548 \$	4 464 \$	37 705 \$	23 724 \$	13 981 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

L'augmentation de la charge d'impôts nette de notre secteur canadien est largement attribuable à l'acquisition de WSI. Pour le trimestre et la période de neuf mois, elle s'est chiffrée à environ 8 100 \$ et 19 600 \$, respectivement, ce qui représente une augmentation comparative respective de 3 000 \$ et de 5 700 \$. Le solide rendement affiché par nos entreprises préexistantes ainsi que les autres acquisitions complémentaires ont également contribué à l'augmentation, laquelle est principalement attribuable à l'augmentation des impôts en espèces.

En ce qui concerne le secteur américain, l'augmentation de la charge d'impôts vient en grande partie d'une hausse de la charge d'impôts reportés, d'environ 1 500 \$ et 8 700 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement. Les impôts exigibles sont demeurés largement inchangés d'un trimestre à l'autre et ils ont diminué d'environ 400 \$ pour l'exercice à ce jour. La hausse des bénéfices assujettis à l'impôt, découlant en partie de l'apport de l'acquisition de WSI au bénéfice, a fait en sorte que la société a davantage eu recours aux reports en avant de pertes, et elle constitue la cause principale de l'augmentation comparative de la charge d'impôts reportés.

La charge d'impôts au taux de base combiné a totalisé environ 12 300 \$ et 34 500 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement. Les impôts des États et les retenues d'impôt à la source, les impôts sur les charges non déductibles et les révisions apportées aux reports en avant des pertes inutilisées liés aux coûts de transaction de WSI ont été neutralisés en partie par les révisions apportées aux reports en avant de pertes inutilisées.

Se reporter à la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion pour un complément d'analyse sur les impôts sur nos bénéfices.

Perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Total	70 \$	– \$	70 \$	116 \$	– \$	116 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois

La perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation représente notre quote-part du résultat d'après-acquisition de l'entité émettrice, calculée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Autres mesures de rendement – Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Flux de trésorerie disponibles^(B)

Objectif

La présentation de cette mesure non définie par les PCGR vise à rendre notre présentation d'information conforme à celle d'autres sociétés ouvertes américaines de notre secteur et à fournir aux investisseurs et aux analystes une autre mesure de notre valeur et de nos liquidités. En ce qui nous concerne, nous recourons à cette mesure hors PCGR pour évaluer notre rendement par rapport à celui d'autres sociétés ouvertes américaines ainsi que pour mesurer les fonds dont nous disposons pour investir dans notre croissance et rembourser notre dette.

En 2009, notre calcul des flux de trésorerie disponibles^(B) ne tenait pas compte des coûts relatifs à l'acquisition et coûts connexes ni des coûts non récurrents. Par conséquent, les montants comparatifs des flux de trésorerie disponibles^(B) ont été ajustés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour les périodes considérées.

Flux de trésorerie disponibles^(B) – Méthode fondée sur les flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (d'après les états des flux de trésorerie)	47 958 \$	76 597 \$	(28 639) \$	173 194 \$	192 649 \$	(19 455) \$
Exploitation et investissement						
Charge au titre des options sur actions	2 730	416	2 314	6 170	1 000	5 170
Coûts d'acquisition et coûts connexes	2 084	–	2 084	6 174	–	6 174
Frais de restructuration	3 792	–	3 792	3 792	–	3 792
Coûts liés à la conversion	–	93	(93)	–	208	(208)
Autres charges	586	44	542	644	109	535
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	42 015	(10 546)	52 561	43 767	(15 476)	59 243
Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges	(36 007)	(28 161)	(7 846)	(84 611)	(87 875)	3 264
Financement						
Intérêts sur la dette à long terme – intérêts liés au désendettement à l'égard d'effets à rendement élevé	1 663	–	1 663	1 663	–	1 663
Frais de financement et coûts d'aménagement des décharges (déduction faite de la tranche hors trésorerie)	(290)	–	(290)	(290)	(77)	(213)
Achat d'actions restreintes	(1 241)	–	(1 241)	(1 241)	(172)	(1 069)
Perte de change nette réalisée	(40)	61	(101)	14	238	(224)
Flux de trésorerie disponibles ^(B)	63 250 \$	38 504 \$	24 746 \$	149 276 \$	90 604 \$	58 672 \$

Flux de trésorerie disponibles^(B) – Méthode fondée sur le BAIIA ajusté^(A)

Nous calculons généralement les flux de trésorerie disponibles^(B) suivant une méthode fondée sur l'exploitation analogue à la méthode de calcul requise par nos facilités de crédit canadiennes et américaines.

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
BAIIA ajusté ^(A)	126 300 \$	79 360 \$	46 940 \$	290 839 \$	215 086 \$	75 753 \$
Charge au titres des actions restreintes	568	390	178	1 398	1 081	317
Achat d'actions restreintes	(1 241)	–	(1 241)	(1 241)	(172)	(1 069)
Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges	(36 007)	(28 161)	(7 846)	(84 611)	(87 875)	3 264
Charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(1 609)	(2 609)	1 000	(3 161)	(4 964)	1 803
Augmentation des charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	1 030	805	225	2 792	2 322	470
Intérêts sur la dette à long terme	(17 783)	(7 851)	(9 932)	(33 964)	(26 246)	(7 718)
Intérêts sur la dette à long terme – intérêts liés au désendettement à l'égard d'effets à rendement élevé	1 663	–	1 663	1 663	–	1 663
Intérêts débiteurs hors trésorerie	1 985	676	1 309	3 410	2 221	1 189
Charges d'impôts exigibles	(11 656)	(4 106)	(7 550)	(27 849)	(10 849)	(17 000)
Flux de trésorerie disponibles ^(B)	63 250 \$	38 504 \$	24 746 \$	149 276 \$	90 604 \$	58 672 \$

Pour le trimestre

Les flux de trésorerie disponibles^(B) ont augmenté d'environ 21 800 \$ d'une période à l'autre, si l'on ne tient pas compte de l'incidence du change. L'acquisition de WSI a contribué à la croissance des flux de trésorerie disponibles^(B) dont nous avons profité au cours du trimestre considéré. Nous avons en outre fait des gains importants sur le plan du BAIIA ajusté^(A) du fait de la croissance marquée de nos produits, comme en traite plus en détail la rubrique « Revue de l'exploitation – Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 » du présent rapport de gestion. L'augmentation des niveaux de la dette liée à l'acquisition de WSI et des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis a en partie contrebalancé les gains sur le plan du BAIIA ajusté^(A). L'augmentation du montant comptabilisé au titre de l'acquisition d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges, qui s'explique en grande partie à l'acquisition de WSI et à d'autres acquisitions complémentaires conclues au cours de l'exercice, a également atténué en partie la croissance du BAIIA ajusté^(A). Les impôts en espèces ont aussi augmenté au cours du trimestre, particulièrement ceux versés au Canada. La hausse des impôts en espèces versés au Canada découle de l'acquisition de WSI, qui ne comporte pas de pertes reportées en avant importantes utilisées comme abris fiscaux pour le revenu assujéti à l'impôt.

Pour la période de neuf mois

Au cours de la période de neuf mois, l'augmentation des flux de trésorerie disponibles^(B) tient en grande partie à l'acquisition de WSI. Pour l'exercice à ce jour, l'incidence du change explique également cette augmentation. Comme il est mentionné précédemment pour les résultats du trimestre, la forte croissance des produits a contribué à l'augmentation du BAIIA ajusté^(A), laquelle a été contrebalancée en partie par l'augmentation des intérêts débiteurs et la hausse de la charge d'impôts exigibles.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, définies à titre d'investissements de remplacement et de croissance, s'établissent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Remplacement	25 317 \$	19 322 \$	5 995 \$	57 159 \$	49 094 \$	8 065 \$
Croissance	10 690	8 839	1 851	27 452	38 781	(11 329)
Total	36 007 \$	28 161 \$	7 846 \$	84 611 \$	87 875 \$	(3 264) \$

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – remplacement

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classées comme des investissements de « remplacement » représentent les dépenses nécessaires au maintien des flux de trésorerie à court terme et sont financées à même les flux de trésorerie disponibles^(B). Les investissements de remplacement portent notamment sur le remplacement d'immobilisations corporelles existantes et comprennent l'ensemble des dépenses engagées relativement à la construction liées à nos décharges.

Pour le trimestre

Compte non tenu de l'incidence du change et de l'acquisition de WSI, les investissements de remplacement ont augmenté. L'augmentation tient à la hausse des dépenses en immobilisations liées aux véhicules et aux conteneurs, laquelle a été neutralisée en partie par une baisse des investissements de remplacement liés à nos décharges. Le calendrier de construction de cellules dans les décharges constitue le principal facteur ayant occasionné la baisse des investissements liés à ces dernières. La hausse des dépenses liées au remplacement des immobilisations tient au calendrier, à l'augmentation des immobilisations et à l'acquisition d'un plus grand nombre d'immobilisations, à la suite de la baisse des investissements liés aux décharges.

Pour la période de neuf mois

Les facteurs expliquant la hausse des investissements de remplacement depuis le début de l'exercice sont les mêmes que ceux liés aux résultats pour le trimestre mentionnés précédemment.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – croissance

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classées comme des investissements de « croissance » représentent les dépenses nécessaires pour générer des flux de trésorerie, nouveaux ou futurs, et sont généralement financées à même les flux de trésorerie disponibles^(B). Les investissements de croissance portent sur les immobilisations corporelles et, notamment, sur les installations (nouvelles ou agrandies) visant à soutenir la croissance interne de l'entreprise et à honorer les nouveaux contrats.

Pour le trimestre

Compte non tenu de l'incidence de WSI et du change, les investissements de croissance ont augmenté. Cette augmentation est attribuable à nos activités aux États-Unis, nos activités au Canada ayant enregistré une diminution comparative au cours du trimestre. Aux États-Unis, l'augmentation tient en grande partie aux dépenses liées au matériel et aux infrastructures, la diminution au Canada étant pour sa part attribuable à la diminution des nouveaux contrats obtenus, laquelle s'est à son tour traduite par la réduction des achats de véhicules et de matériel, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois

Le nombre réduit de nouveaux contrats obtenus constitue le principal facteur ayant entraîné la baisse des investissements de croissance depuis le début de l'exercice.

Nous rappelons aux lecteurs que les apports aux produits, au BAIIA ajusté^(A) et aux flux de trésorerie provenant des investissements de croissance se concrétiseront au cours de périodes futures.

Dividendes

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

2010

Les dates d'inscription et de paiement réelles et prévues relativement à nos dividendes, et les montants de ces dividendes s'établissent comme suit :

Calendrier réel ou prévu pour les dividendes (payables sur une base trimestrielle)

Date d'inscription réelle ou prévue	Date de versement réelle ou prévue	Dividende par action et par équivalent APP ⁽¹⁾ – en dollars canadiens
31 mars 2010	15 avril 2010	0,125 \$
30 juin 2010	15 juillet 2010	0,125
30 septembre 2010	15 octobre 2010	0,125
31 décembre 2010	14 janvier 2011	0,125
Total		0,500 \$

Note :

- (1) Les actions privilégiées de participation (les « APP ») émises par IESI Corporation (« IESI ») sont échangeables contre des actions ordinaires de la société, à raison de une contre cent. Dans le présent rapport de gestion, « équivalent APP » renvoie au nombre d'actions pouvant être émises par la société lors d'un échange d'APP. Les dividendes par équivalent APP sont exprimés sur la même base.

2009

Les dates d'inscription et de paiement prévues relativement à nos dividendes réguliers et spéciaux et les montants de ces dividendes s'établissent comme suit :

Calendrier de versement des dividendes réguliers et spéciaux (payables sur une base trimestrielle)

Date d'inscription	Date de versement	Dividendes réguliers par action et par équivalent APP – en dollars canadiens	Dividendes spéciaux par action et par équivalent APP – en dollars canadiens	Total des dividendes par action et par équivalent APP – en dollars canadiens
31 mars 2009	15 avril 2009	0,125 \$	0,125 \$	0,250 \$
30 juin 2009	15 juillet 2009	0,125	0,125	0,250
30 septembre 2009	15 octobre 2009	0,125	0,125	0,250
17 décembre 2009	31 décembre 2009	–	0,125	0,125
31 décembre 2009	15 janvier 2010	0,125	–	0,125
Total		0,500 \$	0,500 \$	1,000 \$

Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par action ou par part de fiducie)

2010	T3	T2	T1		
Produits					
Canada	184 765 \$	117 697 \$	100 095 \$		
États-Unis – sud	162 342	93 406	87 800		
États-Unis – nord-est	89 155	88 479	76 147		
Total des produits	436 262 \$	299 582 \$	264 042 \$		
Bénéfice net	23 941 \$	19 835 \$	16 710 \$		
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,20 \$	0,21 \$	0,18 \$		
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,20 \$	0,21 \$	0,18 \$		
Bénéfice net ajusté ^(A)	31 710 \$	23 342 \$	18 668 \$		
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, de base	0,26 \$	0,25 \$	0,20 \$		
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, dilué	0,26 \$	0,25 \$	0,20 \$		
2009	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	96 473 \$	94 644 \$	87 188 \$	70 983 \$	349 288 \$
États-Unis – sud	86 882	89 359	83 899	80 047	340 187
États-Unis – nord-est	79 107	84 408	82 613	72 863	318 991
Total des produits	262 462 \$	268 411 \$	253 700 \$	223 893 \$	1 008 466 \$
Bénéfice net	9 875 \$	19 109 \$	15 105 \$	9 639 \$	53 728 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,11 \$	0,20 \$	0,19 \$	0,14 \$	0,64 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,11 \$	0,20 \$	0,18 \$	0,14 \$	0,63 \$
Bénéfice net ajusté ^(A)	15 004 \$	19 819 \$	14 628 \$	10 033 \$	59 484 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, de base	0,16 \$	0,21 \$	0,18 \$	0,14 \$	0,71 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, dilué	0,16 \$	0,21 \$	0,18 \$	0,14 \$	0,70 \$
2008	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	80 301 \$	100 965 \$	99 807 \$	85 418 \$	366 491 \$
États-Unis – sud	83 452	87 809	87 392	79 490	338 143
États-Unis – nord-est	79 853	93 461	90 414	78 441	342 169
Total des produits	243 606 \$	282 235 \$	277 613 \$	243 349 \$	1 046 803 \$
Bénéfice net	9 919 \$	16 274 \$	17 444 \$	11 322 \$	54 959 \$
Bénéfice net par action ou part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,14 \$	0,24 \$	0,25 \$	0,16 \$	0,80 \$
Bénéfice net ajusté ^(A)	14 909 \$	16 509 \$	14 232 \$	15 928 \$	61 578 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, de base et dilué	0,22 \$	0,24 \$	0,21 \$	0,23 \$	0,89 \$

Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés au printemps, en été et en automne, en raison du volume plus important de collecte et d'enfouissement des déchets. Les charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels sont généralement à la mesure de la hausse ou de la baisse des produits liés à la collecte et à l'enfouissement.

Produits

Produits du secteur canadien (en milliers de dollars canadiens)

	T4	T3	T2	T1	Total
2010		191 740 \$	121 066 \$	104 191 \$	
2009	102 942 \$	104 996 \$	102 390 \$	88 396 \$	398 724 \$
2008	99 557 \$	104 999 \$	100 754 \$	85 768 \$	391 078 \$
Produits de 2010 moins les produits de 2009		86 744 \$	18 676 \$	15 795 \$	
Produits de 2009 moins les produits de 2008	3 385 \$	(3) \$	1 636 \$	2 628 \$	7 646 \$

L'acquisition de WSI a contribué pour environ 68 000 \$ CA à l'augmentation des produits du troisième trimestre, la tranche restante d'environ 18 700 \$ CA étant attribuable à la croissance interne et aux autres acquisitions complémentaires. Pour les trois premiers trimestres de 2010, la hausse des produits sur une base comparative vient d'une augmentation globale des prix, des volumes et de l'apport tiré des autres acquisitions complémentaires. Nous avons profité du raffermissement des prix des marchandises cette année, comparativement à l'exercice précédent, et si les prix demeurent élevés au quatrième trimestre, les produits devraient s'en trouver valorisés. Nous estimons être en bonne voie de réaliser les projections de produits que nous nous sommes fixées pour 2010 en ce qui concerne le secteur canadien. Nous rappelons néanmoins aux lecteurs que la conjoncture reste fragile et que sa détérioration pourrait se répercuter sur certains des services que nous assurons et sur les produits que nous tirons de ces services. Notamment, des bouleversements économiques pourraient nuire considérablement à notre capacité de faire croître nos produits.

Le repli des produits au troisième trimestre de 2009 par rapport au trimestre comparable de 2008 est attribuable aux surcharges liées au carburant. Aux deuxième et troisième trimestres de 2008, le coût du litre de carburant diesel était supérieur à 1,40 \$ CA. Bien que les produits des troisièmes trimestres de 2008 et de 2009 semblent être du même ordre, les produits du troisième trimestre de 2008 tiennent compte d'une surcharge liée au carburant qui était d'environ 2 100 \$ CA supérieure à celle du troisième trimestre de 2009. Les surcharges appliquées sur le prix du carburant sont la principale source de disparité dans les produits trimestriels en glissement annuel.

Produits du secteur sud des États-Unis

	T4	T3	T2	T1	Total
2010		162 342 \$	93 406 \$	87 800 \$	
2009	86 882 \$	89 359 \$	83 899 \$	80 047 \$	340 187 \$
2008	83 452 \$	87 809 \$	87 392 \$	79 490 \$	338 143 \$
Produits de 2010 moins les produits de 2009		72 983 \$	9 507 \$	7 753 \$	
Produits de 2009 moins les produits de 2008	3 430 \$	1 550 \$	(3 493) \$	557 \$	2 044 \$

L'acquisition de WSI a contribué pour environ 60 100 \$ à l'augmentation des produits du troisième trimestre. D'autres acquisitions complémentaires réalisées au cours du troisième trimestre de 2010 ont également contribué à cette augmentation. Au total, le sud des États-Unis a généralement rapporté des produits supérieurs à ceux de chacun des trimestres correspondants. Pour les trois premiers trimestres de 2010, la hausse des produits sur une base comparative vient d'une augmentation globale des prix nets et d'une augmentation des volumes, à l'exception de ceux du troisième trimestre de l'exercice, ainsi que de l'apport des autres acquisitions complémentaires. Notre secteur sud des États-Unis n'est pas exposé aux prix des marchandises dans la même mesure que le secteur canadien et le secteur du nord-est des États-Unis. Sur une base comparative, les nouveaux contrats obtenus en 2009 ont tempéré la croissance des produits au troisième trimestre, comparativement à celle dont nous avons profité aux premier et deuxième trimestres de l'exercice. Nous estimons être en bonne voie de réaliser les projections de produits que nous nous étions fixées pour 2010 en ce qui concerne le sud des États-Unis.

Tout comme le recul qu'a connu le secteur canadien, la baisse des produits au deuxième trimestre de 2009 par rapport au trimestre correspondant de 2008 tient à la diminution des surcharges liées au carburant, qui se sont repliées d'environ 5 100 \$.

Produits du secteur nord-est des États-Unis

	T4	T3	T2	T1	Total
2010		89 155 \$	88 479 \$	76 147 \$	
2009	79 107 \$	84 408 \$	82 613 \$	72 863 \$	318 991 \$
2008	79 853 \$	93 461 \$	90 414 \$	78 441 \$	342 169 \$
Produits de 2010 moins les produits de 2009		4 747 \$	5 866 \$	3 284 \$	
Produits de 2009 moins les produits de 2008	(746) \$	(9 053) \$	(7 801) \$	(5 578) \$	(23 178) \$

Les produits du secteur nord-est des États-Unis ont subi des baisses trimestrielles consécutives en 2009. De tous les secteurs, ce secteur est celui qui a été le plus durement touché par le ralentissement économique. Au quatrième trimestre de 2009, nous avons constaté l'inversion de cette tendance et nous sommes encouragés par les résultats de l'exercice 2010 à ce jour. Les prix des marchandises ont joué en ce qui a trait au rendement trimestriel comparatif de ce secteur, mais les gains liés aux produits des filières commerciale et industrielle ont aussi contribué à la croissance sur une base comparative. Les prix liés aux décharges ont eux aussi contribué à la croissance enregistrée au deuxième trimestre, tout comme les volumes liés aux services de décharge et aux activités de recyclage au troisième trimestre de l'exercice. Comme il est mentionné dans l'analyse du secteur sud des États-Unis, le secteur nord-est des États-Unis est particulièrement sujet aux fluctuations des cours des marchandises. Une plus grande stabilité des prix des marchandises, conjuguée à la reprise de l'activité économique, devrait se révéler profitable à ce secteur au quatrième trimestre de 2010. Nous estimons pouvoir atteindre les objectifs de produits que nous nous étions fixés pour 2010 en ce qui concerne le nord-est des États-Unis.

Bénéfice net

	T4	T3	T2	T1	Total
Bénéfice net de 2010		23 941 \$	19 835 \$	16 710 \$	
Bénéfice net de 2009	9 875 \$	19 109 \$	15 105 \$	9 639 \$	53 728 \$
Bénéfice net de 2008	9 919 \$	16 274 \$	17 444 \$	11 322 \$	54 959 \$
Bénéfice net de 2010 moins le bénéfice net de 2009		4 832 \$	4 730 \$	7 071 \$	
Bénéfice net de 2009 moins le bénéfice net de 2008	(44) \$	2 835 \$	(2 339) \$	(1 683) \$	(1 231) \$

En règle générale, le bénéfice net suit l'augmentation et la diminution des produits en fonction de la nature saisonnière de nos activités. Il subit en outre l'influence des variations des coûts de transaction et des coûts connexes, de la juste valeur des options sur actions, des frais de restructuration, des intérêts sur la dette à long terme, des gains ou pertes de change, des gains ou pertes sur instruments financiers et d'autres charges hors exploitation qui sont indépendantes du caractère saisonnier de nos activités et qui varient comme d'autres variables non liées à l'exploitation.

Pour les trois premiers trimestres de 2010, le bénéfice net s'est inscrit en hausse par rapport à celui de chacun des trimestres correspondants de 2009. L'augmentation du bénéfice d'exploitation a été principalement alimentée par l'acquisition de WSI, d'autres acquisitions complémentaires et une forte croissance interne dans l'ensemble, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de transaction et des coûts connexes et des frais de restructuration. Le financement d'une partie de l'acquisition de WSI au moyen d'emprunts à long terme a donné lieu à une augmentation des intérêts débiteurs au troisième trimestre, laquelle a neutralisé en partie la hausse de nos produits et la vigueur de notre bénéfice d'exploitation pour cette période. La diminution des niveaux de la dette et des taux d'intérêt des premier et deuxième trimestres de 2010 a contribué à la hausse du résultat net sur une base comparative. La hausse de la charge d'impôts découlant de résultats d'exploitation plus solides et l'acquisition de WSI au troisième trimestre se sont traduites par une baisse du bénéfice net, par rapport à chacun des trimestres correspondants de l'exercice précédent, sur une base comparative.

La variabilité de notre résultat net, d'un trimestre à l'autre, est attribuable en majeure partie à la fluctuation de variables non liées à l'exploitation qui échappent en grande partie à notre volonté et qui résultent, dans certains cas, du traitement comptable que nous avons choisi d'appliquer par ailleurs à certains contrats de couverture. À cela s'ajoutent des éléments non récurrents comme les coûts de transaction et coûts connexes, les coûts associés à la conversion du Fonds en société par actions et les frais de restructuration, qui se sont aussi répercutés sur la variation du résultat net d'un trimestre à l'autre.

Le bénéfice net a été plus élevé aux premier et deuxième trimestres de 2008 qu'aux périodes correspondantes de 2009. Au deuxième trimestre de 2008, nous avons inscrit un gain sur instruments financiers d'environ 3 800 \$ supérieur au gain inscrit pour le trimestre correspondant de 2009. Ce gain découlait des variations des taux d'intérêt qui s'étaient traduites par la comptabilisation, dans le secteur américain, de gains de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêt. Au premier trimestre de 2008, nous avons aussi constaté une économie d'impôts reportés, contre une charge d'impôts reportés au premier trimestre de 2009, d'où un apport supplémentaire de 12 500 \$ au bénéfice net du premier trimestre de 2008, par comparaison avec le trimestre correspondant de 2009. L'érosion des pertes pouvant être reportées en avant en 2009 (charge d'impôts reportés) comparativement à l'augmentation des reports prospectifs de pertes en 2008 (économie d'impôts reportés) dans le secteur américain, ainsi que les écarts temporaires entre la valeur comptable des immobilisations corporelles du secteur américain et leur valeur fiscale, ont été les principaux facteurs à avoir joué dans la hausse de la charge d'impôts reportés de 2009 et la hausse de l'économie d'impôts reportés de 2008 sur une base comparative. La contribution des impôts reportés au bénéfice net du premier trimestre de 2008 avait été atténuée par la hausse d'environ 8 500 \$ des pertes nettes sur instruments financiers. Comme au deuxième trimestre de 2008, les fluctuations des taux d'intérêt ont entraîné la comptabilisation, dans le secteur américain, de pertes de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêt.

Le bénéfice net du troisième trimestre de 2009 a surpassé celui réalisé en 2008. La plus grande vigueur du bénéfice d'exploitation en 2009 s'explique en grande partie par la diminution de la charge d'amortissement découlant des actifs incorporels pleinement amortis et de la baisse des taux d'amortissement des décharges par tonne. Les intérêts débiteurs ont également été moins élevés au troisième trimestre de 2009 par rapport à 2008, soit d'environ 5 500 \$. La diminution des taux d'intérêt et des niveaux de la dette, principalement attribuable à des remboursements sur la dette à long terme au moyen du produit net tiré du placement d'actions en mars et en juin 2009, constitue le principal facteur ayant entraîné la baisse des intérêts débiteurs et par le fait même l'augmentation du bénéfice net qui en a résulté sur une base comparative. En 2009, la baisse des coûts liés à la conversion, qui représentaient les coûts engagés dans le cadre de la conversion du Fonds d'une fiducie de revenu en une société par actions, d'environ 2 100 \$, a également contribué à l'augmentation du bénéfice net. Ces apports à l'augmentation du bénéfice net sur une base comparative ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des impôts exigibles et reportés. L'augmentation de la charge d'impôts exigibles et de la charge d'impôts reportés pour les secteurs canadien et américain, respectivement, est imputable au moment et à l'utilisation de pertes pouvant être reportées en avant.

Bénéfice net par action ou part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué

Le bénéfice net par action moyenne pondérée des trois premiers trimestres de 2010 était soit égal, soit supérieur à celui de chacun des trimestres correspondants de 2009. Ce rendement s'explique principalement par nos résultats d'exploitation robustes, par l'incidence du change et par l'incidence de l'émission de titres supplémentaires en mars et en juin 2009 et par notre acquisition de WSI au cours du troisième trimestre. Le bénéfice net par action de 2009 avait été inférieur à celui de chacun des trimestres correspondants de 2008. L'émission de titres en 2009 a joué pour beaucoup dans la baisse du résultat net sur une base comparative.

Situation financière

(Tous les montants sont en milliers d'actions et de dollars américains, sauf les montants par action ou par option, à moins d'indication contraire)

Principales données du bilan consolidé

	Canada au 30 septembre 2010	États-Unis au 30 septembre 2010	Données consolidées au 30 septembre 2010	Canada au 31 décembre 2009	États-Unis au 31 décembre 2009	Données consolidées au 31 décembre 2009
Débiteurs	108 059 \$	100 613 \$	208 672 \$	53 134 \$	58 705 \$	111 839 \$
Actifs incorporels	125 778 \$	175 051 \$	300 829 \$	15 188 \$	85 729 \$	100 917 \$
Écarts d'acquisition	275 642 \$	809 961 \$	1 085 603 \$	59 884 \$	570 586 \$	630 470 \$
Actifs d'aménagement des décharges	4 036 \$	6 975 \$	11 011 \$	2 692 \$	4 985 \$	7 677 \$
Immobilisations corporelles	284 631 \$	434 707 \$	719 338 \$	161 513 \$	278 221 \$	439 734 \$
Actifs liés aux décharges	213 173 \$	618 233 \$	831 406 \$	175 154 \$	486 584 \$	661 738 \$
Fonds de roulement déficitaire – (actif à court terme moins passif à court terme)	5 873 \$	(27 509) \$	(21 636) \$	(14 826) \$	(27 222) \$	(42 048) \$

Débiteurs

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	96 833 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	54 925 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	41 908 \$

La hausse des débiteurs attribuable à l'acquisition de WSI compte pour environ 59 800 \$, dont des tranches d'environ 33 900 \$ et 25 900 \$ s'appliquent à nos secteurs canadien et américain, respectivement. D'autres acquisitions complémentaires réalisées au cours des trois premiers trimestres de 2010 ont contribué à l'augmentation comparative des débiteurs pour un montant additionnel d'environ 3 900 \$ au Canada et de 7 100 \$ aux États-Unis.

La nature saisonnière des activités, l'incidence du change, la croissance interne et le moment auquel les paiements sont reçus constituent les principaux facteurs ayant contribué au reste de l'augmentation au Canada. L'incidence de la nature saisonnière des activités est particulièrement manifeste en ce qui a trait à l'augmentation des produits que nous avons enregistrés au troisième trimestre de 2010, comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2009, laquelle représente une augmentation comparative d'environ 21 700 \$ CA. L'incidence du change a également contribué à l'augmentation durant la période considérée. Si le taux de change était demeuré le même qu'au quatrième trimestre de 2009, et compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de WSI et d'autres acquisitions complémentaires, les débiteurs pour la période considérée se seraient chiffrés à environ 58 500 \$, contre un montant comparable d'environ 71 700 \$.

Le reste de l'augmentation aux États-Unis, d'environ 8 900 \$, qui ne tient pas compte de l'acquisition de WSI ni des autres acquisitions complémentaires, s'explique par la nature saisonnière des activités et par la croissance interne.

Actifs incorporels

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	199 912 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	110 590 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	89 322 \$

L'augmentation des actifs incorporels constatés au titre de l'acquisition de WSI a totalisé environ 94 500 \$ et 89 000 \$, respectivement, au Canada et aux États-Unis. La tranche restante de la variation découle d'une acquisition complémentaire, déduction faite de l'amortissement.

Écarts d'acquisition

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	455 133 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	215 758 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	239 375 \$

Dans le cadre de notre acquisition de WSI, nous avons comptabilisé un écart d'acquisition d'environ 200 700 \$ et 197 200 \$ au Canada et aux États-Unis, respectivement.

Au Canada, l'écart d'acquisition a également augmenté en raison des variations des taux de change, les autres acquisitions complémentaires réalisées dans nos secteurs canadien et américain ayant donné lieu au reste de l'augmentation.

Actifs liés à l'aménagement des décharges

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	3 334 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	1 344 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	1 990 \$

La variation en glissement annuel est en grande partie attribuable aux projets d'aménagement des décharges tant au Canada qu'aux États-Unis, ainsi qu'à l'incidence du change sur les montants libellés en dollars canadiens. L'augmentation des actifs liés à l'aménagement des décharges au Canada tient principalement aux coûts engagés aux fins de l'agrandissement du site d'enfouissement à notre décharge de Calgary. L'acquisition de WSI a compté pour un montant additionnel d'environ 700 \$ des actifs liés à l'aménagement des décharges de notre secteur américain.

Immobilisations corporelles

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	279 604 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	123 118 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	156 486 \$

Les acquisitions d'immobilisations au Canada (exprimées selon la méthode de la comptabilité de trésorerie) ont totalisé environ 21 900 \$. Les nouveaux investissements ont principalement porté sur le maintien de notre parc de véhicules et de conteneurs actuel, sur la croissance interne ainsi que sur des dépenses d'infrastructure. L'amortissement s'est chiffré au total à environ 27 300 \$. Le reste de la variation est surtout attribuable à la comptabilisation des immobilisations corporelles liées à l'acquisition de WSI et à une autre acquisition que nous avons réalisée pendant le premier trimestre de l'exercice. La juste valeur des actifs acquis représente environ 124 000 \$. L'augmentation nette a été en partie neutralisée par les ajustements au fonds de roulement, l'incidence du change et les cessions.

L'augmentation des immobilisations du secteur américain découle des ajouts aux immobilisations d'environ 37 200 \$ (exprimées selon la méthode de la comptabilité de trésorerie) et des acquisitions d'immobilisations. Les ajouts aux immobilisations ont surtout porté sur la croissance interne et le matériel des décharges, le reste étant attribuable au maintien de notre portefeuille d'actifs courant. L'acquisition d'immobilisations dans le cadre de l'acquisition de WSI et de plusieurs acquisitions complémentaires réalisées depuis le début de l'exercice, d'environ 162 200 \$, a été le facteur le plus important de l'augmentation. L'amortissement d'environ 42 700 \$, jumelé aux cessions et aux ajustements au fonds de roulement, a partiellement contrebalancé ces augmentations.

Actifs liés aux décharges

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	169 668 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	38 019 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	131 649 \$

La juste valeur des actifs liés aux décharges acquis dans le cadre de l'acquisition de WSI a totalisé environ 44 200 \$ et 138 100 \$ au Canada et aux États-Unis, respectivement.

Compte non tenu des actifs liés aux décharges acquis, les ajouts au Canada (exprimés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie) ont totalisé environ 4 000 \$. Les acquisitions ont porté sur l'aménagement des cellules de nos décharges et des sites d'enfouissement, principalement à nos décharges de Lachenaie, de Ridge et de Winnipeg. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations capitalisées et les ajustements au fonds de roulement ont également contribué à l'augmentation. L'amortissement d'environ 18 800 \$ ainsi que l'incidence du change ont neutralisé en partie cette augmentation.

L'amortissement d'environ 32 200 \$, qui comprend l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, a neutralisé en partie l'augmentation des actifs liés aux décharges dans notre secteur américain, à la suite de l'acquisition de WSI. Des acquisitions d'immobilisations d'environ 21 500 \$ (exprimées selon la méthode de la comptabilité de trésorerie) ainsi que des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations capitalisées d'environ 3 500 \$ ont également contribué à l'augmentation. La construction des décharges et les mesures d'atténuation à l'égard des sols marécageux à la décharge Seneca Meadows constituent les principaux facteurs à avoir contribué aux ajouts aux actifs liés aux décharges et aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés au cours de la période. Les ajustements au fonds de roulement forment le reste de la variation.

Fonds de roulement déficitaire

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	20 412 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	20 699 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009	(287) \$

La diminution de l'insuffisance du fonds de roulement au Canada s'explique par la hausse des débiteurs dans le sillon de l'acquisition de WSI et d'une acquisition réalisée au premier trimestre de 2010, par la forte croissance interne, par la nature saisonnière des activités et par le moment auquel les paiements sont reçus, partiellement neutralisée par l'augmentation des créditeurs, des charges à payer et des produits reportés découlant principalement de l'acquisition de WSI. L'augmentation des dividendes payables est attribuable à l'émission d'actions ordinaires dans le cadre de cette même acquisition.

L'augmentation de l'insuffisance du fonds de roulement aux États-Unis résulte de la hausse des débiteurs tenant à l'acquisition de WSI, à la croissance interne, à la nature saisonnière des activités et au moment auquel les paiements sont reçus, partiellement neutralisée par l'augmentation des créditeurs, des charges à payer et de la tranche à court terme de la dette à long terme découlant principalement de l'acquisition de WSI.

Présentation du capital-actions en circulation

	30 septembre 2010	
	Actions	\$
Actions ordinaires	110 622	1 641 241
Actions spéciales	11 048	–
Total des actions ordinaires et des actions spéciales	121 670	1 641 241
Actions restreintes	(277)	(5 169)
Total de l'apport en capital	121 393	1 636 072

	1 ^{er} novembre 2010	
	Actions	\$
Actions ordinaires	110 625	1 641 309
Actions spéciales	11 048	–
Total des actions ordinaires et des actions spéciales	121 673	1 641 309
Actions restreintes	(277)	(5 169)
Total de l'apport en capital	121 396	1 636 140

Variation du capital-actions découlant de l'acquisition de WSI

Dans le cadre de l'acquisition de WSI, nous avons émis 27 971 actions ordinaires aux actionnaires de WSI le 2 juillet 2010. En vertu des modalités de l'entente, nous avons émis 0,5833 action ordinaire pour chaque action ordinaire émise par WSI et en circulation à la date de conclusion de l'acquisition.

Conformément à l'entente, nous avons pris en charge les régimes d'options sur actions de WSI à la conclusion de l'acquisition. Par conséquent, nous sommes tenus d'émettre un maximum de 505 actions ordinaires en vertu des régimes d'options sur actions de WSI pris en charge. Les dates d'octroi des options varient du 26 octobre 2005 au 16 mars 2009, et ces options arrivent à échéance entre le 26 octobre 2010 et le 16 mars 2016. Les prix d'exercice liés à ces options se situent entre 7,42 \$ et 18,93 \$. Pour la période allant du 2 juillet 2010 au 30 septembre 2010, 268 options sur actions ont été exercées pour une contrepartie totale d'environ 3 700 \$. Au 1^{er} novembre 2010, trois autres options sur actions ont été exercées.

De plus, nous avons pris en charge des bons de souscription non exercés et en cours de WSI visant l'émission de 194 actions ordinaires à un prix d'exercice de 13,89 \$ par action. Ces bons de souscription sont détenus par un cadre dirigeant de la société, qui est également un administrateur de cette dernière, ainsi que par certains membres de sa famille immédiate. La date d'émission de ces bons de souscription est le 7 septembre 2001, et ces bons arriveront à échéance au dixième anniversaire de leur émission, soit le 7 septembre 2011.

Capitaux propres

Nous sommes autorisés à émettre en série un nombre illimité d'actions ordinaires, d'actions spéciales et d'actions privilégiées.

Actions ordinaires

Les actionnaires ordinaires ont droit à une voix par action ordinaire détenue et aux dividendes que peut fixer à l'occasion le conseil d'administration. Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à leur quote-part du reliquat des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société, sous réserve des droits des porteurs d'autres catégories d'actions ayant priorité de rang sur les actions ordinaires.

Actions spéciales

Les actionnaires détenant des actions spéciales ont droit à une voix par action spéciale détenue. Les actions spéciales ne confèrent pas le droit de toucher des dividendes ni le reliquat des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société. Le nombre d'actions spéciales en circulation est équivalent aux droits d'échange de titres accordés aux porteurs d'APP. Les porteurs d'APP ont le droit d'échanger une APP contre 100 actions ordinaires de la société. Pour chaque APP échangée, 100 actions spéciales sont automatiquement annulées.

Actions privilégiées

Au 30 septembre 2010, aucune action privilégiée n'était en circulation. Chaque série d'actions privilégiées est assortie des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions établis par le conseil d'administration avant leur émission. Les actionnaires privilégiés n'ont pas de droit de vote, mais ils ont priorité de rang sur les actionnaires ordinaires en ce qui concerne le reliquat des biens et des actifs advenant la dissolution ou la liquidation de la société.

Participation sans contrôle

Au 1^{er} novembre 2010, 11 048 équivalents APP restaient en circulation. Chaque équivalent APP peut être échangé contre une action ordinaire de la société, et chaque porteur d'équivalent APP a droit à des dividendes égaux à ceux auxquels ont droit les actionnaires ordinaires de la société. En supposant l'échange de la totalité des équivalents APP, 121 670 actions ordinaires seraient en circulation au 30 septembre 2010.

Nous prévoyons que, en raison de certaines dispositions portant sur l'échange obligatoire des APP, toutes les APP toujours en circulation seront échangées d'ici le 31 décembre 2010 contre 11 048 actions ordinaires de la société. À ce moment-là, les actions spéciales de la société en circulation seront rachetées intégralement.

Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Obligations contractuelles	30 septembre 2010				
	Échéances				
	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme	1 123 282 \$	1 161 \$	2 615 \$	1 010 506 \$	109 000 \$
Intérêts sur la dette à long terme ⁽²⁾	231 048	22 721	122 014	25 075	61 238
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, montant non actualisé	511 745	4 812	22 920	22 782	461 231
Swaps de taux d'intérêt	6 866	5 161	1 705	–	–
Swaps sur marchandises	1 343	336	1 007	–	–
Contrats de location-exploitation	59 979	9 225	19 912	14 974	15 868
Autres obligations à long terme ⁽³⁾	20 592	200	–	20 392	–
Total des obligations contractuelles	1 954 855 \$	43 616 \$	170 173 \$	1 093 729 \$	647 337 \$

Notes :

- (2) La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et à taux variable. Les intérêts sur les emprunts à taux variable sont calculés selon les emprunts et les taux d'intérêt en vigueur au 30 septembre 2010. Pour tous les instruments d'emprunt à long terme à taux fixe, les intérêts sont calculés pendant la période à courir jusqu'à l'échéance.
- (3) Les autres obligations à long terme se composent des éléments suivants : des paiements en vertu d'un contrat de licence visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo s'y rapportant par notre secteur canadien durant la période allant du 30 juin 2015 au 30 juin 2034 ainsi qu'un montant de 200 \$ au titre d'un dépôt échéant en juillet 2011 relativement à l'achat d'un terrain adjacent à notre décharge SLD. La contrepartie conditionnelle liée à certaines acquisitions n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus.

Comme il est mentionné ci-après à la rubrique « Variations de la dette à long terme découlant de l'acquisition de WSI » du présent rapport de gestion, nous disposons de facilités de crédit modifiées au Canada et aux États-Unis. Des renseignements détaillés sur les nouvelles facilités et sur les montants prélevés à la date de conclusion de l'acquisition sont présentés ci-dessous.

Dettes à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails de nos facilités de crédit à long terme au 30 septembre 2010 :

	Emprunt disponible	Prélèvements sur la facilité de crédit	Lettres de crédit (non présentées à titre de dette à long terme au bilan consolidé condensé)	Capacité disponible
Facilités de crédit à long terme canadiennes (en dollars canadiens)				
Débiteure garantie de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	– \$	– \$
Facilité de crédit renouvelable	525 000 \$	325 000 \$	53 390 \$	146 610 \$
Facilités de crédit à long terme américaines (en dollars américains)				
Facilité de crédit renouvelable	950 000 \$	637 500 \$	139 682 \$	172 818 \$
Obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides, à vue et assorties de taux d'intérêt variables (« obligations industrielles ») ⁽⁴⁾	194 000 \$	109 000 \$	– \$	85 000 \$
Autres effets	4 862 \$	4 862 \$	– \$	– \$

Note :

- (4) Conformément aux conditions de la convention sous-jacente, les montants prélevés à même les obligations industrielles disponibles à taux d'intérêt variable serviront en règle générale à rembourser les avances sur la facilité de crédit renouvelable américaine et nous obligent à émettre des lettres de crédit d'un montant égal aux montants prélevés à même les obligations industrielles.

Ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA (tel qu'il est défini et calculé conformément aux dispositions des facilités de crédit canadiennes et américaines)

Au 30 septembre 2010, le ratio de la dette à long terme financée par emprunts au BAIIA se présentait comme suit :

	30 septembre 2010		31 décembre 2009	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA	1,92	3,05	1,92	2,56
Ratio maximal de la dette financée par emprunts au BAIIA ⁽⁵⁾	3,00	4,00	2,75	4,00

Note :

(5) Notre facilité de crédit à long terme américaine exclut la possibilité pour IESI de verser des dividendes si le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA ajusté est supérieur à 3,9 fois.

Variations de la dette à long terme découlant de l'acquisition de WSI

Accords de clôture

Le 23 juin 2010, nous avons conclu un accord de clôture avec les établissements de crédit qui sont parties à notre facilité canadienne. Cet accord vise à établir les modalités de la facilité canadienne et de certaines ententes liées au financement de l'acquisition de WSI à la conclusion de la transaction. Dans le cadre de cet accord, nous avons versé une commission d'engagement égale à 72,5 points de base par année, calculée sur l'engagement total de 525 000 \$ CA au titre de la facilité canadienne. Cette commission a été calculée quotidiennement et était exigible à partir de la date de l'accord jusqu'à la plus rapprochée des dates suivantes : la date de signature de la facilité canadienne ou 60 jours après la date de signature de l'accord de clôture.

Le 14 juin 2010, nous avons conclu un accord de clôture avec les établissements de crédit qui sont parties à notre facilité américaine. Cet accord a été établi aux mêmes fins que la facilité canadienne dont il est fait mention ci-dessus. Dans le cadre de cet accord, nous avons versé une commission d'engagement égale à 50 points de base par année, calculée sur l'engagement total de 950 000 \$ au titre de la facilité américaine. Cette commission a été calculée quotidiennement et était exigible à partir de la date de l'accord jusqu'à la plus rapprochée des dates suivantes : la date de signature de la facilité américaine ou le 30 juillet 2010.

Facilité canadienne

La facilité canadienne est entrée en vigueur le 2 juillet 2010, dans le cadre de la conclusion de l'acquisition de WSI. Les sommes disponibles aux termes de la facilité canadienne ont servi à rembourser l'encours de la dette de WSI au Canada à la conclusion de la transaction, et elles servent également aux besoins généraux de la société, y compris aux fins des acquisitions autorisées, sous réserve de certaines restrictions. La conclusion de la facilité canadienne a permis de porter de 305 000 \$ CA à 525 000 \$ CA les montants pouvant être prélevés sur cette facilité, et elle a donné lieu à l'augmentation du total des montants additionnels disponibles aux termes de la facilité (l'« option d'extension »), qui est passé de 45 000 \$ CA à 125 000 \$ CA. Tous les montants engagés au titre de la facilité canadienne sont renouvelables. De plus, la date d'échéance a été prorogée du 30 mai 2011 au 2 juillet 2014, et certaines clauses restrictives ont été modifiées afin de tenir compte de la situation financière et des activités d'exploitation des sociétés canadiennes fusionnées. Les modifications apportées aux clauses restrictives financières ont notamment consisté à accroître le ratio maximal de la dette financée par emprunts au BAIIA, tel qu'il est défini et calculé conformément aux modalités de la facilité canadienne, qui est passé de 2,75 fois à 3,0 fois. Ce ratio peut également être porté à un maximum de 3,25 fois pendant les deux trimestres suivant la conclusion d'une acquisition dont le coût excède 75 000 \$ CA.

Les taux relatifs aux avances prélevées sur la facilité ont augmenté de 125 points de base en ce qui concerne les cas où notre ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA excède de 2,0 fois et de 100 points de base lorsque ce ratio est inférieur à 2,0 fois. La facilité de crédit canadienne prévoit également une nouvelle grille de taux liée aux cas où le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA est inférieur à 1,0 fois et supérieur à 2,5 fois. Les taux varient de 112,5 à 237,5 points de base en sus du taux préférentiel bancaire en ce qui concerne les emprunts au taux préférentiel et de 212,5 à 337,5 points de base en sus du taux des acceptations bancaires en ce qui concerne les emprunts au taux des acceptations bancaires. Les taux relatifs aux lettres de crédit financières ont subi des hausses analogues, et les grilles de taux varient de 212,5 à 337,5 points de base. Les commissions d'attente ont augmenté de 32,5 points de base et varient de 55 à 85 points de base, et les taux relatifs aux lettres de crédit non financières ont augmenté d'environ 82,5 points de base.

Les sûretés aux termes de la facilité canadienne demeurent dans l'ensemble inchangées et représentent une sûreté opposable de premier rang grevant l'ensemble des biens meubles et immeubles des sociétés en exploitation au Canada, ainsi qu'un nantissement des titres des entités en exploitation canadiennes détenus par la société mère canadienne.

Le 2 juillet 2010, les avances sur la facilité canadienne s'élevaient à 348 000 \$ CA, et les lettres de crédit en cours totalisaient 52 316 \$ CA. La capacité disponible en vertu de la facilité, compte non tenu de l'option d'extension, était de 124 684 \$ CA au 2 juillet 2010. De plus, le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA à la conclusion de l'acquisition (tel qu'il est défini et calculé conformément à notre facilité canadienne) était de 2,08 fois.

Mise à jour au 30 septembre 2010

Le 30 septembre 2010, les avances sur la facilité canadienne s'élevaient à 325 000 \$ CA, et les lettres de crédit totalisaient 53 390 \$ CA. La capacité disponible en vertu de la facilité, compte non tenu de l'option d'extension, était de 146 610 \$ CA au 30 septembre 2010, et notre ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA à la conclusion de l'acquisition (tel qu'il est défini et calculé conformément à notre facilité canadienne) était de 1,92 fois.

Acte de fiducie au Canada

Le 2 juillet 2010, nous avons conclu le cinquième acte de fiducie modifié et mis à jour (l'« acte de fiducie »). Cet acte de fiducie vise à permettre le remboursement de l'encours de la dette de WSI au Canada à l'aide des effets de complaisance au titre de la facilité canadienne. Les montants prélevés, les dates d'échéance, les taux, les sûretés et les principales modalités et clauses restrictives prévus par l'acte de fiducie sont dans l'ensemble demeurés inchangés. Les modifications apportées aux clauses restrictives reflètent de façon générale la situation financière et les activités d'exploitation des sociétés canadiennes fusionnées et assurent une concordance avec les modifications apportées à la facilité canadienne. Les modifications apportées à la clause restrictive financière portant sur le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA (tel qu'il est défini et calculé conformément aux modalités de l'acte de fiducie) sont analogues à celles concernant la facilité canadienne décrites ci-dessus. Les taux sont demeurés inchangés, mais la grille de taux a été modifiée afin de prévoir une charge additionnelle advenant le cas où une détérioration de la qualité de notre crédit se produirait. Une telle détérioration s'entend notamment d'une révision à la baisse des cotes attribuées par une agence de notation en deçà de la cote de première qualité et d'un ratio de financement de la dette financée par emprunts au BAIIA, tel qu'il est défini et calculé conformément aux modalités de l'acte de fiducie, supérieur à 2,75 fois.

Facilité américaine

La facilité américaine est entrée en vigueur le 2 juillet 2010, dans le cadre de la conclusion de l'acquisition de WSI. Les sommes disponibles aux termes de la facilité américaine ont servi à rembourser l'encours de la dette de WSI aux États-Unis à la conclusion de la transaction, et elles sont également utilisées aux fins des acquisitions autorisées, sous réserve de certaines restrictions, des dépenses en immobilisations, du refinancement de la dette existante, du fonds de roulement, des lettres de crédit et des besoins généraux de la société. La conclusion de la facilité américaine a permis de porter de 783 500 \$ à 950 000 \$ les montants pouvant être prélevés sur cette facilité, et elle a donné lieu à l'augmentation du total des montants additionnels disponibles aux termes de la facilité (l'« option d'extension »), qui est passé de 36 500 \$ à 300 000 \$. Tous les montants engagés au titre de la facilité américaine sont renouvelables. De plus, la date d'échéance a été prorogée du 21 janvier 2012 au 2 juillet 2014, et certaines clauses restrictives ont été modifiées afin de tenir compte de la situation financière et des activités d'exploitation des sociétés américaines fusionnées. Les clauses restrictives financières aux termes de la facilité américaine demeurent dans l'ensemble inchangées et prévoient un ratio maximal de la dette financée par emprunts au BAIIA roulant des quatre derniers trimestres de 4,0 fois, un ratio minimal du BAIIA roulant des quatre derniers trimestres aux intérêts débiteurs de 2,5 fois, ainsi qu'une restriction applicable aux dépenses en immobilisations ne dépassant pas 1,1 fois l'amortissement réel des immobilisations et des décharges d'un exercice financier donné, tels qu'ils sont définis et calculés conformément à la facilité américaine. Notre facilité américaine exclut la possibilité pour IESI de verser des dividendes si le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA est supérieur à 3,9 fois. En vertu de la facilité américaine, nous sommes tenus de maintenir des couvertures des taux d'intérêt à des taux fixes en ce qui concerne au moins 40 % de la dette totale financée par emprunts, telle qu'elle est définie dans la facilité. Cette exigence demeure inchangée par rapport aux exigences stipulées dans la facilité précédente. Conformément aux exigences, nous satisfaisions à cette condition au 27 octobre 2010.

Les taux relatifs aux avances prélevées sur la facilité ont augmenté de 125 points de base en ce qui concerne les avances au TIOL pour toutes les grilles de taux et de 150 à 200 points de base en ce qui concerne les avances au taux préférentiel bancaire. Les grilles de taux varient de 250 à 325 points de base en sus du TIOL en ce qui concerne les emprunts au TIOL et entre 150 et 225 points de base en sus du taux préférentiel bancaire en ce qui a trait aux avances au taux préférentiel. Les taux relatifs aux lettres de crédit financières ont subi des hausses analogues, et les grilles de taux varient de 212,5 à 337,5 points de base. Les commissions d'engagement sont dans l'ensemble demeurées inchangées et varient de 37,5 à 62,5 points de base, tandis que les taux relatifs aux lettres de crédit ont augmenté d'environ 125 points de base.

Les sûretés aux termes de la facilité américaine demeurent dans l'ensemble inchangées et représentent une sûreté opposable de premier rang grevant l'ensemble des biens meubles et immeubles des sociétés en exploitation aux États-Unis, ainsi qu'un nantissement des titres des entités en exploitation américaines détenus par la société mère américaine.

Le 2 juillet 2010, les avances sur la facilité américaine s'élevaient à 650 000 \$, et les lettres de crédit en cours totalisaient 139 683 \$. La capacité disponible en vertu de la facilité, compte non tenu de l'option d'extension, était de 160 317 \$ au 2 juillet 2010. De plus, le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA à la conclusion de l'acquisition (tel qu'il est défini et calculé conformément à notre facilité américaine) était de 3,24 fois.

Mise à jour au 30 septembre 2010

Le 30 septembre 2010, les avances sur la facilité américaine s'élevaient à 637 500 \$, et les lettres de crédit totalisaient 139 682 \$. La capacité disponible en vertu de la facilité, compte non tenu de l'option d'extension, était de 172 818 \$ au 30 septembre 2010, et notre ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA (tel qu'il est défini et calculé conformément à notre facilité américaine) était de 3,05 fois.

Autres effets

Dans le cadre de l'acquisition de WSI, nous avons pris en charge divers effets, notamment un effet garanti à payer à l'origine à WCA of Florida LLC (« WCA »), et qui a été par la suite cédé à Credit Suisse. Cet effet d'un montant initial de 10 500 \$ a été émis le 29 juin 2007. Il ne porte pas intérêt et nécessite des versements mensuels de 125 \$ jusqu'à son échéance en juin 2014. L'effet a été émis dans le cadre de la transaction intervenue entre WSI et WCA aux fins de l'acquisition de certains actifs de WCA en Floride et de la vente de certaines activités de WSI au Texas.

Par ailleurs, nous avons pris en charge un effet à payer d'un montant initial de 3 500 \$ émis le 14 juin 2002. Cet effet porte intérêt au taux de 6,678 % et il est exigible en 180 versements mensuels égaux de 31 \$, ou sous forme d'un versement annuel équivalent de 370 \$. L'effet viendra à échéance le 14 juin 2017 et le solde impayé au 2 juillet 2010 s'élevait à 2 064 \$. L'effet, qui était non garanti, a été remboursé au cours du trimestre considéré.

Nous avons également pris en charge un effet à payer aux termes d'un accord de financement lié à de l'équipement acheté en 2006. À la conclusion de la transaction, le solde des paiements aux termes de cet effet était de 38 \$. L'effet n'a pas été remboursé au cours du trimestre considéré.

Ratio de la dette à long terme au BAIIA ajusté pro forma^(A)

À la conclusion de l'acquisition de WSI et compte tenu des autres acquisitions conclues, notre ratio de la dette à long terme au BAIIA ajusté pro forma^(A), calculé sur une base combinée et selon le maintien de la parité de change, est d'environ 2,4 fois.

Variations de la dette à long terme au cours de la période terminée le 30 septembre 2010

Facilités de crédit à long terme canadiennes

Au premier trimestre de 2010, nous avons emprunté 50 000 \$ CA en vue de financer une acquisition. Les emprunts souscrits dans le cadre de cette acquisition ont été plus de deux fois plus élevés que l'apport des acquisitions au BAIIA^(A). Aussi notre ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA a-t-il augmenté en conséquence. Au deuxième trimestre de 2010, nous avons remboursé des avances d'un montant de 19 000 \$ CA aux termes de la facilité, en raison principalement des flux de trésorerie élevés provenant des activités d'exploitation. À la conclusion de l'acquisition de WSI, les emprunts à long terme sur notre facilité canadienne s'établissaient à 348 000 \$ CA, comparativement à la tranche restante de 325 000 \$ CA au 30 septembre 2010. Nous continuons de tirer des flux de trésorerie élevés des activités d'exploitation ce trimestre, et nous avons affecté le produit d'environ 12 500 \$ CA des dessaisissements de certains actifs à Calgary et à Ottawa au remboursement de notre dette.

Facilités de crédit à long terme américaines

Aux premier et deuxième trimestres, nous avons remboursé des montants de 10 000 \$ et de 18 000 \$, respectivement. Les flux de trésorerie élevés provenant des activités d'exploitation et la baisse des dépenses en immobilisations et des investissements liés aux décharges, facteurs neutralisés en partie par les acquisitions, constituent les principaux facteurs ayant fait en sorte que nous avons pu rembourser une importante tranche de la dette. À la conclusion de l'acquisition de WSI, les emprunts à long terme sur notre facilité américaine s'établissaient à 650 000 \$, comparativement à la tranche restante de 637 500 \$ au 30 septembre 2010. Comme cela fut le cas aux premier et deuxième trimestres, nous avons continué de tirer des flux de trésorerie élevés des activités d'exploitation au troisième trimestre et les avons affectés au remboursement de notre dette.

Au 30 septembre 2010, nous nous conformions aux clauses restrictives liées à nos facilités de crédit à long terme canadiennes et américaines.

Risques et restrictions

Une tranche de nos deux facilités de crédit renouvelables ainsi qu'une tranche de nos obligations industrielles sont assorties de taux d'intérêt qui sont exposés aux fluctuations du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. Les montants prélevés sur notre facilité de crédit américaine, de 393 500 \$, sur notre facilité renouvelable canadienne, de 325 000 \$ CA, et sur une tranche de nos obligations industrielles, de 64 000 \$, sont exposés au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % du taux d'intérêt variable ferait varier les intérêts débiteurs annualisés, respectivement, de 3 935 \$, de 3 250 \$ CA et de 640 \$. Une augmentation ou une diminution des intérêts débiteurs dans le secteur canadien se répercuterait directement sur la charge d'impôts exigibles. Ainsi, une hausse de 3 250 \$ CA des intérêts débiteurs réduirait la charge d'impôts exigibles d'environ 1 000 \$ CA. À l'heure actuelle, le secteur américain dispose de pertes pouvant être reportées en avant en déduction de bénéfices qui seraient autrement imposables. En conséquence, des augmentations de 3 935 \$ et de 640 \$ des intérêts débiteurs feraient baisser la charge d'impôts reportés d'environ 2 600 \$. Le fait que les intérêts débiteurs sont inversement proportionnels à la charge d'impôts exigibles et à la charge d'impôts reportés demeure vrai pour les secteurs canadien et américain, advenant une baisse des taux d'intérêt.

En vertu des conditions liées à notre débenture, à nos facilités de crédit renouvelables et à nos obligations industrielles (collectivement les « facilités »), nous sommes tenus de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu au devancement du remboursement de la dette sous-jacente. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser la totalité des facilités. Compte tenu de notre rendement actuel et de notre rendement futur, nous prévoyons refinancer la totalité de ces facilités à leur date d'échéance respective ou avant.

Les facilités sont assorties de clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses restreignent, notamment, notre capacité de contracter de nouveaux emprunts, de grever nos biens d'un privilège ou d'une quelque autre charge, de verser des dividendes sur les actions et les APP au-delà de certains niveaux, d'effectuer d'autres paiements, placements, emprunts ou garanties, de vendre ou céder par quelque autre moyen des actifs, ou encore de fusionner avec une autre entité ou de se regrouper avec elle. En outre, les débentures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui nous obligent à observer certains ratios financiers et à nous soumettre à certains tests visant à évaluer notre situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait entraîner le devancement du remboursement. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

Couvertures sur le carburant et swaps de taux d'intérêt

Couvertures sur le carburant – Secteurs américains

Date de conclusion	Montant nominal (gallons par mois – en gallons)	Prix du diesel payé (en dollars)	Variable du prix du diesel reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Octobre 2008	62 500	3,69 \$	Indice du carburant diesel	Juillet 2009	Octobre 2013
Juin 2009	500 000	2,04 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2010	Décembre 2010
Juin 2009	335 000	2,17 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2011	Décembre 2011
Juin 2009	165 000	2,13 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2011	Mai 2011
Juin 2009	170 000	2,31 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Décembre 2012
Juin 2009	165 000	2,28 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Mai 2012
Juin 2009	170 000	2,34 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2013	Mai 2013

Couvertures sur le carburant – Secteur canadien

Date de conclusion	Montant nominal (litres par mois – en litres)	Prix du diesel payé (en dollars)	Variable du prix du diesel reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Septembre 2009	475 000	0,57 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2010	Décembre 2010
Septembre 2009	325 000	0,62 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2011	Décembre 2011
Septembre 2009	162 500	0,65 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Juin 2012
Octobre 2009	475 000	0,57 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2010	Décembre 2010
Octobre 2009	325 000	0,62 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2011	Décembre 2011
Octobre 2009	162 500	0,65 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Juin 2012

Swaps de taux d'intérêt – au 1^{er} novembre

Date de conclusion	Montant nominal	Taux d'intérêt fixe payé (majoré de la marge applicable)	Taux d'intérêt variable reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Avril 2005	25 000 \$	4,73 %	0,29 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	50 000 \$	4,79 %	0,29 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	35 000 \$	4,89 %	0,29 %	Octobre 2007	Octobre 2012
Mars 2009	10 000 \$	1,72 %	0,28 %	Mars 2009	Janvier 2012
Octobre 2010	160 000 \$	1,07 %	0,25 %	Novembre 2010	Juillet 2014

Autres

Notations au Canada

Le 2 juillet 2010, DBRS a confirmé sa notation de BBB (faible) sur nos débetures canadiennes garanties de premier rang de série B. À la suite de cette annonce, la notation qui nous a été attribuée n'est plus placée en examen avec incidences indéterminées, comme elle l'était depuis le 12 novembre 2009.

Notations aux États-Unis

En novembre 2009, Standard & Poor's (« S&P ») a annoncé que la fusion avec WSI n'aurait en soi aucune incidence sur la notation attribuée à notre facilité américaine. Par conséquent, notre facilité américaine est assortie d'une notation de BB+ avec perspective stable. Le 5 mai 2010, Moody's Investor Service (« Moody's ») a révisé à la hausse la notation attribuée à notre facilité américaine, en prévision de la conclusion de l'acquisition de WSI, et notre notation est passée de B1 à Ba2 avec perspective stable.

Flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminés les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux :						
Activités d'exploitation	47 958 \$	76 597 \$	(28 639) \$	173 194 \$	192 649 \$	(19 455) \$
Activités d'investissement	(93 757) \$	(30 050) \$	(63 707) \$	(196 392) \$	(108 592) \$	(87 800) \$
Activités de financement	44 460 \$	(45 387) \$	89 847 \$	25 639 \$	(84 623) \$	110 262 \$

Activités d'exploitation

Pour le trimestre

L'acquisition de WSI a eu une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. L'augmentation du bénéfice d'exploitation du trimestre a été en partie contrebalancée par la hausse des intérêts sur la dette à long terme, des frais de restructuration et des impôts en espèces. Toutes ces augmentations découlent de l'acquisition de WSI, d'autres acquisitions complémentaires et de la croissance interne. Les flux de trésorerie plus élevés provenant des activités d'exploitation ont été contrebalancés par la variation relative à l'utilisation du fonds de roulement hors trésorerie, laquelle s'explique principalement par l'acquisition de WSI.

Pour la période de neuf mois

La variation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour la période de neuf mois écoulée s'explique par les mêmes facteurs que ceux présentés pour le trimestre.

Activités d'investissement

Pour le trimestre

L'augmentation des sorties de fonds liées aux activités d'investissement, soit une hausse d'environ 69 600 \$ par rapport à la période comparative, est attribuable aux acquisitions. L'augmentation des dépenses en immobilisations et des investissements liés aux décharges a été plus que contrebalancée par le produit des actifs nets destinés à la vente, d'environ 12 000 \$. Les facteurs ayant occasionné l'augmentation des dépenses en immobilisations et des investissements liés aux décharges sont décrits à la rubrique « Autres mesures du rendement – Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges » du présent rapport de gestion.

Pour la période de neuf mois

Pour l'exercice à ce jour, l'augmentation sur une base comparative des dépenses liées aux acquisitions, d'environ 102 900 \$, a été supérieure à celle du produit des dessaisissements, d'environ 12 000 \$, et à la réduction des investissements dans les actifs liés aux décharges depuis le début de l'exercice. Des détails sur la diminution des investissements liés aux décharges sont présentés à la rubrique « Autres mesures du rendement – Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges » du présent rapport de gestion.

Activités de financement

Pour le trimestre

L'augmentation du produit net des emprunts à long terme, d'environ 91 700 \$, est attribuable à une série d'emprunts totalisant environ 67 200 \$ ce trimestre, comparativement aux remboursements d'environ 24 500 \$ effectués dans la période précédente. Le financement de l'augmentation sur une base comparative des activités d'acquisition constitue le facteur principal ayant donné lieu à l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Pour la période de neuf mois

Comme pour le trimestre écoulé, la hausse des rentrées de fonds pour l'exercice à ce jour, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, est attribuable à la hausse comparative des activités d'acquisition jumelée à des émissions de titres effectuées aux premier et deuxième trimestres de 2009, dont le produit a servi au remboursement des avances sur la dette à long terme aux États-Unis.

Estimations comptables critiques

Généralités

Notre rapport de gestion est fondé sur l'information tirée de nos états financiers, lesquels ont été dressés conformément aux PCGR des États-Unis. Aux fins de l'établissement de nos états financiers, nous devons effectuer des estimations et porter des jugements qui ont des répercussions sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés et, le cas échéant, sur la présentation connexe d'information sur les actifs et les passifs éventuels. Nous évaluons régulièrement nos estimations, y compris celles qui sont liées aux éléments nécessitant l'exercice d'un jugement important ou qui sont autrement assujetties à un degré intrinsèque d'incertitude. Ces éléments comprennent notamment les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, les actifs liés aux décharges, l'écart d'acquisition, les impôts sur les bénéfices, les réserves pour réclamations en cas d'accident et d'autres éléments liés à nos activités. Nos estimations se fondent sur des données historiques, sur les tendances observées relativement à certains éléments, ainsi que sur les informations ou les évaluations et les autres hypothèses diverses qui, selon nous, sont raisonnables dans les circonstances et qui constituent le fondement sur lequel nous prenons des décisions concernant la valeur comptable de l'actif et du passif qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations.

Nous sommes d'avis que nous avons recours à des estimations importantes aux fins des calculs comptables liés aux éléments décrits ci-après.

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Nous retenons diverses hypothèses au moment d'établir les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, notamment en ce qui concerne les estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et aux activités de surveillance d'après-fermeture, les hypothèses dont se seraient servis des participants au marché pour établir leurs propres estimations (dont le taux d'inflation, les majorations de prix et les incertitudes inhérentes au calendrier des travaux), la cote de crédit de la société, le taux d'intérêt sans risque, la conjoncture économique et financière, les estimations de la capacité d'enfouissement des décharges, le calendrier des dépenses en immobilisations, ainsi que la surveillance et la réglementation de la part des organes gouvernementaux.

Des révisions importantes, à la hausse ou à la baisse, des estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et à la surveillance ou des hypothèses sur lesquelles se seraient appuyés des participants au marché pour parvenir à ces estimations pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, toute chose étant égale par ailleurs. Les matériaux utilisés, dont le prix est fonction du cours des matières premières et, notamment, des cours du carburant ou d'autres marchandises, et dont la valeur varie selon des facteurs ou conditions multiples liés au marché, pourraient faire augmenter ou baisser les estimations techniques. Les révisions à la hausse ou à la baisse des estimations de coûts sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la décharge accepte les déchets. Cependant, les révisions à la hausse des coûts estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté, tandis que les révisions à la baisse sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque utilisé au moment de la comptabilisation initiale des coûts estimatifs liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque moyen pondéré ajusté en fonction de la qualité du crédit s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

Nos estimations de coûts sont fondées sur des techniques d'actualisation. Ainsi, une diminution du taux d'intérêt sans risque ou de notre différentiel du taux d'intérêt sur le taux d'intérêt sans risque, ou des deux, entraînerait une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Inversement, une augmentation donnerait lieu à une diminution des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Des fluctuations de n'importe laquelle de ces estimations pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Une diminution ou une augmentation du taux d'inflation prévu donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Une variation des hypothèses formulées relativement au taux d'inflation pourrait avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Des estimations de la capacité d'enfouissement des décharges sont arrêtées au moins une fois l'an à partir des informations tirées des sondages d'ingénieurs indépendants, lesquelles sont revues par des cadres ayant des connaissances et un savoir-faire appropriés. Une augmentation des estimations de capacité d'enfouissement des décharges découlant de révisions apportées aux permis ou à la conception des décharges ou de révisions apportées aux hypothèses sur la capacité d'enfouissement autorisée ou sur le compactage des déchets ne se répercuterait pas sur les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, mais aurait en revanche une incidence sur la comptabilisation des charges pour les périodes ultérieures. Toute chose étant égale par ailleurs, les charges de désactualisation, qui sont comptabilisées dans les charges d'exploitation, augmentent sur la durée de vie du site, ce qui viendra réduire le BAIIA ajusté^(A). La charge d'amortissement des décharges diminuera d'un montant équivalent. L'inverse s'appliquerait également dans le cas d'une révision à la baisse des estimations de capacité. Des variations dans les estimations de capacité d'enfouissement des décharges pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur nos résultats d'exploitation.

La révision du calendrier des dépenses ou une modification des types de dépenses ou des périodes de surveillance établis en vertu de la surveillance et des règlements gouvernementaux pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Si les échéances devaient être devancées, les estimations constatées en ce qui concerne les coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges augmenteraient. Des modifications apportées aux règles de surveillance et aux réglementations gouvernementales pourraient aussi faire augmenter ou diminuer les coûts estimatifs et en modifier les échéances, ou encore donner lieu à une révision à la hausse ou à la baisse des estimations de capacité en raison de la prolongation ou du raccourcissement de la durée de validité des permis. Un changement issu du gouvernement qui rendrait inactif le permis d'exploitation d'une décharge entraînerait une comptabilisation accélérée des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, ce qui ferait augmenter les montants inscrits au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, augmentation qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par la concurrence ou une importante hausse des coûts ne puissent être neutralisées par la majoration du tarif de déversement et qu'elles nuisent à la rentabilité des décharges ou à la capacité d'assurer la continuité de leur exploitation.

Actifs liés aux décharges

À l'instar des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, le calcul du taux d'amortissement des actifs liés aux décharges nous amène à formuler des hypothèses, notamment sur les estimations techniques relatives aux matériaux et à la main-d'œuvre requis pour construire une décharge, sur l'inflation, sur les estimations de capacité des décharges, ainsi que sur la surveillance et les règlements gouvernementaux.

Des révisions apportées à l'une quelconque de nos estimations et, notamment, aux matériaux utilisés dont le prix dépend du cours des marchandises, une évolution de la conjoncture ou des conditions socioéconomiques qui se répercuterait sur le taux d'inflation, des révisions apportées aux permis ou à la conception des décharges ou aux hypothèses sur la capacité d'enfouissement autorisée ou sur le compactage des déchets qui se répercuteraient sur les estimations de capacité d'enfouissement, ou encore un changement de gouvernement ou un changement instauré par un gouvernement qui se répercuterait sur les estimations de coûts de construction estimatifs ou de capacité, pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Des changements qui se trouveraient à augmenter les coûts estimatifs ou à réduire ou restreindre les estimations de capacité d'enfouissement entraîneraient une augmentation des charges d'amortissement des actifs liés aux décharges sur les périodes à venir, mais n'auraient pas d'incidence immédiate sur les actifs liés aux décharges capitalisés. Une charge d'amortissement plus élevée serait alors constatée sur un délai plus court en vue de rendre compte de la vie raccourcie du site. Des changements venant réduire les coûts estimatifs ou augmenter les estimations de capacité d'enfouissement produiraient l'effet contraire.

Le coût capitalisé des actifs liés aux décharges comprend des sommes engagées relativement au développement, à l'extension et à l'obtention des permis d'exploitation des décharges, en plus des intérêts capitalisés, lesquels sont immobilisés sur la période au cours de laquelle les décharges sont en partie inutilisées parce que des travaux de construction y sont en cours. Ces sommes sont amorties sur la période au cours de laquelle les décharges reçoivent des déchets, et toute révision des estimations de capacité d'enfouissement se répercuterait sur la période d'amortissement de ces coûts. Un changement gouvernemental rendant le permis d'une décharge inactif donnerait lieu à la comptabilisation d'une charge de dépréciation à l'égard des actifs liés aux décharges, charge qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par la concurrence ou une importante hausse des coûts ne puissent être neutralisées par la majoration du tarif de déversement et qu'elles nuisent à la rentabilité des décharges ou à la capacité d'assurer la continuité de leur exploitation.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et il est soumis à des tests de dépréciation une fois par année, ou plus fréquemment lorsque surviennent des événements ou des circonstances à la suite desquels il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation soit devenue inférieure à sa valeur comptable. Citons, à titre d'exemples, les événements ou situations suivants : un changement défavorable important dans l'environnement juridique ou le contexte économique; une action ou évaluation défavorable d'une autorité de réglementation; une concurrence imprévue; la perte de membres clés du personnel; le fait qu'on s'attend à ce qu'il soit plus probable qu'improbable qu'une fraction importante ou la totalité d'une unité d'exploitation sera vendue ou cédée par quelque autre moyen; l'application d'un test à un groupe d'actifs important d'une unité d'exploitation pour déterminer s'il a subi une réduction de valeur ou une dépréciation ou encore la constatation d'une dépréciation d'écart d'acquisition par une filiale qui constitue une composante de l'unité d'exploitation. L'écart d'acquisition n'est pas soumis à un test de dépréciation lorsque les actifs et les passifs qui constituent l'unité d'exploitation n'ont pas changé de façon importante depuis la dernière détermination de la juste valeur, lorsque la dernière détermination de la juste valeur a abouti à un montant qui excédait substantiellement la valeur comptable de l'unité d'exploitation et lorsque, selon une analyse des événements qui se sont produits et des situations qui ont changé depuis la dernière détermination de la juste valeur, il est très peu probable qu'une nouvelle détermination de la juste valeur aboutisse à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité d'exploitation. La société a défini ses unités d'exploitation comme correspondant à ses secteurs d'exploitation, et le montant de l'écart d'acquisition attribué à chacune ainsi que la méthode utilisée pour effectuer ces attributions ont été les mêmes d'une période à l'autre. Par suite de l'acquisition de WSI conclue au troisième trimestre de 2010, les activités d'exploitation de WSI au Canada ont été intégrées à notre secteur canadien et les activités d'exploitation de WSI aux États-Unis, à notre secteur sud des États-Unis.

Un test de dépréciation comporte deux étapes. Au cours de la première étape, nous devons comparer la juste valeur de nos unités d'exploitation à leur valeur comptable. Si la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, l'écart d'acquisition de cette unité n'est pas considéré comme ayant perdu de la valeur. Cependant, si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de cette unité est comparée à sa valeur comptable afin de mesurer la perte de valeur, s'il en est. La juste valeur de l'écart d'acquisition est calculée de la même façon que pour un écart d'acquisition lié à un regroupement d'entreprises, à savoir que l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les montants inscrits au titre de son actif et de son passif constitue la juste valeur de son écart d'acquisition. La juste valeur représente le montant pour lequel un élément peut être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération réelle entre parties consentantes, soit dans un contexte autre que celui d'une vente forcée ou d'une liquidation. Pour déterminer la juste valeur, nous suivons généralement la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Nous tenons compte aussi d'autres méthodes d'évaluation de la juste valeur. Ainsi, nous comparons les justes valeurs établies selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs à celles obtenues par d'autres méthodes d'évaluation de la juste valeur, dont l'ensemble ou une partie des suivantes, à savoir la multiplication du BAIIA ajusté^(A) par un multiplicateur de marché, des offres d'éventuelles parties à un litige, le cas échéant, ou des expertises. Dans certains cas, il peut être plus approprié d'avoir recours à une autre méthode d'évaluation de la juste valeur. Ainsi, si la valeur de notre entreprise venait à diminuer en raison de l'érosion du cours de nos actions ou si notre BAIIA ajusté^(A) devait diminuer par suite d'une récession plus sévère et plus longue, d'une perte d'affaires ou de la perte d'un permis d'exploitation, l'écart d'acquisition pourrait subir une perte de valeur, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Notre test de dépréciation annuel a été réalisé le 30 avril 2010 et a révélé que la juste valeur de chacune de nos unités d'exploitation dépassait substantiellement sa valeur comptable. En conséquence, le test de dépréciation annuel n'a donné lieu à la constatation d'aucune moins-value. Bien que l'acquisition de WSI ait donné lieu à une augmentation importante de la valeur comptable de l'écart d'acquisition, rien n'indique que la juste valeur de nos unités d'exploitation est inférieure à leur valeur comptable.

Nous continuons de suivre l'évolution de la conjoncture économique et financière et nous effectuerons un nouveau test de dépréciation à l'égard de l'écart d'acquisition si la situation doit le commander.

Impôts sur les bénéfiques

Les impôts reportés sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Suivant cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts reportés sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur. L'incidence d'une révision des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts reportés est comptabilisée dans les résultats de la période au cours de laquelle la révision a lieu. Les reports prospectifs de pertes fiscales non utilisées qui ne respectent pas le seuil de probabilité de réalisation sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value dans le calcul des actifs d'impôts reportés.

Des révisions majeures des taux d'imposition ou lois fiscales en vigueur, ou des estimations relatives aux écarts temporaires et à leur résorption pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. En outre, des modifications de règlement ou un bénéfice imposable insuffisant pourraient se répercuter sur notre capacité de reporter prospectivement nos pertes fiscales, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos impôts reportés.

La constatation des actifs d'impôts reportés liés aux pertes inutilisées qui sont reportées en avant s'appuie sur la capacité de générer un revenu imposable que nous avons démontrée par le passé et que nous prévoyons démontrer dans l'avenir. Cependant, si jamais nous devons être incapables de continuer de générer des bénéfices imposables, les actifs d'impôts reportés découlant des pertes inutilisées pouvant être reportées prospectivement pourraient ne pas être disponibles avant leur expiration. Nous avons tout mis en œuvre par le passé et continuerons de tout mettre en œuvre à l'avenir pour assurer que les déductions fiscales discrétionnaires sont réduites durant les périodes pendant lesquelles l'expiration des pertes reportées prospectivement est imminente, afin de maximiser la réalisation de ces actifs d'impôts reportés. Dans l'éventualité où nous n'arriverions pas à réaliser les actifs d'impôts reportés découlant de pertes reportées en avant, nous inscrivons une charge d'impôts reportés au cours de la période pendant laquelle nous avons établi qu'il était moins probable qu'improbable que les pertes soient réalisées. Notre exposition maximale est égale à la valeur comptable de l'actif d'impôts reportés attribuable aux pertes reportées en avant, à savoir environ 133 300 \$. Les pertes reportées en avant découlant de notre acquisition de WSI et liées précisément aux activités d'exploitation de cette dernière aux États-Unis sont actuellement contrebalancées au moyen d'une provision pour moins-value. La fusion des activités d'exploitation de WSI et de IESI que nous entendons réaliser aux États-Unis devrait avoir pour effet d'alléger la provision pour moins-value et d'éliminer le risque de ne pas réaliser ces actifs d'impôts reportés au cours des périodes futures. Ainsi, compte tenu de notre capacité historique à générer des bénéfiques imposables et de nos prévisions pour l'avenir, nous considérons que le risque de ne pas réaliser ces actifs d'impôts reportés est faible.

Nous avons constaté des charges comptables relativement aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et ces charges comptables ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur une base similaire. Cet écart s'est traduit par un actif d'impôts reportés. En vertu des conditions du permis d'exploitation de nos décharges, nous devons respecter les obligations liées aux activités de surveillance de fermeture et d'après-fermeture à chaque site. À notre avis, nos résultats financiers passés, nos résultats financiers prévus et nos relations avec tous les ordres de gouvernement et la collectivité constituent des facteurs clés qui indiquent que nous allons poursuivre l'exploitation de la société et, à ce titre, nous considérons que le risque de ne pas constater ces actifs d'impôts reportés est faible.

Réserves pour réclamations en cas d'accident

Aux États-Unis, nous sommes autoassurés à l'égard de certaines responsabilités générales, civiles et d'indemnisation des accidents du travail. En ce qui concerne certaines réclamations autoassurées, une garantie d'assurance en excédent des pertes est maintenue pour les accidents dont les réclamations dépassent 250 \$ et 500 \$, selon la période de police au cours de laquelle la réclamation est déposée. En ce qui concerne les réclamations pour lesquelles une garantie d'assurance en excédent des pertes n'est pas maintenue, une garantie d'assurance additionnelle a été ajoutée afin de couvrir les réclamations qui dépassent les niveaux d'autoassurance. Chaque trimestre et chaque année, nous partons de rapports d'actuaire indépendants pour élaborer nos estimations à l'égard des réclamations présentées et des réclamations reçues, mais non encore présentées.

Des variations importantes des hypothèses utilisées dans l'évaluation et la constitution de réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, incluant les réclamations classées et non présentées, l'historique des réclamations, la fréquence des réclamations et le montant des règlements connexes pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Autres estimations

D'autres estimations sont formulées, notamment, sur les éléments suivants : l'estimation des créances douteuses; les hypothèses de recouvrabilité des actifs liés à l'aménagement des décharges; la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels; les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des paiements conditionnels liés aux acquisitions; les diverses estimations économiques utilisées pour les évaluations de la juste valeur, dont celles sur les taux d'intérêt et d'inflation; la rémunération à base d'actions, y compris diverses estimations suivant un modèle d'établissement des prix des options, et la juste valeur des instruments financiers.

Nouvelles conventions comptables adoptées ou devant être adoptées

Amélioration des évaluations et de l'information à fournir relativement à la juste valeur

En janvier 2010, le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») a publié une autre directive visant à améliorer les évaluations et les informations à l'égard de la juste valeur. Cette directive modificatrice établit de nouvelles informations à fournir, dont : de l'information sur tout transfert important en provenance ou à destination du niveau 1 et du niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur ainsi que les motifs de ce transfert; un rapprochement entre les évaluations de la juste valeur au niveau 3 présentant séparément de l'information sur les achats, les ventes, les émissions et les règlements, en montants bruts plutôt que nets; de l'information à fournir sur les évaluations à la juste valeur pour chaque catégorie d'actifs et de passifs et de l'information sur les techniques d'évaluation et les données utilisées pour arriver à ces justes valeurs, tant récurrentes que non récurrentes (niveau 2 et niveau 3). En ce qui nous concerne, cette directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, sauf en ce qui a trait aux informations à fournir relativement aux achats, aux ventes, aux émissions et aux règlements dans le rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Cette directive ne devrait pas avoir de répercussions majeures sur nos états financiers.

Présentation d'informations supplémentaires à l'égard de la qualité du crédit des créances de financement liées au financement et de la provision pour pertes sur créances

En juillet 2010, le FASB a publié des obligations d'information renforcée et subdivisée à l'égard de la qualité du crédit des débiteurs liés au financement et de la provision pour pertes sur créances d'une entité. Ces informations supplémentaires visent à améliorer la compréhension par les utilisateurs d'états financiers de la nature du risque de crédit associé aux créances de financement liées au financement d'une entité et de l'évaluation de ce risque par cette dernière au moment d'estimer sa provision pour pertes sur créances, ainsi que des variations de ladite provision et des raisons pour lesquelles elles se produisent. Les nouvelles exigences de communication de l'information mettent l'accent sur cinq éléments, dont les créances de financement improductives et en souffrance, la provision pour pertes sur créances liée aux créances de financement, les prêts douteux ainsi que l'information et les modifications concernant la qualité de crédit. La nouvelle directive ne s'applique pas aux comptes clients à court terme, aux créances de financement évaluées à la juste valeur dont les variations sont comptabilisées en résultat, aux créances de financement évaluées au moindre du coût ou de la juste valeur ni aux prêts acquis qui présentent une faible qualité de crédit. La société devra se conformer à certaines parties de cette directive à partir du 31 décembre 2010 et au reste à partir du 31 mars 2011. Bien que la société détienne des créances de financement, celles-ci ne sont pas importantes à titre collectif et sont à recevoir de villes de la province du Québec. Ainsi, la société ne prévoit pas que cette directive aura une incidence importante sur ses états financiers.

Opérations entre des parties liées

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Le 4 janvier 2010, nous avons conclu avec deux sociétés une convention d'achat d'actions visant l'acquisition d'une participation de cinquante pour cent dans chacune. La participation de cinquante pour cent restante est détenue par deux fiducies. Le frère du vice-président et chef de la direction de la société agit à titre de fiduciaire pour le compte des deux fiducies, et le vice-président et chef de la direction de la société agit à titre de fiduciaire pour le compte de l'une des deux fiducies. Le vice-président et chef de la direction de la société n'a pas d'intérêt économique dans les fiducies ni dans leurs actifs sous-jacents. Les activités de chacune de ces deux entreprises cadrent avec les activités de la société et consistent essentiellement à louer des compacteurs et du matériel connexe. Notre participation dans ces entreprises au 30 septembre 2010 se chiffre à environ 3 300 \$, soit 3 500 \$ CA, ce qui comprend des actions ordinaires de ces sociétés et des ajustements nets, selon la définition qu'en donne la convention d'achat d'actions.

Nous comptabilisons nos participations dans ces entreprises à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, nous comptabilisons notre participation initiale au coût, et la valeur comptable de notre participation est ultérieurement ajustée de manière à rendre compte de notre quote-part des bénéfices post-acquisition de l'entité émettrice, établie selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Il est tenu compte de la valeur de cet ajustement dans le calcul de notre bénéfice net. En outre, notre participation dans ces sociétés est révisée à la hausse ou à la baisse de manière à rendre compte de notre quote-part des opérations sur capitaux propres, des modifications de conventions comptables ou des corrections d'erreurs sur les états financiers de périodes précédentes qui se répercutent sur des périodes postérieures à l'acquisition. Les dividendes reçus ou à recevoir de l'entité émettrice sont portés en réduction de la valeur comptable de notre participation.

Le beau-père du vice-président directeur, développement interne, de la société était un employé de WSI jusqu'au moment où il a pris sa retraite, en octobre 2008. Il recevra, à titre de contrepartie partielle, un revenu de retraite de 300 \$ CA en 2010 et de 100 \$ CA pour chaque année subséquente, jusqu'à son décès.

Nous louons des locaux à bureaux qui sont la propriété du fils de l'un de nos administrateurs. Le bail visant ces locaux, qui est entré en vigueur en 2004, a une durée de 10 ans et demi et il peut être prorogé pour une période supplémentaire de cinq ans. Les coûts de location annuels s'élèvent à environ 300 \$ CA. Nous prévoyons procéder à une sous-location en vertu de ces locaux.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités.

Perspectives

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Aperçu

La direction s'est engagée à appliquer ses stratégies d'amélioration axées sur le marché à l'accroissement de la valeur pour ses actionnaires. L'objectif de la direction est l'amélioration continue, synonyme de croissance des produits et de maîtrise des coûts. La pénétration de nouveaux marchés, l'élargissement de notre part des marchés existants et l'aménagement des décharges seront au cœur de nos préoccupations à mesure que nous rechercherons des moyens d'étendre nos ramifications, d'accroître notre clientèle sur les marchés stratégiques et d'accentuer l'internalisation des déchets éliminés. Notre dynamisme repose sur de solides atouts, comme de bons antécédents en matière de croissance interne, une croissance par la voie d'acquisitions stratégiques, une forte compétitivité, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, des méthodes d'exploitation rigoureuses, des besoins prévisibles en matière d'investissements de remplacement et des flux de trésorerie stables. Nous comptons bien continuer de tabler sur ces atouts à l'avenir.

Raisons à l'appui de l'acquisition de WSI

Nous avons effectué l'acquisition conformément à notre stratégie de croissance au moyen d'acquisitions. En particulier, nous croyons que l'acquisition offrira l'occasion de diversifier nos activités sur les marchés américain et canadien, les segments de la clientèle et les gammes de services. De plus, la transaction nous permettra d'augmenter l'internalisation des déchets éliminés sur nos marchés canadien et du nord-est américain. En outre, nous sommes d'avis que l'acquisition de WSI donnera lieu à des synergies annuelles, à des flux de trésorerie ainsi qu'à l'augmentation du bénéfice par action, ce qui améliorera les rendements à court et à long terme pour nos actionnaires. Nous prévoyons affecter les flux de trésorerie supplémentaires qui devraient découler de l'acquisition à toute combinaison des éléments suivants : la croissance, les paiements de dividendes, les acquisitions relatives stratégiques additionnelles, la réduction de la dette ou les rachats d'actions ordinaires.

Actifs cédés

Conformément à un consentement signé avec le Bureau canadien de la concurrence, nous sommes tenus de nous départir de certains contrats conclus avec des clients commerciaux et de matériel acquis de WSI dans cinq de nos marchés canadiens, soit Calgary et Edmonton, en Alberta, et Hamilton, Ottawa et le comté de Simcoe, en Ontario. Au total, ces actifs génèrent, au total, des produits annualisés d'environ 18 500 \$ CA. Nous devons également nous départir d'une station de transfert faisant double emploi à Hamilton, en Ontario. Au 30 septembre 2010, nous avons cédé certains actifs à Calgary et à Ottawa pour un produit total d'environ 12 500 \$ CA. En octobre 2010, nous avons également cédé des actifs d'Edmonton destinés à la vente pour un produit total d'environ 5 500 \$ CA. Quant aux actifs de Hamilton, notamment la station de transfert faisant double emploi, et du comté de Simcoe, nous prévoyons les vendre d'ici la fin de l'exercice.

Perspectives pour 2010

Les perspectives mises à jour pour 2010 incluses dans notre rapport du deuxième trimestre demeurent les mêmes. Nos perspectives tenaient compte, notamment, de l'acquisition de WSI, de plusieurs acquisitions complémentaires effectuées aux premier et deuxième trimestres de 2010 et de l'acquisition de SWDI LLC conclue le 1^{er} juillet 2010. Nos perspectives se fondaient sur le maintien de la conjoncture actuelle et ne tenaient pas compte de l'incidence de toute acquisition additionnelle. Aux fins de ces estimations, nous avons utilisé un taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain de 0,952 \$.

Les perspectives qui suivent sont de nature prospective. Nos résultats réels pourraient différer considérablement et ils sont assujettis aux risques et incertitudes décrits à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

- Produits estimatifs se situant entre 1,395 milliard de dollars et 1,415 milliard de dollars
- BAIIA ajusté^(A) estimatif se situant entre 405 millions de dollars et 417 millions de dollars
- Charge d'amortissement estimative, exprimée en pourcentage des produits, se situant entre 14,5 % et 15,0 %
- Dépenses en immobilisations et investissements liés aux décharges estimatifs se situant entre 127 millions de dollars et 137 millions de dollars
- Taux d'imposition effectif estimatif représentant entre 37,5 % et 38,5 % du bénéfice avant les impôts et la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation
- Impôts en espèces estimatifs se situant entre 38 millions de dollars et 39 millions de dollars
- Flux de trésorerie disponibles^(B) estimatifs se situant entre 190 millions de dollars et 200 millions de dollars
- Dividende en espèces annuel prévu de 0,50 \$ CA par action, payable trimestriellement

Stratégie

Accroître la densité de la collecte. Nous cherchons à évoluer dans des marchés urbains à haute densité de population, qui nous offrent l'occasion d'améliorer notre situation commerciale. Notre capacité d'accroître de façon stratégique la densité de la collecte dans un marché donné nous donne plus de souplesse pour mettre en œuvre nos stratégies de croissance interne, générer des flux de trésorerie et augmenter nos marges par intégration verticale. En outre, la capacité de tirer des produits horaires supérieurs en regard de frais qui restent fixes donne un levier d'exploitation à notre modèle de gestion. Nous continuerons de nous concentrer sur les marchés actuels qui soutiennent notre stratégie de marché tout en cherchant de nouveaux créneaux où mettre en application notre stratégie d'exploitation.

Optimiser notre portefeuille d'actifs pour tirer un meilleur rendement de nos investissements. Nous cherchons à équilibrer la composition de nos actifs au sein de nos secteurs et de nos régions d'exploitation de manière qu'ils se prêtent à l'application de nos stratégies de productivité. En optimisant nos actifs de collecte et de mise en décharge en fonction d'un bassin de clients commerciaux, industriels et résidentiels, nous croyons pouvoir augmenter le rendement du capital investi. Ces cinq dernières années, notre portefeuille d'actifs au Canada a systématiquement généré un solide BAIIA ajusté^(A). Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous allons continuer de suivre différentes stratégies visant à ajuster notre portefeuille d'actifs de manière à accroître nos marges aux États-Unis. Ainsi, comme l'empreinte de nos actifs dans le nord-est des États-Unis comporte une proportion d'activités liées aux décharges plus élevée que ce que nous jugeons optimal, nous prévoyons acquérir des actifs de collecte en vue d'en accroître la densité et optimiser les stratégies en matière de prix et de volume grâce à nos actifs de collecte dans ce secteur ou dans des secteurs adjacents.

Stimuler la croissance interne. Par une démarche de prospection systématique, nous cherchons à augmenter les volumes de collecte contractuels dans les marchés où nous sommes présents. Plus particulièrement, nous axons nos efforts sur l'obtention de nouveaux contrats auprès de clients commerciaux, industriels et résidentiels dans des marchés que nous savons pouvoir intégrer à nos activités existantes. En accroissant la densité de nos itinéraires de collecte, nous pouvons accroître l'internalisation et les marges de nos activités existantes. Nous prévoyons en outre appliquer différentes stratégies de tarification lorsque les circonstances s'y prêteront, pour réaliser la pleine valeur de nos offres de services.

Accroître l'internalisation. Nous cherchons à accroître l'internalisation des déchets dans les marchés que nous desservons en contrôlant tout le flux des déchets, depuis la collecte jusqu'à la mise en décharge. L'internalisation nous donne un meilleur contrôle sur les coûts en nous évitant d'avoir à payer à des tiers des redevances pour l'utilisation de leurs décharges et en nous aidant à utiliser nos actifs à meilleur escient. Nous estimons que l'intégration verticale est essentielle au maintien d'un accès continu aux décharges ou installations de traitement des déchets à des conditions qui sont favorables ainsi qu'au maintien de l'approvisionnement continu en déchets dont dépend l'exploitation rentable de ces installations. Nous souhaitons accroître la densité des itinéraires de collecte et acquérir des actifs qui multiplieront les occasions d'intégration verticale dans des marchés qui peuvent soutenir nos objectifs d'internalisation.

Poursuivre des acquisitions d'intérêt stratégique. Nous appliquons une grande discipline à l'évaluation de nos projets d'acquisitions stratégiques. Notamment, nous recherchons des acquisitions susceptibles d'appuyer notre stratégie commerciale et de contribuer aux flux de trésorerie disponibles^(B), avant la prise en compte des synergies. Nos recherches d'acquisitions sont axées sur les marchés qui, selon nous, peuvent valoriser davantage nos activités existantes ou dont les perspectives de croissance sont importantes. Nous sommes d'avis que notre équipe de direction chevronnée, notre stratégie d'exploitation décentralisée, notre santé financière et notre taille font de nous un acheteur intéressant pour les acquisitions projetées.

Activités

Sur le plan de l'exploitation, notre objectif est de répercuter sur nos clients finaux les surcharges liées au carburant et aux marchandises ainsi que les coûts environnementaux, dont les frais d'élimination des déchets imposés par le gouvernement, en vue d'éliminer la variabilité des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie. Cependant, certains services ou contrats ne nous permettent pas d'absorber facilement les variations des prix du carburant et des marchandises. Aussi, pour atténuer au moins une certaine variabilité, nous arrive-t-il de conclure des contrats de couverture des prix du carburant et des marchandises. Les hausses du prix du carburant, des coûts environnementaux et des frais d'élimination de déchets imposés par le gouvernement ont pour effet d'accroître les produits, à condition que ces augmentations soient répercutées sur nos clients, ce qui, toutes choses étant égales par ailleurs, a pour effet de faire baisser notre marge brute d'exploitation (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

Produits

Nous estimons que nos produits sont étroitement liés à la croissance du produit intérieur brut (le « PIB ») et à la croissance globale de la population dans les secteurs que nous desservons. Au Canada, la croissance du PIB prévue pour 2010 est de l'ordre de 2,5 % à 3,0 %. Par conséquent, nous prévoyons, au minimum, enregistrer une croissance des produits en 2010 au moins égale à celle du PIB, au Canada. De plus, nous maintenons notre objectif d'accroître le volume et la croissance interne afin d'améliorer la densité et la productivité et nous continuerons de nous concentrer sur la croissance des prix de base dans les marchés que nous desservons. Nous chercherons en outre à maximiser le tonnage des décharges en vue d'absorber les variations des charges d'exploitation découlant des prix du carburant diesel et des autres coûts variables et nous entendons poursuivre notre croissance au moyen d'acquisitions stratégiques complémentaires.

Aux États-Unis, les prévisions de croissance du PIB sont de l'ordre de 2,5 % à 3,0 % pour 2010. Nous prévoyons que nos activités d'exploitation dans le secteur sud des États-Unis sauront tirer parti de la croissance du PIB. Toutefois, nous sommes moins optimistes à l'égard de la capacité de nos activités d'exploitation dans le secteur nord-est des États-Unis de progresser au même rythme en 2010. Comme pour nos activités d'exploitation au Canada, nous continuerons de suivre nos stratégies axées sur le marché en vue d'influer sur les prix, les volumes, la densité et la productivité. Nous continuerons de répercuter la variabilité des charges d'exploitation et poursuivrons notre croissance par la voie d'acquisitions stratégiques.

Comme il est décrit à la rubrique « Acquisition de WSI » du présent rapport de gestion, l'aboutissement du projet d'acquisition de WSI aura des répercussions majeures pour ce qui est de nos résultats d'exploitation consolidés de 2010.

Autres

Inscription à la cote de plus d'une Bourse

Nos actions sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Les investisseurs actuels et éventuels peuvent donc négocier nos actions ordinaires sur l'une ou l'autre d'entre elles. Depuis que nos actions sont cotées sur plusieurs Bourses, les volumes de négociation moyens quotidiens de nos actions ordinaires ont été multipliés par deux. Nous prévoyons que les volumes de négociation se maintiendront à leur niveau actuel.

Fiscalité

En 2009, notre secteur canadien a bien utilisé toutes les exonérations fiscales que lui procure le report prospectif de pertes, ce qui a donné lieu à une augmentation de la charge d'impôts en espèces en 2010. On se reportera à la rubrique sur les liquidités présentée ci-dessous pour un complément d'information.

En mars 2010, le ministre des Finances a annoncé son intention d'autoriser les filiales d'une fiducie de revenu à utiliser les pertes liées à des propriétés qui auraient autrement été perdues à la liquidation de cette fiducie. En raison de la liquidation de la fiducie de revenu en 2009, nous ne pourrions cependant comptabiliser cet avantage fiscal tant que cette prise de position n'aura pas été officiellement adoptée. Plus de 3 000 \$ CA devraient découler de cet avantage fiscal.

Financement de la croissance stratégique

L'un de nos objectifs consiste à favoriser la croissance de l'entreprise tant à l'interne que par des acquisitions stratégiques. La croissance par acquisitions stratégiques est tributaire de notre capacité à générer des flux de trésorerie disponibles^(B) et à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres. Nous croyons en notre capacité de générer des flux de trésorerie disponibles^(B) supérieurs aux dividendes que nous aurons à payer et que cet excédent pourra servir à financer une partie de notre croissance continue, dont celle qui viendra de nos acquisitions stratégiques. Pour parvenir à une croissance notable, notamment par la voie d'acquisitions stratégiques, nous devons continuer d'avoir accès aux marchés des titres de créance et des titres de participation. Tout resserrement des marchés financiers pourrait nuire à notre capacité de croissance par acquisitions stratégiques. Nous continuons de croire, cependant, que notre accès actuel aux marchés financiers est suffisant pour satisfaire nos besoins à court et à long terme en matière de croissance.

Liquidités

Notre capacité à tirer des flux de trésorerie de notre exploitation est solide.

Dans le cadre de l'acquisition de WSI, nous avons modifié nos facilités de crédit canadiennes et américaines le 2 juillet 2010. On se reportera à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour un complément d'information à cet égard. Bien que nous nous attendions à tirer des activités de WSI, après l'acquisition, des flux de trésorerie conséquents, nous n'en engagerons pas moins des coûts d'emprunt plus élevés sur les avances sur nos facilités de crédit canadiennes et américaines. Comme les intérêts débiteurs sont intégralement déductibles du bénéfice imposable, leur augmentation fera baisser la charge d'impôts.

De plus, comme les taux d'emprunt sont à un niveau historiquement bas tant au Canada qu'aux États-Unis, si l'économie se redresse, il devrait y avoir une hausse des taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt ferait augmenter les intérêts débiteurs, ce qui serait en partie contrebalancé par la diminution des charges d'impôts exigibles ou reportés.

Nos activités génèrent des flux de trésorerie stables qui, selon nous, devraient être supérieurs à ce dont nous avons besoin pour poursuivre nos activités de façon stable et verser des dividendes, tels qu'ils sont régulièrement établis par le conseil d'administration. Si nous ne menons pas à bien notre stratégie de croissance par voie d'acquisitions, nous prévoyons que l'excédent de trésorerie servirait d'abord au remboursement des avances sur la dette à long terme, puis au rachat de nos actions ordinaires ou au versement de dividendes plus élevés. La réalisation d'acquisitions importantes ne manquera pas de se répercuter sur nos liquidités disponibles et les taux de nos emprunts. Notre équipe d'expansion commerciale continue de poursuivre notre stratégie de croissance par voie d'acquisitions. Toutefois, il est difficile de déterminer quelles entreprises seront effectivement acquises et le moment auquel ces acquisitions se répercuteront sur nos liquidités.

Retenues d'impôt sur les revenus de source étrangère

Le cas échéant, les retenues d'impôt prélevées sur les revenus de source étrangère sont constatées dans la charge d'impôts exigibles, à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. Une hausse des dividendes à payer par IESI ou l'incapacité d'IESI de rembourser le capital feraient augmenter les impôts retenus sur les revenus de source étrangère de la société. De plus, dans le cadre de l'acquisition de WSI, divers changements ont été apportés à notre structure organisationnelle de manière à structurer de façon appropriée et à conclure la transaction. En raison de l'un de ces changements, une portion de nos activités d'exploitation au Canada est détenue par une société de portefeuille américaine. En conséquence, la société mère canadienne devra, en sus des dividendes destinés aux actionnaires de IESI-BFC Ltd. qui leur seront distribués par cette dernière, verser des dividendes d'un même montant à la société de portefeuille américaine. Les montants versés par la société mère canadienne à la société de portefeuille américaine sont assujettis à des retenues d'impôt.

Optimisation des pertes fiscales et efficacité fiscale de la structure

La direction revoit périodiquement sa structure organisationnelle en vue de favoriser une plus grande efficacité fiscale et d'optimiser l'utilisation des pertes fiscales qui y est faite. Nous prévoyons devoir engager des frais de restructuration supplémentaires à cet égard.

Amortissement

Jusqu'à présent, nous avons comptabilisé nos acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, nous devons constater la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et, notamment, comptabiliser tous les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. Au moment de l'acquisition, les ajustements de juste valeur augmentent habituellement la valeur comptable des immobilisations et des actifs liés aux décharges, ce qui donne lieu, en général, à l'attribution d'une tranche du prix d'achat aux actifs incorporels identifiés. Ainsi, l'amortissement des immobilisations, des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels comprend non seulement l'amortissement du coût initial, mais également l'amortissement des ajustements de juste valeur constatés au moment de l'acquisition. Bien que nous ayons connu une croissance interne, une grande part de notre croissance globale a été réalisée par la voie d'acquisitions. Comme quoi la charge d'amortissement comprend d'importants ajustements de juste valeur. Les plus importants ajustements de juste valeur que nous avons enregistrés sont liés à la création de notre société préexistante, à notre premier appel public à l'épargne, ainsi qu'aux acquisitions d'IESI, de la décharge Ridge et de Winters Bros. Vu la difficulté d'isoler l'ajustement de juste valeur lié à chacune des acquisitions que nous avons conclues, les montants présentés ci-après illustrent l'incidence que les ajustements de juste valeur ont eue, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, sur la charge globale d'amortissement : les ajustements à la juste valeur des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels constatés lors de notre premier appel public à l'épargne ont compté pour environ 15 600 \$, ou 10,0 %, de l'amortissement total en 2009, tandis que les ajustements à la juste valeur des immobilisations et des actifs liés aux décharges constatés lors de l'acquisition d'IESI ont compté pour environ 12 300 \$, ou 7,9 %, de la charge d'amortissement totale en 2009. Les ajustements de juste valeur sont constatés à même la charge d'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. En ce qui concerne les actifs liés aux décharges, les ajustements de juste valeur sont amortis sur la durée de vie utile permise ou réputée permise des décharges. À mesure que nous poursuivrons notre croissance par la voie d'acquisitions, la charge d'amortissement continuera d'augmenter. Cette augmentation sera atténuée par la baisse découlant des ajustements à la juste valeur entièrement amortis.

Avec prise d'effet en avril 2010, certains actifs incorporels constatés à la faveur du premier appel public à l'épargne du Fonds ont été intégralement amortis. En conséquence, l'amortissement des actifs incorporels a baissé d'environ 2 200 \$ CA par trimestre.

Relativement à l'acquisition de WSI, nous avons comptabilisé d'importants ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et nous avons constaté notamment les actifs incorporels indépendamment de l'écart d'acquisition. La charge d'amortissement de ces ajustements de juste valeur est importante. Comme il est mentionné précédemment, les ajustements de juste valeur sont constatés à même la charge d'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. En ce qui concerne les actifs liés aux décharges, les ajustements de juste valeur sont amortis sur la durée de vie utile permise ou réputée permise des décharges. La charge d'amortissement liée aux ajustements de juste valeur des immobilisations, des actifs liés aux décharges et des éléments identifiables des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de WSI a totalisé environ 5 500 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010. L'ajustement définitif de la juste valeur en fonction du calcul du prix d'achat de WSI n'a pas été amorti, et la charge d'amortissement variera donc en conséquence.

Instruments financiers

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Nous classons nos instruments financiers de la façon suivante :

Détenus à des fins de transaction – Actif ou passif financier qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes : il est acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers donné qui sont gérés ensemble, il s'agit d'un dérivé non désigné aux fins de la comptabilité de couverture, ou encore il a été désigné par la société, lors de sa comptabilisation initiale, comme détenu à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur. Lors de la constatation initiale, nous avons désigné les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés comme détenus à des fins de transaction. Les gains ou pertes sur les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu comme gain ou perte sur instruments financiers, un montant correspondant étant comptabilisé au titre des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés dans notre bilan consolidé.

Nous concluons différents types d'instruments financiers dérivés qui sont classés comme détenus à des fins de transaction. Ces instruments peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises, des contrats de change et des couvertures liées au vieux carton ondulé ou une combinaison de ceux-ci. Les gains ou pertes sur ces instruments dérivés, qui ne sont pas désignés comme des couvertures, sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu à titre de gain ou de perte sur instruments financiers entrant dans le résultat net, avec inscription d'un montant compensatoire aux autres actifs ou autres passifs du bilan consolidé.

Placements détenus jusqu'à leur échéance – Actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéances fixes que nous avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. En sont exclus les actifs financiers qui, lors de leur comptabilisation initiale, sont désignés comme détenus à des fins de transaction ou comme disponibles à la vente, ainsi que les actifs financiers qui répondent à la définition de prêts et créances. Les placements détenus jusqu'à échéance sont mesurés au coût après amortissement, après la constatation initiale. À l'exception de nos placements dans l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation, nous n'avons aucun actif financier désigné comme détenu jusqu'à son échéance.

Disponibles à la vente – Actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui ne sont classés ni dans les prêts ou créances, ni dans les placements détenus jusqu'à échéance, ni comme détenus à des fins de transaction. Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur. Nous n'avons aucun actif financier désigné comme disponible à la vente.

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Notre exposition au risque de crédit se limite principalement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux autres débiteurs, aux coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés, aux swaps de taux d'intérêt et swaps sur marchandises et, le cas échéant, aux contrats de change et contrats de couverture liés au vieux carton ondulé. Dans tous les cas, notre objectif de gestion du risque, qu'il soit de crédit, d'illiquidité, de marché ou autre, est de ramener notre exposition à un niveau cadrant avec notre tolérance au risque.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La responsabilité de choisir les institutions bancaires avec lesquelles nous traiterons et auprès desquelles nous conserverons des dépôts incombe à certains membres de la haute direction. Le choix des institutions financières établi par la direction est approuvé par le conseil d'administration. En règle générale, la haute direction choisit des institutions financières qui sont parties aux facilités de crédit à long terme de la société et dont elle considère la taille, la liquidité et la stabilité comme adéquates. La direction examine l'exposition de la société au risque de crédit de temps à autre ou lorsque les conditions indiquent que l'exposition de la société au risque de crédit a changé ou pourrait le faire. Notre exposition maximale au risque de crédit correspond à la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan consolidé, soit environ 7 500 \$ (environ 5 000 \$ au 31 décembre 2009). Nous ne détenons aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur nos soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Nous considérons que la qualité de crédit de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie est élevée et qu'aucun montant n'a perdu de valeur.

Débiteurs

Nous sommes exposés au risque de crédit lié à nos débiteurs dans le cours normal des activités. Notre exposition maximale en la matière correspond à la juste valeur des débiteurs comptabilisés dans notre bilan consolidé, soit environ 208 700 \$ (111 800 \$ au 31 décembre 2009). Pour limiter notre exposition au risque de crédit, nous procédons à des vérifications de solvabilité ou acceptons des paiements ou garanties avant que les services visés ne soient fournis. Notre clientèle est suffisamment diversifiée pour que notre exposition au risque de crédit s'en trouve atténuée. Nous avons également affecté des employés à des activités de recouvrement d'une manière qui concorde avec nos politiques en matière de créances, de crédit et de recouvrement. Ces politiques fixent notamment les procédures à suivre pour gérer, surveiller, contrôler, examiner, enregistrer et améliorer nos dossiers de crédit et de perception. Nous nous sommes aussi dotés de politiques et procédures de détermination des provisions pour créances douteuses. Ces calculs reposent généralement sur les antécédents en matière de recouvrement ou, à défaut, sur les antécédents en matière de provisions pour créances douteuses. Un examen des soldes de comptes particuliers est autorisé lorsque cela est possible et, le cas échéant, sont pris en considération la qualité de crédit du client, l'historique de ses paiements ainsi que d'autres facteurs qui lui sont propres, dont une éventuelle déclaration de faillite ou d'insolvabilité.

Le tableau ci-dessous illustre le classement par ancienneté de nos débiteurs et de notre provision pour créances douteuses selon la catégorie de classement par ancienneté.

30 septembre			
2010			
	Montant brut	Provision	Montant net
<i>Actifs financiers - prêts et créances</i>			
Débiteurs			
Montants impayés depuis 0 à 30 jours	146 546 \$	– \$	146 546 \$
Montants impayés depuis 31 à 60 jours	46 108		46 108
Montants impayés depuis 61 à 90 jours	11 795	161	11 634
Montants impayés depuis au moins 91 jours	7 322	4 964	2 358
Total partiel	211 771	5 125	206 646
Autres débiteurs			
Montant à recevoir de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	1 923	–	1 923
	103	–	103
Total du montant brut des débiteurs et de la provision pour créances	213 797 \$	5 125 \$	208 672 \$

31 décembre			
2009			
	Montant brut	Provision	Montant net
<i>Actifs financiers - prêts et créances</i>			
Débiteurs			
Montants impayés depuis 0 à 30 jours	66 177 \$	– \$	66 177 \$
Montants impayés depuis 31 à 60 jours	33 113	2	33 111
Montants impayés depuis 61 à 90 jours	7 024	77	6 947
Montants impayés depuis au moins 91 jours	6 033	3 979	2 054
Total partiel	112 347	4 058	108 289
Autres débiteurs			
	3 550	–	3 550
Total du montant brut des débiteurs et de la provision pour créances	115 897 \$	4 058 \$	111 839 \$

Les débiteurs que la direction juge susceptibles de ne pas être recouverts font l'objet d'une provision. Lorsque le solde d'un compte de débiteurs est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision. Les recouvrements ultérieurs de montants radiés antérieurement sont portés au crédit de la provision et les variations de la provision sont comptabilisées au titre des frais de vente, généraux et administratifs dans notre état des résultats et du résultat étendu. La direction évalue habituellement la dépréciation globale des créances en appliquant notre taux de recouvrement historique et en tenant compte de conditions économiques plus générales.

Nos comptes débiteurs sont généralement exigibles à la réception de la facture. En conséquence, tout montant qui reste impayé une fois que la période considérée est écoulée est considéré comme un arriéré. Selon nos antécédents en matière de recouvrement, nous sommes parvenus à recouvrer des montants avant qu'ils ne soient en souffrance depuis plus de 90 jours. Nous estimons que la solvabilité des débiteurs dont les comptes ne sont ni en souffrance ni douteux est élevée. Notre exposition maximale au risque de crédit lié aux débiteurs équivaut à notre valeur comptable nette. Nous pouvons demander, à titre de garantie, qu'un paiement soit effectué avant la prestation des services, généralement sous la forme d'un acompte par carte de crédit ou d'un paiement anticipé total ou partiel. Les acomptes et les montants payés avant la prestation des services sont comptabilisés à titre de produits reportés dans notre bilan consolidé condensé. La diversité de notre clientèle, notamment sur le plan des tailles, des soldes et des emplacements géographiques, se trouve à réduire dans les faits notre exposition au risque de crédit. Au 30 septembre 2010, les créances considérées comme douteuses n'étaient pas importantes.

Autres débiteurs

Nous sommes exposés à un risque de crédit lié aux autres débiteurs. Nous avons conclu avec des villes du Québec des ententes visant le financement de conteneurs. Avant la conclusion d'une entente, la haute direction se charge d'examiner les dispositions et, notamment, les conditions financières. La direction considère que les villes du Québec sont des contreparties à faible risque. La valeur comptable des autres débiteurs, soit environ 1 400 \$ (environ 1 800 \$ au 31 décembre 2009), constitue notre exposition maximale au risque de crédit. En règle générale, nous demeurons propriétaires des conteneurs jusqu'au moment où la totalité des paiements à leur égard ont été reçus, par suite de quoi le droit de propriété des conteneurs est habituellement cédé à la ville concernée. Nous considérons que la qualité du crédit du solde de nos autres débiteurs est élevée et qu'aucun montant n'a perdu de valeur.

Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés

Nous sommes exposés à un risque de crédit sur les montants que nous déposons dans une fiducie d'utilité sociale. Nos dépôts sont investis dans des acceptations bancaires proposées par des institutions financières canadiennes ou dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada. En raison de la nature des placements sous-jacents, la direction estime que son exposition au risque de crédit à l'égard des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés est faible. Notre exposition maximale au risque de crédit correspond à la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés que nous comptabilisons dans notre bilan consolidé condensé, soit environ 8 500 \$ (environ 8 100 \$ au 31 décembre 2009). La direction examine l'exposition de la société à ce risque de temps à autre ou chaque fois que les conditions indiquent que cette exposition a pu changer ou qu'elle pourrait le faire. Nous ne détenons aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur les montants investis. Toutefois, compte tenu des placements sous-jacents, nous considérons que la qualité du crédit de l'actif financier est élevée.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que nous éprouvions des difficultés à nous acquitter de nos obligations financières. Notre exposition au risque d'illiquidité découle principalement du fait que nous avons recours à du financement à long terme. Notre trésorerie générale est responsable de s'assurer que les liquidités à court, à moyen et à long terme de la société sont suffisantes. Par son entremise, nous gérons le risque d'illiquidité sur une base quotidienne en surveillant de façon continue les flux de trésorerie réels et prévisionnels ainsi que les liquidités disponibles à même nos facilités de crédit renouvelables. La trésorerie générale doit également veiller à ce que des liquidités soient disponibles dans les conditions financières les plus favorables. Chaque trimestre, elle soumet au comité de vérification ses conclusions sur nos capacités d'emprunt disponibles et sur notre état de conformité aux clauses restrictives. Elle fait en outre une gestion active de notre trésorerie et entretient des relations suivies avec les principales parties à nos facilités de crédit à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix.

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par suite des variations des taux de change. Notre exposition au risque de change découle de la conversion de sommes libellées en dollars américains aux fins du financement des versements de distributions et de dividendes libellés en dollars canadiens aux actionnaires et aux actionnaires détenant des actions privilégiées de participation. Par le passé, nous avons conclu des contrats de change pour réduire notre exposition au risque de change. Depuis février 2008, tous les contrats de change ont expiré et aucun nouveau contrat n'a été conclu. De ce fait, nous sommes exposés au risque de change sur les dollars américains provenant de sources américaines et servant à financer les distributions de dividendes libellés en dollars canadiens. Afin de réduire ce risque, la direction détermine à son gré la provenance du financement des distributions et des dividendes et cherche à financer les montants devant être payés aux actionnaires à partir des flux de trésorerie issus des activités au Canada. Notre trésorerie générale suit attentivement le risque couru et évalue l'opportunité de conclure de nouveaux contrats de change. Notre conseil d'administration tient également compte du risque de change au moment de fixer le montant d'un dividende de la société. En ce qui concerne le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, nous étions exposés au risque de change sur la tranche des dividendes financés par des sources américaines qui n'était pas couverte par des contrats de change. Les dividendes n'ont aucune incidence sur la détermination du bénéfice net car ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux découle de nos actifs et passifs financiers portant intérêt. Plusieurs de nos actifs et passifs financiers sont exposés au risque de taux, dont les plus notables sont nos facilités de crédit à long terme. Bien que nos débentures, une tranche de notre facilité de crédit renouvelable américaine et notre facilité de 2005 liée aux obligations industrielles de Seneca portent intérêt à taux fixe, elles restent exposées au risque de taux d'intérêt à leur échéance ou à leur renégociation.

Nos deux facilités de crédit renouvelables et une partie de nos obligations industrielles sont exposées au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse du taux d'intérêt variable donne lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante des intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Nous sommes également exposés au risque de taux d'intérêt sur les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés. Les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés sont investis dans des placements à court terme sensibles aux variations des taux d'intérêt. Une augmentation ou une diminution du rendement des montants investis se traduit par une diminution ou une augmentation de notre obligation à l'égard de la capitalisation. Nous sommes également exposés au risque de taux d'intérêt sur le solde de nos équivalents de trésorerie et les autres débiteurs.

Nous avons conclu des swaps de taux à titre de condition inhérente à notre facilité de crédit à long terme aux États-Unis en vue de fixer le taux d'une tranche à intérêt variable sur les avances et les emprunts. Les politiques et le processus de gestion des risques qui y sont associés sont présentés précédemment sous la rubrique « Risque de crédit ».

Objectifs de gestion du risque

En matière de gestion du risque financier, notre objectif est de ramener les expositions au risque à la hauteur de notre tolérance au risque. Nos instruments financiers dérivés sont évalués au regard des expositions qu'ils sont susceptibles d'atténuer, et le choix d'un instrument financier dérivé ne doit pas accroître l'exposition nette de la société au risque. Les instruments financiers dérivés peuvent nous exposer à d'autres types de risque, dont le risque de crédit. L'exposition à d'autres types de risque est évaluée au regard de l'instrument financier dérivé choisi et peut faire l'objet d'une analyse du coût par rapport aux avantages. L'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation ou de transaction nous est interdite, et la valeur de l'instrument financier dérivé ne peut excéder l'exposition au risque de l'actif, du passif ou des flux de trésorerie sous-jacents que l'instrument entend réduire.

Méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est calculée en fonction des informations disponibles sur le marché, à l'aide de méthodes d'évaluation généralement reconnues et avec le concours d'évaluateurs indépendants. Comme l'interprétation des informations du marché et l'établissement de ces estimations demandent beaucoup de jugement, les évaluations de la juste valeur ne sont pas nécessairement représentatives des montants que nous pourrions obtenir, ou que les contreparties aux instruments pourraient obtenir, dans un échange aux conditions ayant cours sur le marché. L'utilisation d'hypothèses et de méthodes d'estimation différentes pourrait avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

Les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés sont investis dans des acceptations bancaires proposées par des institutions financières canadiennes ou dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada. La juste valeur de ces placements est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

La juste valeur des swaps sur marchandises est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Pour actualiser les swaps sur marchandises, nous partons de la courbe des indices futurs du Department of Energy et du taux d'intérêt sans risque correspondant aux modalités sous-jacentes des contrats. Les institutions financières et le Department of Treasury des États-Unis nous fournissent respectivement la courbe des indices futurs du Department of Energy et le taux d'intérêt sans risque.

Nos swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, fondée sur les données reçues des institutions financières qui traitent ces contrats. Nous vérifions la vraisemblance de ces données à l'aide de données similaires provenant d'une autre institution financière à chaque date d'établissement des états financiers. De plus, nous engageons un tiers, qui n'est pas une contrepartie, pour effectuer une évaluation indépendante des swaps de taux d'intérêt et utilisons ces informations pour déterminer la juste valeur. L'utilisation d'hypothèses et de méthodes d'estimation différentes pourrait avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, s'il y a lieu, et ils sont inscrits au bilan consolidé condensé au titre des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés, des autres actifs et des autres passifs.

Risques et incertitudes

Un ralentissement de l'économie mondiale pourrait nuire à nos affaires et à nos marges d'exploitation

Nos affaires subissent l'influence de multiples facteurs économiques qui échappent à notre volonté, comme le taux de confiance des consommateurs, les taux d'intérêt et l'accès aux marchés financiers. Bien que nous fournissions des services essentiels, un ralentissement de l'économie mondiale se traduit généralement par une diminution du volume des déchets, ce qui fait baisser à son tour nos produits. En outre, l'incertitude des consommateurs et la baisse de la confiance des consommateurs peuvent limiter le nombre de services demandés par nos clients. Lors d'un ralentissement de l'activité économique, nous pouvons également nous ressentir de l'incapacité de nos clients à faire face à leurs échéances ou à payer tout court, en raison des difficultés financières qu'ils éprouvent, voire de leur faillite. Si nos clients n'ont pas accès à du capital, nos volumes pourraient baisser et nos perspectives de croissance et notre rentabilité pourraient s'en trouver diminuées. En raison de la diversité de notre clientèle et de la nature de nos services, nous n'avons pas été ni ne prévoyons être très touchés par le ralentissement de l'économie mondiale. Même si nos activités dans le nord-est des États-Unis sont celles qui ont le plus souffert du repli économique, nous croyons que le pire est passé et nous entrevoyons déjà un regain de stabilité. Comme la composition de l'actif de ce secteur n'est pas optimale, comme il est expliqué à la rubrique « Perspectives – Stratégie » du présent rapport de gestion, nous continuerons de rechercher des moyens de maximiser l'internalisation de notre flux de déchets collectés et d'optimiser la composition de l'actif de ce secteur en vue de réduire notre exposition au risque de déclin futur de l'économie.

Nous pourrions être incapables d'obtenir, de renouveler ou de continuer à maintenir en vigueur certains permis, licences et approbations dont nous avons besoin pour exercer nos activités

Nous sommes assujettis à de nombreux règlements et lois sur l'environnement et l'utilisation des sols. La réussite de notre stratégie d'internalisation dépend de notre capacité de poursuivre nos activités actuelles, d'agrandir nos décharges et nos stations de transfert, de mettre en service de nouvelles décharges et stations de transfert et d'accroître les volumes quotidiens ou périodiques autorisés. Pour détenir et exploiter des installations d'élimination de déchets solides, nous devons obtenir et maintenir en vigueur des licences ou des permis, ainsi que des approbations à l'égard du zonage, de l'environnement et de l'utilisation des sols. Les procédures d'obtention de permis, de licences et d'approbations pour exploiter ou agrandir des décharges et des stations de transfert pour les déchets solides non dangereux sont longues, complexes et coûteuses; elles prennent souvent plusieurs années, nécessitent de nombreuses audiences et s'ajoutent à l'obligation de respecter les exigences liées à l'utilisation des sols et à l'environnement et les autres exigences réglementaires. Nous devons également souvent nous heurter à la résistance de groupes de citoyens ou de protection de l'environnement. L'incapacité d'obtenir les permis, les licences ou les approbations requis pour établir de nouvelles décharges et stations de transfert ou pour augmenter la capacité permise de nos décharges et stations de transfert existantes pourrait nuire à l'internalisation et compromettre notre stratégie d'affaires. Jusqu'à présent, nous avons réussi à surmonter ces obstacles et à obtenir bon nombre des permis, des licences et des approbations nécessaires au bon exercice de nos activités. L'incapacité d'obtenir, de renouveler ou de proroger les divers permis et licences pourrait se traduire par une perte de valeur de certains actifs comptabilisés dans notre bilan consolidé et donner lieu à d'importantes charges de dépréciation dans nos états des résultats et du résultat étendu. Nous poursuivons le remplacement d'un site d'enfouissement à notre décharge de Calgary et continuons nos efforts pour prolonger la durée de vie de notre site actuel. Si nous ne menons pas à bien le remplacement de notre site d'enfouissement à Calgary, l'apport de ce site aux résultats sera perdu. Même si ce manque à gagner serait alors important, il n'entraverait pas pour autant la continuité de notre exploitation ni notre capacité de nous acquitter de nos obligations liées à la dette ou au versement des dividendes telles qu'elles sont à l'heure actuelle. Nous n'avons connaissance d'aucun obstacle ou problème important à l'égard de l'obtention de permis ou de licences qui pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité de poursuivre notre exploitation comme par le passé ou sur notre rendement futur à court terme.

Nos obligations de paiement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de nos décharges pourraient excéder nos réserves actuelles

Nous avons d'importantes obligations financières concernant le paiement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de nos décharges. Nous avons estimé ces coûts et avons constitué des provisions à leur égard, mais ces coûts pourraient être supérieurs à nos réserves actuelles en raison, notamment, des éventuelles mesures réglementaires fédérales, provinciales, étatiques ou locales, dont des obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture imprévues. L'obligation de payer des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture plus élevés pourrait faire augmenter sensiblement nos charges et baisser notre bénéfice net. Un complément d'information est donné à cet égard aux rubriques « Estimations comptables critiques – Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges » et « Questions environnementales » du présent rapport de gestion.

Nous pourrions être incapables d'obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières ou de maintenir une couverture d'assurance adéquate

Si nous n'arrivons pas à obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou une assurance, nous pourrions être incapables de conclure des contrats additionnels de collecte de déchets solides ou autres ou de conserver les permis d'exploitation de décharges nécessaires. Les contrats de collecte, les contrats municipaux et les obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges pourraient nécessiter des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières pour assurer la bonne exécution des contrats ou le respect des lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux. Nous respectons habituellement ces exigences en versant des cautions. Au 31 décembre 2009, nous avons ainsi pour environ 218 100 \$ de cautionnements. Si nous regroupons ces cautionnements et ceux de WSI au 31 décembre 2009, qui s'élèvent à environ 59 900 \$, le total des cautionnements se chiffre à environ 278 000 \$. L'obtention de cautionnements pour fermeture est une procédure complexe et onéreuse. Si nous ne pouvons obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements ou des lettres de crédit additionnelles d'un montant suffisant ou à des taux acceptables, cela pourrait nous empêcher de conclure des contrats de collecte supplémentaires ou d'obtenir ou de conserver des permis d'exploitation de décharges. Toute difficulté à obtenir une assurance dans l'avenir pourrait aussi nuire à notre capacité de garantir les contrats futurs qui sont conditionnels à ce que l'entrepreneur ait une garantie d'assurance adéquate. Aussi l'impossibilité d'obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières ou de maintenir une garantie d'assurance adéquate pourrait limiter nos activités ou nous placer en contravention des exigences fédérales, provinciales, étatiques ou locales, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur nos affaires, sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation. Comme nous avons réussi à obtenir des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières suffisants et avons maintenu une couverture adéquate, nous n'avons pas engagé de coûts ni fait l'objet de mesures de recouvrement importantes par suite d'une incapacité à obtenir des garanties financières ou une assurance. Bien que nous soyons soumis aux conditions du marché car elles influencent le prix des cautionnements, des lettres de crédit et des autres garanties financières, nous ne prévoyons pas ni n'avons de raison de croire que les coûts liés à l'obtention de ces garanties se répercuteront de façon marquée à court terme sur nos affaires et nos flux de trésorerie. Nous sommes aussi soumis aux conditions du marché en ce qu'elles influent sur le coût de l'assurance, qui sera aussi touché par l'historique de nos réclamations. Nous ne prévoyons pas ni n'avons de raison de croire que les coûts liés à l'obtention ou au maintien de l'assurance, ou notre capacité à obtenir ou à maintenir l'assurance, seront exposés à des risques ou s'établiront à des montants qui pourraient nous empêcher d'être concurrentiels ou qui pourraient entraver nos activités courantes ou futures.

Nos facilités de crédit à long terme existantes au 30 septembre 2010 (collectivement, nos « facilités ») comportent des clauses restrictives nous obligeant à respecter des ratios financiers et à nous soumettre à des tests de notre situation financière

Nos facilités de crédit comportent des clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses restreignent, notamment, notre capacité de contracter de nouveaux emprunts, de grever nos biens d'un privilège ou d'une quelque autre charge, de verser des dividendes sur les actions et les APP au-delà de certains niveaux, d'effectuer d'autres paiements, placements, emprunts ou garanties, de vendre ou céder par quelque autre moyen des actifs, ou encore de fusionner avec une autre entité ou de se regrouper avec elle. De plus, les facilités comportent des clauses financières qui nous obligent à respecter certains ratios financiers et à nous soumettre à des tests visant à évaluer notre situation financière. Tout manquement de notre part aux conditions prévues par ces facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait entraîner un devancement de l'échéance. Si le remboursement d'une quelconque de ces facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser ces facilités dans leur intégralité. Nous avons jusqu'à présent respecté toutes les clauses restrictives et réussi à tous les tests de notre

situation financière prévus par nos facilités. Échouer à l'un de ces tests aurait engendré un cas de défaut de notre part, lequel aurait rendu aussitôt exigible le paiement de l'obligation financière en cause et mis en péril la continuité de notre exploitation dans l'éventualité où nous n'aurions pas été en mesure de trouver du capital de remplacement pour nous acquitter de nos obligations. Compte tenu des clauses restrictives et des tests visant à évaluer notre situation financière que prévoient actuellement nos facilités, nous avons toutes les raisons de croire que nous continuerons à réussir à ces tests à court terme ainsi que dans un avenir prévisible. En outre, le fait de ne plus avoir à verser le dividende au taux actuel de 0,50 \$ CA aux actionnaires ordinaires et détenant des APP nous laisse des liquidités d'environ 60 800 \$ CA. Cela nous donne la possibilité de rembourser notre dette dans l'éventualité où nous n'aurions pas par ailleurs de besoins immédiats liés à la croissance interne ou à l'accroissement des acquisitions.

Nous pourrions nous livrer à des acquisitions ou à des fusions, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les bénéficiaires, les produits, les marges ou d'autres aspects de nos activités, et nous pourrions ne pas réaliser les avantages attendus des acquisitions ou fusions futures au niveau prévu

Notre stratégie de croissance est fondée en partie sur notre capacité d'acquérir d'autres entreprises de gestion des déchets. Le succès de notre stratégie d'acquisition dépendra en partie de notre capacité de :

- repérer des entreprises qui se prêteraient à une acquisition;
- négocier l'acquisition de ces entreprises à des conditions acceptables;
- conclure les acquisitions dans le calendrier prévu;
- améliorer les résultats d'exploitation des entreprises dont nous faisons l'acquisition et intégrer avec succès leurs activités aux nôtres;
- donner suite aux préoccupations exprimées par les organismes de réglementation, y compris celles liées à la réglementation antitrust et à la loi sur la concurrence.

Il se pourrait que nous ne réussissions pas à effectuer l'une ou l'autre de ces étapes ou même que nous ne réussissions aucune d'entre elles. Bon nombre de nos concurrents cherchent également à acquérir des activités de collecte, des stations de transfert et des décharges, notamment des concurrents qui disposent de ressources financières plus importantes que les nôtres. La concurrence accrue pourrait réduire le nombre de cibles d'acquisition pour nous et pourrait entraîner des modalités défavorables dans le cadre d'une acquisition, notamment un prix d'acquisition élevé. S'il n'y a pas de candidats à l'acquisition ou si les prix demandés sont trop élevés, nous pourrions avoir besoin de modifier notre stratégie d'affaires. Notre plan d'intégration en ce qui a trait aux acquisitions prévoit certaines économies, notamment sur le plan de l'élimination des postes et installations en double. Des facteurs imprévus pourraient neutraliser en tout ou en partie les réductions estimatives de coûts ou d'autres composantes du plan d'intégration et, en conséquence, nous pourrions ne pas réaliser d'économies ou ne pas profiter d'autres retombées des acquisitions futures. En outre, si nous éprouvons des difficultés dans le processus d'intégration, cela pourrait perturber nos activités et réduire les marges d'exploitation. Même si nous sommes capables d'effectuer des acquisitions selon des modalités avantageuses et de les intégrer avec succès à nos activités et à notre organisation, certaines acquisitions pourraient ne pas satisfaire à notre stratégie dans un marché donné en raison de facteurs indépendants de notre volonté, par exemple la position sur le marché ou la clientèle. En conséquence, les marges d'exploitation pourraient être inférieures à ce que nous avons prévu au moment où nous avons réalisé ces acquisitions. Nous pourrions alors devoir modifier notre stratégie pour le marché ou les entreprises en question et décider de vendre ces dernières à perte ou de les conserver et de comptabiliser une perte de valeur au titre de l'écart d'acquisition, des immobilisations, des actifs incorporels et des décharges. Nous avons réussi à cibler, à négocier et à intégrer diverses acquisitions dans les marchés que nous servons actuellement et les nouveaux marchés dans lesquels nous avons pénétré. À la fin de 2008, les difficultés sur les marchés financiers ont eu une incidence sur notre évaluation et notre capacité à financer des acquisitions importantes. Cependant, en mars et en juin 2009, nous avons réussi à réunir des capitaux et à affecter le produit net aux emprunts prélevés sur les facilités de crédit à long terme américaines. À la suite de notre acquisition récente de WSI, nous estimons avoir de bonnes raisons de croire que nous pouvons continuer à mettre en œuvre notre stratégie d'acquisition à court terme et dans un avenir prévisible et que le risque lié au ciblage, à la négociation et à l'intégration de ces acquisitions est faible.

Les acquisitions futures pourraient accroître nos besoins en capital

Nous ne pouvons pas être certains que nous disposerons d'un capital suffisant ou que nous serons en mesure de réunir du capital ou de le faire au moyen de l'émission de titres de capitaux propres ou d'emprunt ou d'autres méthodes de financement selon des modalités raisonnables, pour conclure l'acquisition d'entreprises de gestion des déchets que nous voudrions acquérir. En règle générale, les acquisitions augmentent nos besoins en capital, à moins qu'elles ne soient financées au moyen de flux de trésorerie disponibles^(B) excédentaires, c'est-à-dire les flux de trésorerie disponibles^(B) se trouvant en excédent des dividendes. Les acquisitions financées au moyen de titres d'emprunt ou de capitaux propres se traduiront par une augmentation de la dette à long terme ou des montants liés aux capitaux propres inscrits à notre bilan consolidé. L'augmentation des niveaux de la dette pourrait faire augmenter nos taux d'emprunt et fera augmenter les intérêts débiteurs en raison des niveaux plus élevés de la dette en cours. La hausse des intérêts débiteurs servira à réduire la charge d'impôts exigibles ou à conserver les pertes reportées en avant. Compte tenu du contexte économique actuel, nous demeurons optimistes et nous sommes d'avis que le capital sera disponible selon des modalités raisonnables et nous permettra de mettre en œuvre notre stratégie de croissance au moyen d'acquisitions. Nous croyons également qu'une tranche importante de nos acquisitions sera financée au moyen de flux de trésorerie disponibles^(B) excédentaires, ce qui diminuera le besoin en capital supplémentaire.

Nous pourrions ne pas gérer notre croissance convenablement

Notre stratégie de croissance continuera de solliciter considérablement nos ressources sur le plan de l'exploitation et de la gestion et sur le plan financier. Afin de poursuivre notre croissance, nous pourrions devoir recruter du personnel administratif et du personnel de gestion ou d'autres domaines et effectuer des investissements additionnels dans les activités d'exploitation et les systèmes. Nous ne pouvons garantir que nous serons en mesure de trouver et de former du personnel qualifié, ou de le faire dans des délais raisonnables, ni d'accroître nos activités d'exploitation, de développer nos systèmes ou d'augmenter ou de remplacer la capacité de nos décharges de façon suffisante, et ce, dans les délais prescrits. Cependant, jusqu'à maintenant, nous avons réussi à gérer notre croissance et la sollicitation de nos ressources tant sur le plan de l'exploitation et de la gestion que sur le plan financier. Nous sommes convaincus que nous pourrions continuer à gérer notre croissance à mesure que nos besoins en matière de ressources sur le plan de l'exploitation et de la gestion et sur le plan financier augmenteront. Aujourd'hui, nous considérons le risque lié à la gestion de notre croissance comme faible.

Nous pourrions perdre des contrats en raison d'appels d'offres ou de résiliation anticipée

Nous tirons une partie de nos produits de contrats municipaux qui nécessitent la présentation d'appels d'offres de fournisseurs de services potentiels. Bien que nous ayons l'intention de continuer de présenter des appels d'offres pour obtenir des contrats municipaux et de présenter de nouveaux appels d'offres pour nos contrats municipaux existants, nous pourrions ne pas obtenir ni conserver ces contrats. De plus, nous pourrions ne pas être en mesure de respecter les exigences de cautionnement liées aux contrats municipaux ou de les respecter à un coût raisonnable. Ces exigences pourraient limiter notre capacité à obtenir certains contrats municipaux ou favoriser certains de nos concurrents.

Nous tirons également une partie de nos produits de contrats non municipaux qui ont généralement une durée de trois à cinq ans. Certains de ces contrats permettent à nos clients de les résilier avant la fin de la durée prévue du contrat. L'incapacité de compenser dans un délai raisonnable les produits tirés de contrats par appels d'offres infructueux ou de contrats résiliés ou non renouvelés pourrait se traduire par une diminution des produits d'exploitation et du bénéfice. La perte de contrats pourrait également causer la désuétude de certaines immobilisations avant la fin de leur durée de vie utile. Nous pourrions être obligés de vendre les actifs sur le marché libre à des prix qui diffèrent des montants inscrits, ce qui pourrait se traduire par des gains ou des pertes importants à la cession de l'actif. Toutefois, comme nous exerçons nos activités dans diverses régions du Canada et des États-Unis, le rythme d'obtention de nouveaux contrats a généralement été plus élevé que celui de la perte de contrats. Par conséquent, par le passé, notre croissance interne a été positive et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra.

Nous dépendons de clients qui sont des entreprises de services d'élimination sur le site de nos décharges et nous ne pouvons garantir que nous poursuivrons ces relations d'affaires ou que nous continuerons à fournir des services aux conditions actuelles

L'exploitation et la gestion d'une décharge demandent un volume important de capitaux et exigent généralement des garanties de bonne exécution et des lettres de crédit afin de garantir le rendement et les obligations financières. Par conséquent, il est nécessaire de recevoir un volume de déchets stable au cours de la durée de vie de la décharge pour assurer la rentabilité des activités d'exploitation. La perte d'une entreprise de services d'élimination pourrait diminuer nos produits et notre rentabilité. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, compte non tenu des résultats de WSI, environ 54,2 % du tonnage total reçu à nos décharges provenait de l'élimination de déchets reçus de clients qui sont

des entreprises de services d'élimination. Ainsi, nous dépendons du maintien de la relation avec certaines entreprises de services d'élimination sur le site de nos décharges pour que nous puissions préserver la rentabilité de l'exploitation de nos décharges.

Nous ne pouvons garantir que nous maintiendrons notre relation avec une entreprise de services d'élimination en particulier, ou que nous continuerons à lui fournir des services, aux conditions actuelles. En outre, nous ne pouvons garantir qu'une entreprise de services d'élimination continuera d'utiliser nos sites et de payer un tarif de déversement acceptable générant des marges que nous considérons comme acceptables. Des diminutions pourraient découler de l'ouverture de nouvelles décharges, du non-renouvellement de contrats conclus avec nos clients existants qui sont des entreprises de services d'élimination, de la baisse du volume de déchets ou de notre incapacité à augmenter notre tarif de déversement proportionnellement à la hausse des coûts liés à l'exploitation. De plus, les nouveaux contrats de services d'élimination des déchets que nous avons conclus pourraient ne pas contenir les mêmes modalités que celles des ententes actuelles conclues avec les clients existants, ce qui pourrait causer une baisse des produits et de la rentabilité. Nous avons réussi à maintenir nos relations avec nos clients qui sont des entreprises de services d'élimination de déchets et nous sommes conscients de la proximité géographique de nos décharges et des autres sites d'enfouissement ainsi que des pressions exercées par la concurrence et du contexte économique dans chaque marché. Bien que la composition de notre groupe de clients externes continue d'évoluer, nous n'avons pas connu de baisse de volumes assez considérable pour que nous remettions en question la viabilité de l'exploitation et la viabilité financière de nos décharges. En ce qui concerne nos activités d'exploitation dans le nord-est des États-Unis, le ralentissement économique s'est traduit par la diminution des volumes de nos décharges et nous a obligés à assumer des coûts que nous n'aurions pas eu à assumer autrement pour maintenir et recevoir nos volumes. Même si cette situation demeure problématique dans le contexte économique actuel, nous avons constaté la stabilisation des volumes en 2009 et au premier semestre de 2010 et nous croyons que le rythme de la reprise économique s'accéléra. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un de nos objectifs consiste à optimiser le groupe d'actifs dans ce secteur tout en réduisant la dépendance envers les volumes provenant de tiers.

Nos activités d'exploitation exercées au Canada et aux États-Unis sont concentrées géographiquement et influencées par les économies locales, la réglementation et les variations saisonnières

Nos activités d'exploitation exercées au Canada se concentrent dans 44 marchés dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, d'Ontario et de Québec et sont influencées par les économies locales, la réglementation et les variations saisonnières liées à ces marchés. Nos activités d'exploitation exercées aux États-Unis se concentrent dans les secteurs du nord-est et du sud des États-Unis et sont influencées par les économies locales, la réglementation et les variations saisonnières liées à ces régions. Nous exerçons nos activités d'exploitation dans les 11 États suivants : la Floride, le Texas, l'Arkansas, le Missouri, l'Oklahoma, la Louisiane, le Mississippi, New York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland ainsi que dans le district de Columbia.

Compte non tenu des résultats d'exploitation de WSI en Floride, les services fournis au Texas ont contribué pour plus de 31,8 % des produits tirés de nos activités d'exploitation aux États-Unis en 2008 et pour plus de 32,6 %, en 2009. Les services fournis dans l'État de New York ont représenté plus de 41,0 % des produits tirés de nos activités d'exploitation aux États-Unis en 2008 et pour plus de 38,7 %, en 2009. Par conséquent, le repli de l'économie au Texas et dans l'État de New York ainsi que l'acquisition des activités de WSI en Floride et d'autres facteurs ayant une incidence sur ces États, tels que la réglementation établie par les États pour le secteur de la gestion des déchets solides non dangereux et des conditions météorologiques difficiles, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos affaires, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, la nature saisonnière des activités pourrait avoir une incidence temporaire sur nos produits et nos charges. En règle générale, nous recevons un volume de déchets de débris de construction moins élevé pendant les mois d'hiver, lorsque le secteur de la construction est moins actif. Les chutes de neige fréquentes ou abondantes ainsi que les tempêtes de verglas peuvent également avoir une incidence sur nos produits, principalement ceux tirés des activités liées aux stations de transfert et à l'exploitation des décharges, lesquelles dépendent des volumes, et sur la productivité des activités de collecte des déchets. Des pluies plus abondantes que la normale et des tempêtes de pluie plus fréquentes sur une période allant de 30 à 90 jours peuvent exercer des pressions accrues sur le secteur de la construction en diminuant les volumes de déchets gérés par nos décharges.

Récemment, nos activités d'exploitation dans le nord-est des États-Unis ont subi l'incidence du ralentissement économique. Même si cette situation demeure problématique dans le contexte économique actuel, nous avons constaté la stabilisation des volumes en 2009 et au premier semestre de 2010 et nous croyons que le rythme de la reprise économique s'accélénera. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un de nos objectifs consiste à optimiser le groupe d'actifs dans ce secteur tout en réduisant la dépendance envers les volumes provenant de tiers.

Compte non tenu des résultats d'exploitation de WSI en Floride, les produits liés aux contrats municipaux conclus avec la Ville de New York représentent 4,3 % des produits tirés de nos activités d'exploitation exercées aux États-Unis en 2009. La résiliation, la modification ou le non-renouvellement de ces contrats pourraient avoir une incidence défavorable marquée sur l'entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière

En 2008, les contrats municipaux conclus avec la Ville de New York comptaient pour 4,4 % de nos produits et pour 4,3 %, en 2009. Le 1^{er} novembre 2008, deux de ces contrats ont été renouvelés pour trois ans par la Ville de New York et comportent deux options de renouvellement de un an, au gré de la Ville. Le dernier des trois contrats a été renouvelé en février 2010 pour trois ans et comporte deux options de renouvellement de un an, au gré de la Ville de New York. Les contrats conclus avec la Ville de New York peuvent être résiliés par cette dernière à la suite d'un préavis de dix jours. Si ces contrats sont résiliés ou s'ils ne sont pas renouvelés, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer le manque à gagner qui en résulterait. Ce manque à gagner pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur nos affaires, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En outre, en 2002, la Ville de New York a annoncé qu'elle apporterait des changements à son programme de gestion des déchets solides qui pourraient inclure la réduction ou la suppression de son recours aux stations de transfert privées, telles que celles que nous exploitons à la Ville de New York. Même s'il s'agit d'un plan préliminaire ayant déjà subi des modifications importantes, la Ville de New York a toujours l'intention d'apporter d'importants changements au système de transfert et d'élimination des déchets municipaux. Depuis l'annonce en 2002, la Ville de New York a demandé à recevoir des offres proposant des méthodes différentes pour la gestion des déchets municipaux. Nous avons présenté des offres comme la Ville l'a demandé et nous continuerons de le faire jusqu'à ce qu'elle arrête son programme final et le choix de ses fournisseurs. Si la Ville de New York apporte des changements au système, il se peut que nos contrats existants conclus avec la Ville soient modifiés ou résiliés ou qu'ils ne soient pas renouvelés.

Nous entretenons des communications suivies avec les représentants de la Ville pour nous assurer que nous continuons de répondre à ses besoins et de respecter les modalités des contrats que nous exécutons. À notre avis, nous disposons des employés appropriés pour continuer à fournir les services demandés et nous ne voyons aucun obstacle qui pourrait démontrer le contraire.

Certains de nos employés sont couverts par des conventions collectives et les efforts déployés par les syndicats en vue de renégocier ces conventions ou de syndiquer nos employés pourraient détourner l'attention que la direction accorde aux activités ou faire augmenter les coûts liés à l'exploitation

Compte non tenu des employés de WSI qui sont couverts par des conventions collectives, au 31 décembre 2009, environ 590, ou 21 %, de nos employés aux États-Unis étaient couverts par les conventions collectives négociées par six syndicats différents. Ces conventions collectives ont des durées de trois à cinq ans, si ce n'est l'une d'entre elles qui doit être renouvelée au bout de un an. Ces conventions viennent à expiration à divers moments jusqu'en 2015. Compte non tenu des employés de WSI qui sont couverts par des conventions collectives, au 31 décembre 2009, environ 600, ou 42 %, des employés au Canada étaient couverts par des conventions collectives dont la durée varie entre trois et cinq ans, si ce n'est l'une d'entre elles qui doit être renouvelée au bout de un an. Ces conventions collectives viennent à expiration à divers moments jusqu'en 2012.

La négociation ou la renégociation de ces conventions pourrait détourner l'attention que la direction accorde à nos activités et les modalités de toute convention pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités. Si nous ne pouvons négocier des conventions collectives acceptables, nous pourrions devoir patienter pendant des périodes de réflexion, lesquelles sont souvent suivies d'arrêts de travail déclenchés par les syndicats, dont des grèves. Selon nous, nous avons de bonnes relations avec nos syndicats et nous avons réussi par le passé à négocier des conventions qui ne limitent pas notre capacité à gérer notre entreprise et qui ne nous imposent pas de coûts déraisonnables. Nous demeurons confiants que nous pouvons continuer de réussir à négocier des conventions collectives efficacement sans entraîner de coûts déraisonnables.

La variation des coûts du carburant a une incidence sur nos charges d'exploitation et nous pourrions ne pas être en mesure de contrebalancer entièrement la hausse des coûts du carburant diesel au moyen de surcharges liées au carburant

Le prix du carburant diesel est imprévisible et varie en fonction d'événements hors de notre volonté, notamment l'évolution de la situation géopolitique, l'offre et la demande de pétrole et de gaz, les mesures entreprises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et par les autres producteurs de pétrole et de gaz, la guerre et l'agitation politique dans les pays producteurs de pétrole, les contextes de production régionaux et les inquiétudes entourant l'environnement. Nous avons besoin d'une quantité de carburant considérable pour exploiter nos camions de collecte et de transfert et toute hausse des prix fera augmenter nos charges d'exploitation et pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie consolidés. De temps à autre, conformément aux modalités de la plupart des contrats conclus avec nos clients, nous tentons de contrebalancer la hausse des coûts du carburant au moyen de surcharges liées au carburant. Toutefois, nous pourrions ne pas être en mesure de transférer la totalité de la hausse des prix du carburant en raison des modalités de certains contrats conclus avec nos clients et des conditions du marché. Nous avons conclu une série d'ententes de couverture liées au carburant au Canada et aux États-Unis en vue de réduire notre exposition à la variation des prix du carburant diesel et des coûts liés à l'exploitation. Bien que nous ayons réussi dans une certaine mesure à répercuter la hausse des prix du carburant diesel auprès de notre clientèle, certains contrats et certains coûts d'exploitation établis ne nous permettent pas de répercuter l'augmentation des coûts du carburant diesel. Par conséquent, la conclusion d'ententes de couverture liées au carburant qui contrebalancent efficacement la hausse des coûts du carburant diesel pour lesquels le recouvrement est limité nous permet de gérer la variation des coûts liés à l'exploitation. Nous restons convaincus que nous pouvons continuer de répercuter l'augmentation des coûts du carburant diesel ou de conclure des ententes de couverture liées au carburant pour réduire notre exposition à la variation des coûts liés à l'exploitation découlant de la fluctuation des prix du carburant diesel.

Nous dépendons des membres de notre équipe de direction et, si nous ne pouvions pas les retenir à notre service, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir

Nos réussites futures dépendront, entre autres, de notre capacité à retenir les services des membres de la direction et à engager d'autres employés hautement qualifiés à tous les niveaux de l'entreprise. Nous sommes en concurrence avec d'autres employeurs potentiels pour l'embauche d'employés et nous pourrions ne pas réussir à engager de dirigeants et d'autres employés dont nous avons besoin ou à retenir leurs services. La perte des services de dirigeants ou d'employés clés, ou l'incapacité d'engager de telles personnes, pourrait nuire aux activités de l'entreprise et à sa croissance. Selon nous, nous avons de bonnes relations avec notre direction et ses équipes et nous donnons à chacun l'occasion de participer à la réussite de l'entreprise. Les régimes de rémunération que nous offrons sont structurés de manière à assurer une rémunération concurrentielle, et nous donnons régulièrement de la rétroaction et du soutien à nos gestionnaires, ainsi qu'à d'autres employés, pour s'assurer qu'ils disposent des outils appropriés pour bien s'acquitter de leurs fonctions. Nous demeurons confiants de pouvoir attirer et retenir des employés de grand talent sans interruption ou incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Nous pourrions comptabiliser des charges importantes en réduction de notre bénéfice en raison de différents événements qui pourraient entraîner la dépréciation de nos actifs

Conformément aux PCGR des États-Unis, nous capitalisons certaines dépenses et avances liées aux projets d'aménagement et d'expansion de sites d'élimination. Les événements qui pourraient, dans certaines circonstances, entraîner une dépréciation incluent notamment la fermeture d'une installation, l'arrêt des activités d'exploitation ou l'abandon de projets d'aménagement ou la non-obtention d'un permis d'expansion. Si nous déterminons qu'un projet d'aménagement ou d'expansion s'est déprécié, nous porterons en réduction du bénéfice toute dépense ou avance capitalisée non amortie liée à ce type d'installations ou de projets, moins toute tranche des coûts capitalisés que nous considérons comme recouvrable au moyen d'une vente ou d'une autre façon. En outre, notre bilan consolidé comprend un montant important au titre de l'écart d'acquisition, qui doit subir un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment advenant certains événements déclencheurs. Nous pourrions devoir inscrire des charges en réduction du bénéfice si nous déterminons que certains événements (tels que le récent ralentissement économique qui a touché le marché des marchandises recyclées) pourraient éventuellement faire en sorte que la valeur comptable de nos actifs devienne plus élevée que leur juste valeur, ce qui entraînerait une dépréciation de l'écart d'acquisition. Ce type de charges pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi l'aménagement et l'expansion de nos décharges ainsi que les projets connexes. De temps à autre, nous passons en charges certains montants capitalisés; toutefois, ces montants n'ont jamais été considérables. Nous sommes encouragés par les signes de stabilisation économique qui se sont manifestés et qui continuent de le faire et nous ne prévoyons aucune dépréciation à court terme qui entraînerait une charge importante à inscrire dans nos résultats.

Nous ne pouvons garantir que nos assurances seront suffisantes pour couvrir toutes les pertes que nous pourrions enregistrer ou les réclamations que nous pourrions recevoir

Nous cherchons à obtenir et à maintenir, en tout temps, une garantie d'assurance en ce qui concerne nos responsabilités éventuelles et la perte de valeur accidentelle de nos actifs relativement aux risques, à des montants, auprès d'assureurs et selon des modalités que nous considérons comme appropriés, en tenant compte de tous les facteurs pertinents, y compris les pratiques des propriétaires d'actifs similaires qui exercent des activités semblables. Cependant, les risques ne sont pas tous couverts par la garantie d'assurance et nous ne pouvons garantir que l'assurance sera disponible de façon continue ni qu'il sera économiquement possible de la contracter ou que les montants de l'assurance seront suffisants pour couvrir les pertes et les réclamations qui pourraient survenir relativement à nos actifs ou à nos activités. Nous avons réussi à obtenir des assurances à des taux commercialement raisonnables et selon des modalités qui ont suffi à couvrir les principales pertes et réclamations liées à nos activités d'exploitation. Nous n'avons pas connaissance d'une insuffisance actuelle ou éventuelle de notre garantie d'assurance et nous ne voyons aucun signe à cet égard.

Les autorités gouvernementales pourraient adopter des règlements sur les changements climatiques qui pourraient faire augmenter les coûts liés à l'exploitation

Les groupes de protection de l'environnement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis concentrent de plus en plus leur attention sur les émissions de gaz à effet de serre et sur le rôle qu'elles pourraient jouer dans les changements climatiques. En conséquence, les gouvernements ont commencé à élaborer et à appliquer, tout comme ils devraient continuer de le faire, des lois et des règlements qui prescrivent la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou qui sont élaborés dans ce but. L'adoption de tels lois et règlements, y compris l'attribution par vente aux enchères (pour certaines émissions de gaz à effet de serre), et l'imposition d'amendes, de taxes ou d'autres coûts pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités de collecte et d'élimination des déchets. Par exemple, les autorités juridiques de certaines régions dans lesquelles nous exerçons nos activités d'exploitation songent à élaborer des règlements pour la lutte contre la pollution atmosphérique plus sévères que les exigences actuelles. L'évolution des règlements environnementaux pourrait nous obliger à prendre un certain nombre de mesures, notamment l'achat de droits d'émissions de gaz à effet de serre ou l'installation de technologie de contrôle de la pollution de l'air additionnelle, et pourrait diminuer la rentabilité de nos activités d'exploitation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Bien que les autorités gouvernementales puissent adopter des règlements qui font augmenter nos coûts liés à l'exploitation, il est peu probable que nous soyons les seuls à connaître une hausse des coûts liés à l'exploitation. Par conséquent, il est probable que toutes les entreprises de gestion des déchets et entreprises qui participent à cette activité soient assujetties aux mêmes règlements gouvernementaux, ce qui fait en sorte qu'aucune entreprise en particulier ne sera plus avantagée ou désavantagée qu'une autre. De plus, nous pourrions avoir l'occasion de recevoir des crédits environnementaux pour nos installations qui transforment le gaz méthane en énergie. Nous demeurons confiants que nous pourrions récupérer l'augmentation des coûts liés à l'exploitation advenant une modification des règlements qui entraînerait une telle hausse.

Notre entreprise est soumise à un niveau de concurrence élevé, ce qui pourrait diminuer notre rentabilité ou limiter notre potentiel de croissance

Le secteur de la gestion des déchets en Amérique du Nord est très concurrentiel. Plusieurs de nos concurrents sont plus imposants que nous, et nous faisons également face à de nombreux concurrents à l'échelle locale et régionale. Quelques-uns de nos concurrents exercent des activités d'exploitation beaucoup plus volumineuses que les nôtres, possèdent des ressources financières supérieures aux nôtres, constituent une marque mieux reconnue et sont en mesure d'offrir leurs services à un prix moindre, ou sont prêts à le faire. Puisque les entreprises peuvent intégrer le segment de la collecte des déchets du secteur de la gestion des déchets avec très peu de capital et d'expertise technique, il y a un grand nombre d'entreprises de collecte des déchets dans ce secteur à l'échelle locale et régionale. Ces entreprises nous font concurrence dans les marchés et les régions que nous desservons actuellement.

Une concurrence semblable pourrait exister dans chaque région ou marché où nous pourrions tenter d'accroître nos activités dans l'avenir. En plus des entreprises nationales et régionales et des nombreuses entreprises locales, nous devons faire face, dans certains marchés, à la concurrence provenant des municipalités qui gèrent des activités de collecte et d'élimination des déchets. Ces municipalités pourraient bénéficier de certains avantages financiers en raison des frais d'utilisateurs et frais semblables, des recettes fiscales, du financement exonéré d'impôt et d'un certain contrôle des volumes de déchets collectés et éliminés dans la région où s'appliquent leurs règlements.

Dans chaque marché où nous exploitons une décharge, nous faisons concurrence à d'autres entreprises pour fournir des services dans le segment des déchets solides, où la concurrence repose sur les frais d'élimination ou les redevances de déversement, l'emplacement géographique et la qualité des activités d'exploitation. Notre capacité à obtenir des contrats liés aux déchets solides pour nos décharges peut être limitée par le fait que certaines des principales entreprises de services de collecte exploitent également des décharges auxquelles elles envoient leurs déchets. Dans les marchés où nous n'exploitons pas de décharge, nos activités de collecte pourraient s'effectuer de façon désavantageuse par rapport à nos concurrents dont les activités sont entièrement intégrées. Dans les marchés où ne nous pouvons pas intégrer verticalement un groupe d'actifs, ou dans ceux où nous ne l'avons pas encore fait, nous nous efforçons de devenir plus influents. En règle générale, nous sommes la première, la deuxième ou la troisième entreprise en importance dans chaque marché où nous exerçons des activités. Nous considérons que le risque lié à la rentabilité et à la croissance est faible.

L'intensification des efforts de la part des provinces, des États et des municipalités visant à réduire l'enfouissement de déchets pourrait entraîner la diminution de la capacité d'exploitation de nos décharges ou nous obliger à demander des tarifs moins élevés

Les provinces, les États et les municipalités ont appuyé de façon de plus en plus marquée les solutions ou les restrictions ci-dessous pour les décharges existantes :

- réduction des déchets à la source, notamment par le recyclage et le compostage;
- interdiction d'enfouissement de certains types de déchets dans les décharges;
- imposition d'une limite quant à la capacité de la décharge.

Plusieurs provinces et États ont adopté des lois relatives à l'élimination des déchets, ou considèrent actuellement leur adoption ou l'ont considérée par le passé, lesquelles touchent notamment les points suivants :

- l'exigence du recours à la planification de la gestion des déchets, au compostage, au recyclage ou aux autres programmes visant à réduire la quantité de déchets enfouis dans les décharges pour les pays, les régions, les villes et les municipalités faisant partie du territoire où s'appliquent leurs lois;
- l'interdiction d'éliminer les résidus de jardin, les pneus et d'autres matériaux dans les décharges.

Ces tendances pourraient réduire le volume de déchets éliminés dans les décharges dans certaines zones, ce qui pourrait amener nos décharges à réduire leur capacité ou nous obliger à demander des prix moins élevés pour les services d'élimination en décharge. Bien qu'une réduction du volume de déchets éliminés dans les décharges puisse survenir en raison de divers projets de réduction des déchets, nous espérons créer un partenariat avec les provinces, États et municipalités dans lesquels nous exerçons nos activités en vue de faire partie de leurs solutions en matière de réduction des déchets. De plus, en dépit du fait que les volumes des décharges pourraient diminuer en raison des projets de réduction des déchets efficaces donnant lieu à une surcapacité sur le marché, dans les marchés où il n'existe aucun autre moyen de disposer des déchets ou de le faire à des coûts abordables, les tarifs demandés par les décharges pourraient en fait augmenter. Notre exploitation fondée sur une gamme d'actifs intégrée verticalement nous permet de mettre en œuvre des stratégies dans chaque marché, ce qui pourrait inclure des stratégies visant à conserver ou à faire croître la part de marché ou les marges d'exploitation. Nous considérons que ce risque n'est pas important à court terme et qu'il pourrait mettre des années à prendre davantage d'importance.

Nous établissons régulièrement des estimations et des hypothèses comptables. Si elles s'avèrent incorrectes, des ajustements ultérieurs pourraient nous obliger à retraiter nos états financiers historiques

Nous établissons des estimations et des hypothèses comptables dans le cours normal de nos activités. Ces estimations et hypothèses comptables ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers et sur les montants des résultats d'exploitation présentés au cours des périodes visées. En outre, nous interprétons les règles comptables en vigueur à la date de nos états financiers lorsque les règles comptables ne sont pas propres à un événement ou à une opération donnés. Si les estimations sous-jacentes sont incorrectes, ou si nos vérificateurs ou les organismes de réglementation interprètent notre application des règles comptables différemment par la suite, des ajustements ultérieurs pourraient avoir un effet défavorable important sur nos résultats d'exploitation pour la période ou les périodes où le changement est appliqué. Nous faisons preuve de diligence pour ce qui est de notre suivi des règles et règlements comptables. Nous travaillons de près avec nos vérificateurs en ce qui concerne toutes les questions comptables importantes et effectuons divers examens à l'interne, en plus d'appliquer diverses procédures à l'interne en vue de demeurer conformes aux règles et règlements.

L'adoption de nouvelles normes ou interprétations comptables pourrait nuire à nos résultats financiers

Notre application des modifications de règles et d'interprétations comptables et notre conformité à ces modifications pourraient nuire à nos résultats d'exploitation ou causer des fluctuations imprévues de nos résultats au cours de périodes futures. Les règles comptables auxquelles nous devons nous conformer sont complexes et en constante évolution. Nous sommes d'avis que nos états financiers ont été préparés conformément aux PCGR des États-Unis; toutefois, nous ne pouvons prédire l'incidence de modifications futures des principes comptables sur nos états financiers à venir.

Si nous repérons des lacunes à l'égard de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, nous pourrions être obligés de retraiter nos états financiers historiques

Nous pourrions être exposés à des risques en cas de lacunes dans le contrôle interne de l'information financière et dans les contrôles et procédures en matière de présentation de l'information financière. Notre conseil d'administration, agissant par l'entremise du comité de vérification, est chargé d'évaluer le progrès et l'adéquation des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures en matière de présentation de l'information financière et d'y apporter les ajustements nécessaires. Toute faiblesse qui ne serait pas corrigée pourrait entraîner des inexactitudes dans nos états financiers ainsi que l'obligation éventuelle de redresser ou de retraiter nos états financiers précédents, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos affaires. Il nous est impossible de prédire l'incidence que pourrait avoir sur nos états financiers une faiblesse du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Risques et incertitudes liés à l'acquisition de WSI

Nous pourrions ne pas être en mesure de garder à notre service certains employés clés ou de gérer efficacement l'entreprise plus grosse et plus vaste qui sera issue de l'acquisition, ce qui pourrait nuire à notre exploitation et à notre situation financière après l'acquisition

Notre réussite à la suite de l'acquisition dépendra en partie de notre capacité à garder à notre service certains employés clés et à gérer efficacement l'entreprise plus vaste qui sera issue du regroupement. La concurrence aux fins de l'embauche de personnes qualifiées pourrait être intense, et il se pourrait que certains employés clés donnent leur démission pour des raisons liées aux incertitudes et aux problèmes découlant de l'intégration ou tout simplement parce qu'ils ne désirent pas demeurer au service de la société. Qui plus est, nous devons composer avec des défis inhérents à la gestion efficace d'un plus grand nombre d'employés situés dans diverses régions géographiques. En conséquence, il n'existe aucune certitude que nous serons en mesure de garder à notre service certains employés clés ou de gérer efficacement l'entreprise plus grosse et plus diversifiée qui sera issue du regroupement, ce qui pourrait perturber nos activités et nuire à notre exploitation et à notre situation financière. Selon nous, nous avons de bonnes relations avec notre direction et ses équipes et nous donnons à chacun l'occasion de participer à la réussite de l'entreprise. Nous croyons également que les relations de WSI avec les membres de la direction de cette entreprise étaient bonnes. Les régimes de rémunération que nous offrons sont structurés de manière à assurer une rémunération concurrentielle, et nous donnons régulièrement de la rétroaction et du soutien à nos gestionnaires, ainsi qu'à d'autres employés, pour s'assurer qu'ils disposent des outils appropriés pour bien s'acquitter de leurs fonctions. Nous demeurons confiants de pouvoir attirer et retenir des employés de grand talent sans interruption ou incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Nous serons appelés à engager des frais considérables sur le plan des coûts de transaction, de financement et autres dans le cadre de l'acquisition

Nous prévoyons engager des coûts non récurrents aux fins du regroupement des deux sociétés. La quasi-totalité des charges non récurrentes découlant de l'acquisition se composera des coûts de transaction et de financement, des coûts engagés aux fins de l'intégration des installations et des systèmes et des coûts liés à la main-d'œuvre. Nous engagerons également des coûts et frais de transaction aux fins de l'établissement des plans d'intégration. Il se pourrait également que des coûts additionnels non prévus découlent de l'intégration des activités des deux sociétés. La suppression des coûts en double et les autres réductions de coûts réalisées dans le cadre de l'intégration des activités pourraient ne pas suffire à compenser à court terme, ou tout simplement à compenser, les coûts de transaction et coûts connexes liés à l'acquisition. Nous avons examiné les coûts de transaction et de financement ainsi que les autres coûts liés à l'acquisition et nous avons conclu de nouvelles facilités de crédit au Canada et aux États-Unis, lesquelles devraient selon nous suffire à couvrir les coûts connus de même que les coûts inconnus. Nous avons également mis en œuvre des mesures d'intégration et allons de l'avant à cet égard. Nous sommes persuadés que nous pourrions bien mettre à exécution notre plan d'intégration et que nous réaliserons les synergies prévues à cet égard.

L'acquisition pourrait ne pas se révéler relative et pourrait entraîner la dilution de notre résultat par action, ce qui pourrait faire baisser le cours du marché de nos actions

Nous nous attendons à ce que l'acquisition donne lieu à une hausse du résultat par action, compte tenu des coûts de transaction, dans les deux années suivant la fusion. Cette hypothèse se fonde sur des estimations qui pourraient varier de façon importante. Il se pourrait également que nous devions engager des coûts de transaction et coûts connexes liés à l'intégration ou que nous devions composer avec d'autres facteurs tels que notre incapacité à réaliser tous les avantages attendus. Tous ces facteurs pourraient entraîner une dilution de notre résultat par action ou réduire ou retarder l'incidence prévue de l'acquisition et donner lieu à une baisse du cours de nos actions ordinaires. Tel qu'il a été indiqué précédemment, nous sommes persuadés que nous pourrions bien mettre à exécution notre plan d'intégration avec succès et que nous réaliserons les synergies prévues à cet égard.

Nous pourrions perdre notre statut d'émetteur privé étranger dans l'avenir, ce qui pourrait entraîner pour nous un important supplément de coûts et de dépenses

Plus de 50 % de nos actifs sont situés aux États-Unis. Afin de maintenir notre statut d'émetteur privé étranger, une majorité de nos actions ordinaires doivent être détenues directement ou indirectement par des non-résidents des États-Unis. Il se pourrait que nous perdions notre statut d'émetteur privé étranger dans l'avenir si une majorité de nos actions ordinaires sont détenues par des résidents des États-Unis. Les coûts liés à la réglementation et à la conformité que nous serions tenus d'engager en tant qu'émetteur américain en vertu des lois sur les valeurs mobilières fédérales aux États-Unis pourraient être considérablement plus élevés que les coûts que nous engageons en notre qualité d'émetteur privé étranger canadien pouvant utiliser le régime d'information multinational (le « RIM »). Si nous ne sommes pas considérés comme un émetteur privé étranger, nous ne pourrions plus utiliser le RIM ni les autres formulaires qu'utilisent les émetteurs étrangers, et nous devrions déposer auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») des rapports périodiques et des rapports courants ainsi que des déclarations d'enregistrement sur les formulaires à l'intention des émetteurs américains, qui sont plus détaillés que les formulaires qu'utilisent les émetteurs privés étrangers. De plus, il se pourrait que nous ne soyons plus en mesure de nous prévaloir des exemptions aux termes des exigences de gouvernance d'entreprise de la Bourse de New York dont bénéficient les émetteurs privés étrangers. Également, si nous perdons notre statut d'émetteur privé étranger et que nous vendons ou offrons des titres à l'extérieur des États-Unis, nous devons nous conformer aux exigences plus rigoureuses du règlement S s'appliquant aux sociétés américaines, ce qui pourrait limiter notre capacité à accéder aux marchés financiers dans l'avenir et accroître la probabilité que les investisseurs exigent le dépôt auprès de la SEC de déclarations d'enregistrement liées à une opération de revente, aux fins du financement de ladite opération. Nous soutenons que le fait de ne plus pouvoir utiliser le RIM entraînera des coûts et des charges additionnels, mais nous ne croyons pas que ces coûts et charges seront importants. Qui plus est, certains anciens employés de WSI qui occupaient des postes au sein de la fonction de conformité aux règles des autorités de réglementation américaines demeureront au service de la société, ce qui limitera selon nous les risques liés à l'accroissement des coûts.

Étant donné que notre société a été constituée en Ontario, certaines responsabilités civiles et certains jugements civils contre nous pourraient ne pas être exécutoires

Notre société a été constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada, et la plupart de nos administrateurs et de nos dirigeants sont des résidents du Canada. En conséquence, les investisseurs américains pourraient avoir de la difficulté à faire signifier un jugement contre nous ou contre nos administrateurs ou nos dirigeants aux États-Unis ou à réaliser, aux États-Unis, les éléments des jugements rendus par des tribunaux américains qui reposent sur des responsabilités civiles en vertu de la loi intitulée Exchange Act. Qui plus est, les investisseurs pourraient avoir de la difficulté à faire en sorte que soient exécutés par un tribunal étranger les jugements contre nous ou contre l'un de nos dirigeants ou administrateurs non-résidents des États-Unis qui sont rendus par des tribunaux américains et qui sont fondés sur des dispositions concernant les responsabilités civiles prévues par les lois sur les valeurs mobilières fédérales aux États-Unis.

Questions environnementales

Législation et réglementation gouvernementales

Nous sommes assujettis à un cadre législatif et réglementaire très élaboré qui peut limiter nos activités ou accroître nos charges d'exploitation.

Notre matériel, nos installations et nos activités sont assujettis à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux en constante évolution ayant trait à la protection de l'environnement, à la santé et sécurité, à la formation, à l'utilisation des sols, au transport et à des questions connexes. Ceux-ci incluent notamment les lois et les règlements régissant l'utilisation, le traitement, le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets et des matières, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, les méthodes de traitement des déchets autorisées ou prescrites et l'élimination de la contamination associée au rejet de substances dangereuses. Par ailleurs, les autorités fédérales, provinciales, étatiques et locales pourraient modifier les droits qu'elles accordent aux sociétés de gestion des déchets et les limites qu'elles leur imposent, et ces changements pourraient limiter nos activités et notre croissance.

Le respect des exigences réglementaires est coûteux. Nous pourrions être tenus d'améliorer, de compléter ou de remplacer notre matériel et nos installations et de modifier nos activités de décharge et, dans l'éventualité où nous serions incapables de nous conformer aux exigences réglementaires applicables, nous pourrions être tenus de fermer des décharges. Nous pourrions ne pas être en mesure de compenser les coûts engagés pour nous conformer à ces exigences. Par ailleurs, les modifications réglementaires environnementales ou l'incapacité d'obtenir des prolongations de la durée de vie d'une décharge pourraient accroître les charges à payer ou accélérer leur paiement ou celui des dépenses liées à la fermeture et à la surveillance d'après-fermeture d'installations et nous obliger à dépenser des sommes en plus de celles qui sont actuellement engagées.

Une abondante réglementation régit la conception, l'exploitation et la fermeture des décharges. Par exemple, en octobre 1991, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (l'« EPA ») a établi des exigences fédérales minimales pour les décharges de déchets solides, en application du sous-titre D de la loi fédérale intitulée Resource Conservation and Recovery Act of 1976, dans sa version modifiée. Si nous ne respectons pas les règlements du sous-titre D, nous pourrions être tenus d'enquêter ou d'apporter des mesures correctives, de suspendre des activités ou de fermer une décharge temporairement ou en permanence ou de payer des amendes. Qui plus est, si les organismes de réglementation ne faisaient pas appliquer les règlements du sous-titre D de manière vigoureuse ou systématique, les concurrents dont les installations ne respectent pas les règlements relatifs au sous-titre D ou les règlements équivalents adoptés par les États pourraient bénéficier d'un avantage sur nous. Toute obligation financière nous incombant en cas de non-respect des règlements du sous-titre D pourrait nuire à nos affaires et à nos résultats.

Certaines de nos activités d'élimination des déchets chevauchent plusieurs États, provinces et comtés ainsi que les frontières entre le Canada et les États-Unis. À l'avenir, nos activités de collecte, de transfert et de décharge pourraient être touchées par la législation fédérale américaine proposée sur les expéditions de déchets interétatiques. Une telle législation fédérale pourrait empêcher ou limiter l'élimination des déchets à l'extérieur de l'État d'origine (notamment en provenance du Canada) et pourrait exiger que les États, dans certaines circonstances, réduisent la quantité de déchets exportés vers d'autres États. L'adoption de cette législation ou d'une législation semblable dans des États où nous exploitons notamment des décharges recevant une part importante de déchets provenant d'autres États pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. De plus, nous estimons que plusieurs États ont proposé ou ont envisagé d'adopter des législations régissant le transport interétatique et l'élimination de déchets dans les décharges des États.

Certaines activités de collecte, de transfert et de décharge pourraient également être visées par la législation sur le contrôle des transferts de déchets. Certains États et gouvernements locaux pourraient adopter des lois ou des ordonnances visant à assurer l'acheminement des déchets produits dans leur territoire vers une installation d'élimination ou de traitement déterminée. Si cette législation ou une législation semblable devait être adoptée, des États ou des gouvernements locaux pourraient limiter ou empêcher l'élimination ou le traitement de déchets dans les stations de transfert ou les décharges ou dans les décharges de tiers que nous utilisons.

En 1996, le Conseil de la Ville de New York a adopté le règlement municipal 42, qui interdit la collecte, l'élimination ou le transfert de déchets commerciaux et industriels à quiconque ne détient pas un permis délivré par la Business Integrity Commission de la Ville de New York, anciennement la Trade Waste Commission (la « Business Integrity Commission »), et qui oblige les titulaires de licence à obtenir l'autorisation de la Business Integrity Commission pour tout projet d'acquisition ou de regroupement d'entreprises dans la Ville de New York. L'imposition d'un examen par la Business Integrity Commission pourrait retarder nos acquisitions à la Ville de New York et, de ce fait, limiter notre capacité d'élargir nos activités dans cette région.

De temps à autre, les autorités provinciales, étatiques et locales examinent aux fins d'adoption et adoptent parfois des lois ou des règlements imposant des redevances ou d'autres frais sur l'élimination des déchets dans les décharges. Si des redevances supplémentaires devaient être imposées dans des États où nous exerçons nos activités et que nous n'étions pas en mesure de répercuter ces redevances sur nos clients, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Nous devons nous conformer aux exigences de la législation fédérale, provinciale et étatique en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Ces exigences peuvent être rigoureuses et, au Canada, elles prévoient que quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche (ou est habilité à le faire) doit prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte des blessures corporelles. Le non-respect de ces exigences pourrait donner lieu à une procédure criminelle ou quasi criminelle et à des pénalités connexes.

Les incidences sur les activités et la situation financière abordées ci-dessus qui sont liées au respect des lois, de la réglementation et de leurs modifications auxquelles nous sommes assujettis pourraient nous obliger à faire des dépenses importantes ou à modifier la façon dont nous exerçons nos activités et pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Réglementation et litiges environnementaux

Nous pourrions faire l'objet de poursuites judiciaires en cas de non-respect des lois environnementales, ainsi que de poursuites au civil de la part de personnes alléguant avoir subi un préjudice en conséquence de la contamination, d'odeurs et d'autres émissions dans l'environnement ainsi que d'autres questions environnementales (notamment les actes ou omissions de nos prédécesseurs) dont l'entreprise pourrait être tenue responsable. Nos permis d'exploitation pourraient également être contestés devant les tribunaux.

Les sociétés de gestion de déchets solides sont souvent soumises au contrôle étroit des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, ainsi qu'à la surveillance de simples citoyens, et elles pourraient faire l'objet de poursuites administratives ou judiciaires, notamment en ce qui a trait au respect des lois environnementales et des lois municipales sur l'utilisation du sol.

En général, les lois environnementales autorisent les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux en matière d'environnement et les procureurs généraux (et, dans certains cas, de simples citoyens) à intenter des poursuites administratives ou judiciaires pour infraction aux lois environnementales ou à chercher à faire annuler ou refuser le renouvellement d'un permis. Les sanctions pour de telles violations pourraient inclure, entre autres, des sanctions pécuniaires civiles ou pénales, des peines d'emprisonnement, la suspension ou révocation d'un permis et des injonctions. Ces organismes et les procureurs généraux pourraient également tenter de faire révoquer ou refuser le renouvellement de notre permis d'exploitation, de nos franchises ou de nos licences pour violation réelle ou présumée des lois ou de la réglementation environnementales. Dans certaines circonstances, des citoyens sont également autorisés à intenter des actions en justice pour faire appliquer les lois, la réglementation ou les permis sur le plan de l'environnement dans le cadre desquels nous exerçons nos activités et à faire imposer des amendes. Les propriétaires fonciers environnants ou des collectivités pourraient également faire valoir leurs droits au titre de dommages à l'environnement, d'un préjudice personnel ou de dommages matériels relatifs à nos activités.

Nous avons reçu à l'occasion et pourrions recevoir dans le cours normal de nos activités des contraventions ou des avis des autorités gouvernementales alléguant que nos activités ne sont pas conformes à nos permis ou à des lois ou des règlements sur l'environnement ou sur l'utilisation des sols. Nous nous efforçons généralement de collaborer avec les autorités compétentes et les citoyens visés afin de résoudre les problèmes soulevés par ces contraventions ou avis. Cependant, nous pourrions ne pas toujours parvenir à résoudre ces questions sans recourir à des actions en justice ou à d'autres procédures officielles. Toute issue défavorable de ces actions en justice, qu'elles soient officielles ou non, pourrait entraîner une publicité négative, réduire la demande pour nos services et avoir une incidence défavorable sur nos produits d'exploitation. Un jugement important à notre encontre, la perte d'un permis important ou d'une licence importante ou l'imposition d'une amende élevée pourraient également avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Le respect des exigences en matière de gestion des gaz de décharge aux termes de la Clean Air Act of 1970, dans sa version modifiée, pourrait un jour nécessiter l'installation d'un équipement onéreux et entraîner des frais d'exploitation et d'entretien supplémentaires.

Contamination de l'environnement

Nous pourrions être tenus responsables de la contamination de l'environnement relativement à nos installations actuelles et antérieures et à des installations de tiers. Nous pourrions également faire l'objet de publicité négative si nous étions reconnus comme la source d'une contamination environnementale potentielle.

Nous pourrions être tenus responsables envers les gouvernements fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes si des substances dangereuses (ou d'autres substances assujetties à une réglementation ou potentiellement dangereuses) devaient contaminer ou avaient contaminé nos propriétés, notamment le sol ou l'eau sous nos propriétés, ou si ces substances provenant de nos propriétés devaient contaminer ou avaient contaminé les propriétés de tiers. Nous pourrions également être tenus responsables de ce type de contamination même si celle-ci ne résulte pas de nos activités ou s'est produite avant que nous ne soyons devenus propriétaires de ces propriétés ou ne les ayons exploitées. Nous pourrions également être tenus responsables de la contamination de l'environnement dans des propriétés où nous avons transporté ou fait transporter, traiter ou éliminer de telles substances. Certaines lois environnementales imposent une responsabilité solidaire stricte pour ce qui est de la contamination de l'environnement, ce qui veut dire que nous pourrions avoir à payer tous les dommages-intérêts recouvrables, même si nous n'avons pas provoqué ni autorisé les circonstances ayant donné lieu aux dommages-intérêts. Qui plus est, bon nombre de substances sont qualifiées de « dangereuses » aux termes de diverses lois environnementales et leur présence, même en quantité infime, pourrait entraîner une responsabilité importante. Même si nous devons avoir la possibilité de réclamer à des tiers une contribution à ces dépenses, nous pourrions ne pas être en mesure d'identifier les autres responsables et de les contraindre à contribuer à ces dépenses, ou ces personnes pourraient être insolvables ou ne pas avoir les moyens de faire une contribution. L'éventualité que nous soyons tenus responsables et que nous ne parvenions pas à trouver les tiers que nous pourrions contraindre à contribuer à nos dépenses et qui ont les moyens financiers de le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En outre, nous avons déjà acquis et pourrions encore acquérir des entreprises susceptibles d'avoir transporté et entreposé, ou qui transporteront ou entreposeront, dans leurs installations des substances dangereuses, comme des produits pétroliers. Ces entreprises pourraient avoir libéré des substances dans le sol ou les eaux souterraines. Elles pourraient également avoir transporté ou éliminé des substances ou avoir fait transporter, éliminer ou traiter des substances dans d'autres installations où des substances ont été déversées dans le sol ou les eaux souterraines. Selon la nature de l'acquisition de ces entreprises et d'autres facteurs, nous pourrions être tenus responsables du coût de nettoyage de toute contamination et d'autres dommages dont les entreprises acquises sont responsables. Les engagements d'indemnisation et les garanties que nous avons obtenus ou que nous obtenons dans le cadre de l'acquisition de ces entreprises pourraient ne pas suffire à couvrir ces sommes en raison des limites imposées quant à la portée, au montant ou à la durée de ces engagements et garanties ou des contraintes financières de la personne qui a signé ou qui signe ces engagements ou garanties, ou pour d'autres motifs. De plus, nos assurances existantes ne couvrent pas les charges liées à certains sinistres environnementaux qui pourraient avoir existé avant l'ajout de la couverture.

Nous pourrions faire l'objet d'actions en justice de la part d'autorités gouvernementales ou de tiers relativement à la contamination de l'environnement ou aux décharges. Toute responsabilité importante associée à la contamination de l'environnement, que ce soit envers des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La décharge Tantalio, une décharge inactive située à la décharge Seneca Meadows, a été déclarée par l'État de New York « site d'élimination inactif de déchets dangereux » (Inactive Hazardous Waste Disposal Site). Au deuxième trimestre de 2009, le Department of Environmental Conservation a reclassé le site, déclarant qu'il ne représentait plus une menace importante pour la santé publique ni pour l'environnement. Le reclassement fait suite aux activités de restauration qui s'y sont récemment achevées.

Risques liés aux changements climatiques

Nous jugeons être exposés à des risques réglementaires liés aux changements climatiques du fait que nous exerçons nos activités dans l'un des secteurs les plus réglementés en Amérique du Nord. L'ajout de règlements resserrés quant à la gestion des gaz à effet de serre (les « GES »), particulièrement le méthane qui s'échappe avec les autres gaz des décharges, a été prévu aux États-Unis et au Canada. À notre avis, nous sommes en bonne position pour gérer ces changements sans que ces derniers aient une incidence importante sur nos activités. La gestion du gaz provenant de nos décharges fait partie intégrante de nos activités depuis plusieurs années et les taux d'amortissement de nos actifs liés aux décharges ainsi que les obligations relatives à la mise hors service d'immobilisations tiennent compte des coûts connexes nécessaires pour gérer ces gaz.

Nous prévoyons et appuyons le resserrement de la réglementation liée à notre secteur et nous nous engageons à faire en sorte que nos activités respectent et, dans la mesure du possible, excèdent ces exigences. Malgré qu'il soit onéreux de se conformer à un régime de réglementation de plus en plus restrictif, nous entreprenons de façon proactive des projets visant à gérer nos obligations en matière de GES dans le but de réduire ces coûts tout en respectant l'environnement.

Nous avons pris des mesures pour gérer les risques réglementaires et comme nous sommes l'une des principales sociétés de services environnementaux en Amérique du Nord, nous possédons une grande expérience et disposons des ressources nécessaires pour exercer nos activités dans un secteur hautement réglementé et régi par des lois strictes. En plus de respecter et d'excéder les attentes réglementaires depuis plusieurs années, nous travaillons sans relâche pour repérer les meilleures pratiques de gestion en vue de promouvoir la durabilité environnementale.

Du personnel interne et externe qualifié à l'échelle locale, régionale et nationale examine régulièrement les risques visés par la réglementation. Cela signifie que dans toutes les collectivités où nous exerçons nos activités, nous en apprenons davantage au sujet des méthodes novatrices et améliorées de gestion de services en travaillant auprès d'organismes de réglementation et d'experts du secteur, afin de nous assurer que nous sommes constamment au premier plan en matière d'excellence environnementale.

Nous sommes également exposés à des risques physiques. Nous fournissons des services à divers marchés canadiens et américains et exploitons des décharges, des stations de transfert, des installations de récupération de matériaux et trois usines de conversion des gaz d'enfouissement en énergie. En outre, plusieurs de nos décharges incluent des installations de collecte et de destruction thermique du méthane, et deux installations fournissent du méthane à des tiers pour la production d'électricité. Certains de ces marchés sont situés dans des régions situées pratiquement au niveau de la mer, mais la majorité d'entre eux sont situés soit beaucoup plus haut que le niveau de la mer, soit à une altitude suffisamment supérieure au niveau de la mer pour faire en sorte qu'ils ne soient pas affectés par la variation du niveau des océans.

Nous sommes prêts à atténuer l'incidence d'éventuels événements extrêmes sur nos activités, comme ceux liés aux conditions climatiques, et avons l'habitude de prendre des mesures pour y arriver. Nous dépendons également des fournisseurs de diverses ressources comme les camions affectés à des itinéraires de collecte, le carburant et divers produits de consommation. Toute interruption extrême de l'approvisionnement de ces ressources pourrait nuire à notre capacité d'exercer nos activités de façon efficace.

Nous examinons continuellement nos risques physiques dans le cadre d'examen réguliers des activités d'exploitation par la direction et adaptons nos processus d'exploitation à mesure que des questions sont soulevées en vue d'atténuer les éventuelles incidences de ces risques.

Nous sommes également à l'affût des attitudes et des demandes des clients, ainsi que de leur évolution, ces derniers devenant toujours plus sensibilisés et informés au sujet des enjeux environnementaux. Nous sommes d'avis que les consommateurs préfèrent travailler avec des sociétés avisées en matière d'environnement qui fournissent des services écologiques et favorisent le bien-être environnemental. Nous encourageons ces attitudes et ces convictions et, en tant que leader dans notre secteur d'activité, nous sommes bien placés pour aider nos clients à faire des gestes bénéfiques et à s'ajuster aux changements liés à la réglementation ou aux services qui pourraient découler des initiatives en matière de changements climatiques. Nous nous engageons à continuer de repérer et d'offrir des services qui sont profitables à nos clients, tout en respectant leurs convictions en matière de changements climatiques. Nous examinons régulièrement nos activités et nos politiques en vue d'y intégrer des idées novatrices et des plans de gestion stratégique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en demeurant déterminés à offrir un service concurrentiel à la clientèle et à respecter de façon constante la réglementation et la gérance de l'environnement.

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que le passage aux IFRS prendra effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Nous ne serons pas tenus de nous conformer aux IFRS, vu que nous avons choisi de présenter nos résultats financiers continus conformément aux PCGR des États-Unis.

Définitions du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles

^(A) Tout renvoi à l'expression « BAIIA ajusté » dans le présent rapport de gestion désigne le bénéfice obtenu en soustrayant des produits les charges d'exploitation et frais de vente, généraux et administratifs, exclusion faite de certains frais de vente, généraux et administratifs hors exploitation ou non récurrents, inscrit à l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu. Le BAIIA ajusté exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : « certains frais de vente, généraux et administratifs », les frais de restructuration, l'« amortissement », « le gain net ou la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges », les « intérêts sur la dette à long terme », « le gain net ou la perte nette de change », « le gain net ou la perte nette sur instruments financiers », les « coûts liés à la conversion », les « autres charges », les « impôts sur le bénéfice » et la « quote-part du bénéfice ou de la perte de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation ». Le BAIIA ajusté est une expression que nous utilisons qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des PCGR des États-Unis. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA ajusté est une mesure de notre rentabilité et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. Nous considérons ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie (dans le cas de l'amortissement, du gain net ou de la perte nette sur instruments financiers, des pertes ou gains de change nets, des impôts reportés et de la quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas de certains frais de vente, généraux et administratifs, des frais de restructuration, du gain net ou de la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, des intérêts sur la dette à long terme, des coûts liés à la conversion, d'autres charges et des impôts exigibles). Pour nous, notre conseil d'administration et nos prêteurs, le BAIIA ajusté est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de base pour calculer les flux de trésorerie disponibles^(B). Les raisons à la base de l'exclusion de chacun de ces postes sont les suivantes :

Certains frais de vente, généraux et administratifs – Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent certaines charges hors exploitation ou non récurrentes. Ces charges comprennent des coûts de transaction relatifs aux acquisitions et des ajustements à la juste valeur attribuable aux options sur actions. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. Certains frais de vente, généraux et administratifs représentent une catégorie de charges distinctes de celles incluses dans le BAIIA ajusté.

Frais de restructuration – Ces frais comprennent les coûts engagés au titre de l'intégration des divers emplacements d'exploitation, de la sortie de certains baux visant des propriétés, des bâtiments et des locaux à bureaux, des indemnités de cessation d'emploi, ainsi que les frais liés à la réinstallation des employés dans le cadre de l'acquisition de WSI. Ces frais de restructuration ne sont pas considérés comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les frais de restructuration représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA ajusté.

Amortissement – À titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – Le produit de la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges est soit réinvesti dans des immobilisations ou des actifs liés aux décharges supplémentaires ou de remplacement, soit utilisé pour rembourser nos emprunts aux termes de nos facilités de crédit renouvelables.

Intérêts sur la dette à long terme – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de notre ratio emprunts/capitaux propres ainsi que des taux d'intérêt; ils reflètent ainsi nos activités de trésorerie et de financement et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA ajusté.

Gain net ou perte nette de change – À titre de poste hors trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Gain net ou perte nette sur instruments financiers – À titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes sur instruments financiers n'ont pas non plus d'incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Coûts liés à la conversion – Les coûts liés à la conversion représentent les honoraires engagés dans le cadre de la conversion du Fonds d'une fiducie de revenu en une société par actions et de son éventuelle liquidation. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. Les coûts liés à la conversion représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA ajusté.

Autres charges – Les autres charges représentent généralement les sommes versées à certains membres de la direction de sociétés que nous avons acquises, lorsque nous avons maintenu ces membres en fonction après l'acquisition. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA ajusté.

Impôts sur le bénéfice – Les impôts sur le bénéfice sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils dépendent de facteurs qui ne sont pas liés à nos activités quotidiennes.

Quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation – À titre d'élément hors trésorerie, le bénéfice net ou la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation n'entre pas dans le calcul des flux de trésorerie disponibles^(B).

Le BAIIA ajusté ne saurait être interprété comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net sont détaillés dans l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu, depuis le poste « Bénéfice d'exploitation » avant « Frais de restructuration », « Amortissement » et « Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges » jusqu'au poste « Bénéfice net », et comprennent certains ajustements liés à des charges comptabilisées au titre des frais de vente, généraux et administratifs que la direction juge comme non indicatives de la continuité de l'exploitation. Un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA ajusté est présenté ci-dessous, tout comme un rajustement du bénéfice d'exploitation ajusté et du bénéfice net ajusté.

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	54 854 \$	37 011 \$	129 681 \$	93 512 \$
Coûts de transaction et coûts connexes – frais de vente, généraux et administratifs	2 084	–	6 174	–
Variations de la juste valeur des options sur actions – frais de vente, généraux et administratifs	2 730	416	6 170	1 000
Frais de restructuration	3 792	–	3 792	–
Bénéfice d'exploitation ajusté	63 460	37 427	145 817	94 512
Gain net (perte nette) à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	50	(13)	(381)	(128)
Amortissement	62 790	41 946	145 403	120 702
BAIIA ajusté	126 300 \$	79 360 \$	290 839 \$	215 086 \$
Bénéfice net	23 941 \$	19 109 \$	60 486 \$	43 853 \$
Coûts de transaction et coûts connexes – frais de vente, généraux et administratifs	2 084	–	6 174	–
Variations de la juste valeur des options sur actions – frais de vente, généraux et administratifs	2 730	416	6 170	1 000
Frais de restructuration	3 792	–	3 792	–
Intérêts sur la dette à long terme ⁽⁶⁾	2 409	–	2 409	–
Gain net (perte nette) sur instruments financiers	(1 498)	305	(3 248)	(866)
Coût liés à la conversion	–	93	–	208
Charge (économie) d'impôts nette	(1 748)	(104)	(2 063)	285
Bénéfice net ajusté	31 710 \$	19 819 \$	73 720 \$	44 480 \$

Notes :

(6) Les intérêts sur la dette à long terme comprennent les intérêts liés au désendettement à l'égard d'effets à rendement élevé et la radiation de frais de financement reportés.

^(B) Nous avons adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles », outre le bénéfice net ou la perte nette, comme mesure des résultats d'exploitation (se reporter à la page 13). Le terme « flux de trésorerie disponibles » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR des États-Unis, et cette mesure est préparée avant que les dividendes et les distributions ne soient déclarés; il est donc peu probable qu'elle puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres émetteurs. Cette mesure non définie par les PCGR est présentée dans le but de rendre notre présentation d'information conforme à celle des autres sociétés ouvertes du secteur des déchets aux États-Unis. Nous nous servons de cette mesure hors PCGR pour évaluer nos résultats par rapport à ceux d'autres sociétés ouvertes ainsi que pour mesurer les fonds dont nous disposons pour investir dans notre croissance et rembourser notre dette. Toute mention de l'expression « flux de trésorerie disponibles » dans le présent rapport de gestion a le sens donné dans la présente note.

IESI-BFC Ltd.

Bilans consolidés condensés

Au 30 septembre 2010 (non vérifié) et au 31 décembre 2009 (selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains, sauf les montants liés aux actions émises et en circulation)

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 454 \$	4 991 \$
Débiteurs	208 672	111 839
Autres débiteurs	459	546
Charges payées d'avance	31 167	18 276
Liquidités soumises à restrictions	434	382
Autres actifs	669	770
	248 855	136 804
ACTIF NET DESTINÉ À LA VENTE (note 7)	10 581	-
AUTRES DÉBITEURS	896	1 213
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CAPITALISÉS (note 12)	8 528	8 102
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	300 829	100 917
ÉCART D'ACQUISITION (note 9)	1 085 603	630 470
ACTIFS LIÉS À L'AMÉNAGEMENT DES DÉCHARGES	11 011	7 677
FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS	21 915	9 358
IMMOBILISATIONS	719 338	439 734
ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES	831 406	661 738
PLACEMENT DANS UNE ENTITÉ COMPTABILISÉE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION	3 250	-
AUTRES ACTIFS	956	1 574
	3 243 168 \$	1 997 587 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	87 183 \$	62 753 \$
Charges à payer (note 10)	124 146	70 572
Dividendes à payer	14 769	11 159
Impôts sur les bénéfices à payer	6 881	6 278
Produits reportés	26 018	13 156
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 11)	1 161	-
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 12)	4 812	6 622
Autres passifs	5 521	8 312
	270 491	178 852
DETTE À LONG TERME (note 11)	1 122 121	654 992
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES (no	85 788	63 086
AUTRES PASSIFS	9 069	3 611
IMPÔTS REPORTÉS	143 377	81 500
	1 630 846	982 041
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 16)		
CAPITAUX PROPRES (note 13)		
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	232 305	230 014
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Actions ordinaires (autorisé – nombre illimité, émises et en circulation – 110 345 136 [82 336 148 au 31 décembre 2009])	1 641 241	1 082 950
Actions restreintes (émises et en circulation – 277 150 [225 000 au 31 décembre 2009])	(5 169)	(3 928)
Surplus d'apport	6 668	2 118
Déficit	(193 923)	(214 898)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(68 800)	(80 710)
Total de l'avoir des actionnaires	1 380 017	785 532
Total des capitaux propres	1 612 322	1 015 546
	3 243 168 \$	1 997 587 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

IESI-BFC Ltd.

États consolidés condensés des résultats et du résultat étendu

Pour les périodes terminées les 30 septembre 2010 et 2009 (non vérifié – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains, sauf le bénéfice net par action)

	Trimestres terminés		Périodes de neuf mois terminées	
	2010	2009	2010	2009
PRODUITS	436 262 \$	268 411 \$	999 886 \$	746 004 \$
CHARGES				
CHARGES D'EXPLOITATION	259 075	156 195	584 712	435 969
FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	55 701	33 272	136 679	95 949
RESTRUCTURATION (note 16)	3 792	-	3 792	-
AMORTISSEMENT	62 790	41 946	145 403	120 702
PERTE NETTE (GAIN NET) À LA CESSION D'IMMOBILISATIONS ET D'ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES	50	(13)	(381)	(128)
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	54 854	37 011	129 681	93 512
INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	17 783	7 851	33 964	26 246
PERTE NETTE (GAIN NET) DE CHANGE	(40)	61	14	238
GAIN NET (PERTE NETTE) SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS	(1 498)	305	(3 248)	(866)
COÛTS LIÉS À LA CONVERSION	-	93	-	208
AUTRES CHARGES	586	44	644	109
BÉNÉFICE AVANT CHARGE D'IMPÔTS ET QUOTE-PART DE LA PERTE NETTE DE L'ENTITÉ ÉMETTRICE COMPTABILISÉE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION	38 023	28 657	98 307	67 577
CHARGE D'IMPÔTS (note 15)				
Impôts exigibles	11 656	4 106	27 849	10 849
Impôts reportés	2 356	5 442	9 856	12 875
	14 012	9 548	37 705	23 724
QUOTE-PART DE LA PERTE NETTE DE L'ENTITÉ ÉMETTRICE COMPTABILISÉE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION	70	-	116	-
BÉNÉFICE NET	23 941	19 109	60 486	43 853
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				
Écart de conversion	15 510	13 686	13 105	21 329
Swaps sur marchandises désignés comme couverture des flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 668 \$ et de (27 \$) (132 \$ et 597 \$ en 2009)	1 241	255	(98)	1 158
Règlement de swaps sur marchandises désignés comme couverture des flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices de (40 \$) et de (99 \$) [(102 \$) et (113 \$) en 2009]	(75)	(198)	(185)	(219)
RÉSULTAT ÉTENDU	40 617 \$	32 852 \$	73 308 \$	66 121 \$
BÉNÉFICE NET – PARTICIPATION CONFÉRANT LE CONTRÔLE	21 977 \$	16 793 \$	54 200 \$	38 331 \$
BÉNÉFICE NET – PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	1 964 \$	2 316 \$	6 286 \$	5 522 \$
RÉSULTAT ÉTENDU – PARTICIPATION CONFÉRANT LE CONTRÔLE	37 285 \$	28 837 \$	66 110 \$	57 795 \$
RÉSULTAT ÉTENDU – PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	3 332 \$	4 015 \$	7 198 \$	8 326 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,20 \$	0,20 \$	0,59 \$	0,54 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,20 \$	0,20 \$	0,59 \$	0,53 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers), de base	109 866	82 294	91 632	71 102
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers), dilué	120 914	93 431	102 692	82 239

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

IESI-BFC Ltd.

États consolidés condensés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 septembre 2010 et 2009 (non vérifié – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains)

	Trimestres terminés		Périodes de neuf mois terminées	
	2010	2009	2010	2009
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :				
EXPLOITATION				
Bénéfice net	23 941 \$	19 109 \$	60 486 \$	43 853 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Charge liée aux actions restreintes	568	390	1 398	1 081
Radiation d'actifs d'aménagement des décharges	290	-	290	77
Désactualisation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 12)	1 030	805	2 792	2 322
Amortissement des actifs incorporels	11 152	7 164	24 434	21 673
Amortissement des immobilisations	30 980	18 890	70 019	55 894
Amortissement des actifs liés aux décharges	20 658	15 892	50 950	43 135
Intérêts sur la dette à long terme (amortissement et radiation des frais de financement reportés)	1 985	676	3 410	2 221
Perte nette (gain net) à la vente d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	50	(13)	(381)	(128)
Perte nette (gain net) sur les instruments financiers	(1 498)	305	(3 248)	(866)
Impôts reportés	2 356	5 442	9 856	12 875
Quote-part de la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	70	-	116	-
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 12)	(1 609)	(2 609)	(3 161)	(4 964)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(42 015)	10 546	(43 767)	15 476
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	47 958	76 597	173 194	192 649
INVESTISSEMENT				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise (note 6)	(71 117)	(1 521)	(125 052)	(22 161)
Dépôts liés aux liquidités soumises à restrictions	(9)	-	(52)	-
Retraits liés aux liquidités soumises à restrictions	-	-	-	82
Placement dans d'autres débiteurs	-	(120)	-	(1 398)
Produit d'autres débiteurs	146	129	430	354
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	(116)	(278)	(201)	(659)
Achat d'immobilisations	(24 412)	(20 530)	(59 071)	(58 370)
Achat d'actifs liés aux décharges	(11 595)	(7 631)	(25 540)	(29 505)
Produit de la vente d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	1 982	217	2 672	3 820
Produit tiré du dessaisissement d'actifs (note 7)	12 089	-	12 089	-
Investissement dans des actifs liés à l'aménagement des décharges	(725)	(316)	(1 667)	(755)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(93 757)	(30 050)	(196 392)	(108 592)
FINANCEMENT				
Paiement des frais de financement reportés	(13 850)	98	(15 915)	(400)
Produit de la dette à long terme	897 686	26 041	997 551	142 815
Remboursement sur la dette à long terme	(830 492)	(50 564)	(924 517)	(396 948)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	(144)	(420)	(156)	209 264
Produit de l'exercice d'options sur actions	3 741	-	3 741	-
Achat d'actions restreintes	(1 241)	-	(1 241)	(172)
Dividendes versés aux actionnaires et aux actionnaires détenant des actions privilégiées de participation	(11 240)	(20 542)	(33 824)	(39 182)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	44 460	(45 387)	25 639	(84 623)
Incidence de la conversion de devises sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	581	(3 265)	22	(2 347)
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS	(758)	(2 105)	2 463	(2 913)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 212	11 130	4 991	11 938
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	7 454 \$	9 025 \$	7 454 \$	9 025 \$
DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :				
Trésorerie	7 451 \$	8 056 \$	7 451 \$	8 056 \$
Équivalents de trésorerie	3	969	3	969
	7 454 \$	9 025 \$	7 454 \$	9 025 \$
Liquidités versées au cours de la période pour les éléments suivants :				
Impôts sur les bénéfices	17 044 \$	8 \$	23 465 \$	2 570 \$
Intérêts	14 637 \$	8 096 \$	30 494 \$	27 709 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

IESI-BFC Ltd.

États consolidés condensés des capitaux propres

Pour les trimestres terminés les 30 septembre 2010 et 2009 (non vérifié – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Part des actionnaires sans contrôle	Capitaux propres
Solde au 30 juin 2010	1 083 839 \$	(3 928) \$	- \$	2 948 \$	(202 582) \$	(84 108) \$	230 302 \$	1 026 471 \$
Bénéfice net					21 977		1 964	23 941
Dividendes					(13 318)		(1 329)	(14 647)
Achat d'actions restreintes		(1 241)						(1 241)
Charge liée aux actions restreintes				568				568
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices	551 606							551 606
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	5 796			(2 055)				3 741
Options sur actions et bons de souscription pris en charge à l'acquisition				4 950				4 950
Rémunération à base d'actions				257				257
Écart de conversion						14 238	1 272	15 510
Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						1 109	132	1 241
Règlement de swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						(39)	(36)	(75)
Solde au 30 septembre 2010	1 641 241 \$	(5 169) \$	- \$	6 668 \$	(193 923) \$	(68 800) \$	232 305 \$	1 612 322 \$

	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Part des actionnaires sans contrôle	Capitaux propres
Solde au 30 juin 2009	1 082 492 \$	(3 928) \$	- \$	1 324 \$	(202 611) \$	(97 320) \$	230 146 \$	1 010 103 \$
Bénéfice net					16 793		2 316	19 109
Dividendes					(18 546)		(2 523)	(21 069)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices	(302)							(302)
Achat d'actions restreintes								-
Charge liée aux actions restreintes				390				390
Écart de conversion						11 994	1 692	13 686
Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						219	36	255
Règlement de swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						(169)	(29)	(198)
Solde au 30 septembre 2009	1 082 190 \$	(3 928) \$	- \$	1 714 \$	(204 364) \$	(85 276) \$	231 638 \$	1 021 974 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

IESI-BFC Ltd.

États consolidés condensés des capitaux propres

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Part des actionnaires sans contrôle	Capitaux propres
Solde au 31 décembre 2009	1 082 950 \$	(3 928) \$	- \$	2 118 \$	(214 898) \$	(80 710) \$	230 014 \$	1 015 546 \$
Bénéfice net					54 200		6 286	60 486
Dividendes					(33 225)		(4 006)	(37 231)
Achat d'actions restreintes		(1 241)						(1 241)
Charge liée aux actions restreintes				1 398				1 398
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices	551 594			(2 055)				551 594
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	5 796							3 741
Émission d'actions ordinaires à l'échange d'actions privilégiées de participation (« APP »), déduction faite des frais d'émission	901						(901)	-
Actions ordinaires acquises par le régime d'intéressement à long terme des États-Unis (le « RLT »)			(2 153)					(2 153)
Obligation de rémunération différée			2 153					2 153
Options sur actions et bons de souscription pris en charge à l'acquisition				4 950				4 950
Rémunération à base d'actions				257				257
Écart de conversion						12 118	987	13 105
Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						(72)	(26)	(98)
Règlement de swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						(136)	(49)	(185)
Solde au 30 septembre 2010	1 641 241 \$	(5 169) \$	- \$	6 668 \$	(193 923) \$	(68 800) \$	232 305 \$	1 612 322 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

IESI-BFC Ltd.

États consolidés condensés des capitaux propres

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (non vérifié – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Part des actionnaires sans contrôle	Capitaux propres
Solde au 31 décembre 2008	868 248 \$	(3 756) \$	- \$	633 \$	(193 135) \$	(104 740) \$	230 452 \$	797 702 \$
Bénéfice net					38 331		5 522	43 853
Dividendes					(49 560)		(7 140)	(56 700)
Achat d'actions restreintes		(172)						(172)
Charge liée aux actions restreintes				1 081				1 081
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices	213 942							213 942
Actions ordinaires acquises par le régime d'intéressement à long terme des États-Unis (le « RLT »)			(1 779)					(1 779)
Obligation de rémunération différée			1 779					1 779
Écart de conversion						18 644	2 685	21 329
Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						1 011	147	1 158
Règlement de swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						(191)	(28)	(219)
Solde au 30 septembre 2009	1 082 190 \$	(3 928) \$	- \$	1 714 \$	(204 364) \$	(85 276) \$	231 638 \$	1 021 974 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

1. Organisation

IESI-BFC Ltd. (la « société ») a été constituée en personne morale sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* de l’Ontario, le 20 mai 2009. Avec prise d’effet le 27 mai 2009, la société a fusionné avec BFI Canada Ltd. (« BFI Canada ») et a poursuivi ses activités sous la dénomination de IESI-BFC Ltd. Le 5 juin 2009, les actions de la société ont commencé à être négociées à la Bourse de New York (la « NYSE »), et la société a conclu son appel public à l’épargne aux États-Unis le 10 juin 2009.

Par l’intermédiaire de ses filiales en exploitation, la société fournit des services intégrés verticalement liés aux déchets solides non dangereux (les « déchets ») à des clients des domaines commercial, industriel, municipal et résidentiel du Canada ainsi que du sud et du nord-est des États-Unis.

2. Monnaie de présentation

Bien qu’elle ait choisi de présenter ses résultats financiers en dollars américains, la société demeure une entité domiciliée au Canada et sa monnaie de fonctionnement est le dollar canadien. La situation financière, les résultats d’exploitation, les flux de trésorerie et les capitaux propres de la société sont initialement consolidés en dollars canadiens. Les actifs et les passifs consolidés de la société en dollars canadiens sont ensuite convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, alors que les résultats d’exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la société sont convertis en dollars américains selon le taux de change moyen en vigueur au cours de la période. Le fait de convertir la situation financière, les résultats d’exploitation et les flux de trésorerie du secteur américain de la société en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société, et de reconvertir ces montants en dollars américains, la monnaie de présentation de la société, n’a pas d’incidence sur les états financiers consolidés condensés de la société. Par conséquent, les résultats du secteur américain conservent leur valeur originale lorsqu’ils sont exprimés dans la monnaie de présentation de la société. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

3. États financiers intermédiaires

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires non vérifiés (les « états financiers ») ne se conforment pas à tous les égards aux exigences des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») visant les états financiers annuels. Par conséquent, ces états financiers doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés de la société, incluant les notes complémentaires, pour l’exercice terminé le 31 décembre 2009. De l’avis de la direction, ces états financiers tiennent compte de tous les ajustements récurrents nécessaires afin de donner une image fidèle de la situation financière, des résultats d’exploitation et des flux de trésorerie de la société pour les périodes présentées. Les présents états financiers ont été préparés par la direction selon les PCGR des États-Unis applicables aux états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que celles qui ont été appliquées aux états financiers consolidés vérifiés les plus récents, sauf en ce qui a trait aux éléments décrits aux notes 4 et 19.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux PCGR des États-Unis; ils sont libellés en dollars américains et rendent compte des principales conventions comptables présentées à la note 4 des états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2009, à l’exception de ce qui suit.

Placement dans une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation

Les placements dans des entités sur lesquelles la société exerce un contrôle conjoint pour ce qui est des politiques stratégiques d’exploitation, d’investissement et de financement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, la société comptabilise son placement initial au coût. La valeur comptable du placement initial de la société est par la suite ajustée pour tenir compte de sa quote-part des bénéfices après acquisition de l’entité émettrice, en reflétant des ajustements semblables à ceux apportés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Le montant de l’ajustement est inclus dans le calcul du bénéfice net de la société. En outre, le placement de la société est également accru ou diminué pour refléter sa quote-part des transactions sur capitaux propres, des modifications de conventions comptables et des corrections d’erreurs liées aux états financiers de périodes antérieures applicables aux périodes postérieures à l’acquisition. Les dividendes reçus ou à recevoir de l’entité émettrice par la société réduisent la valeur comptable du placement de la société.

Le placement de la société dans son entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation constitue une transaction entre apparentés. La société détient une participation de cinquante pour cent dans son entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation. La participation de cinquante pour cent restante est détenue par deux fiduciaires. Le frère du vice-président et chef de la direction de la société agit à titre de fiduciaire pour le compte des deux fiduciaires. Le vice-président et chef de la direction de la société agit à titre de fiduciaire pour le compte de l’une des deux fiduciaires. La société exerce un contrôle conjoint sur son placement à la valeur de consolidation par l’entremise de sa participation à hauteur de cinquante pour cent. La participation de cinquante pour cent de la société lui confère le droit d’élire cinquante pour cent des administrateurs du conseil de l’entité émettrice. Le président du conseil d’administration de l’entité émettrice ne peut être élu par la société. En outre, le président du conseil ne peut être membre du conseil d’administration de la société. Le président du conseil de l’entité émettrice peut voter une seconde fois pour briser l’égalité des voix au sein de son conseil. Certaines questions échappent au contrôle du conseil et relèvent des actionnaires de l’entité émettrice. Ces questions sont habituellement liées à certaines questions de financement, à la composition du conseil, au partage des profits et aux importantes modifications liées à la société.

Coûts liés aux activités de retrait

La société comptabilise les prestations de cessation d’emploi qui représentent une prestation non récurrente inscrite, pour un employé, comme une charge lorsque la direction approuve et s’engage à suivre un plan de cessation d’emploi et qu’elle met l’employé au courant de celui-ci. Des charges pourront être engagées au cours de périodes à venir si l’employé doit continuer d’exercer ses fonctions jusqu’à la cessation d’emploi pour avoir droit aux prestations de cessation d’emploi. Un passif pour les coûts liés à la résiliation d’un contrat avant que celui-ci n’arrive à échéance est constaté lorsque la société résilie un contrat conformément à ses modalités. D’autres coûts liés à des activités de retrait, notamment les coûts liés à la consolidation ou à la fermeture d’installations et à la réinstallation des employés, sont passés en charges à mesure qu’ils sont engagés.

5. Modifications de conventions comptables

Amélioration des évaluations et de l’information à fournir relativement à la juste valeur

En janvier 2010, le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») a publié une autre directive visant à améliorer les évaluations et les informations à l’égard de la juste valeur. Cette directive modificatrice établit de nouvelles informations à fournir, entre autres celles qui suivent : l’information relative à tout transfert important vers ou depuis le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur ainsi que les raisons expliquant ce transfert; un rapprochement entre les évaluations de la juste valeur au niveau 3 en présentant séparément l’information relative aux achats, aux ventes, aux émissions et aux règlements, en montant brut plutôt que net; l’information sur les évaluations à la juste valeur pour chaque catégorie d’actifs et de passifs et l’information sur les techniques d’évaluation et les données utilisées pour les évaluations de la juste valeur, tant récurrentes que non récurrentes (niveau 2 et niveau 3). Pour la société, cette directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, sauf en ce qui a trait aux informations à fournir relativement aux achats, aux ventes, aux émissions et aux règlements dans le rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Cette directive n’a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la société.

Accroissement des informations à fournir sur la qualité de crédit des créances de financement et sur la provision pour pertes sur créances

En juillet 2010, le FASB a publié une directive plus rigoureuse et plus détaillée sur la qualité de crédit des créances de financement d’une entité ainsi que sur sa provision pour pertes sur créances. L’objectif est de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre la nature du risque de crédit d’une entité lié à ses créances de financement, ainsi que l’évaluation que fait l’entité de ce risque afin d’estimer la provision pour pertes sur créances ainsi que la variation de la provision et les raisons qui la justifient. Les nouvelles exigences de communication de l’information mettent l’accent sur cinq éléments, dont les créances de financement improductives et en souffrance, la provision pour pertes sur créances liée aux créances de financement, les prêts douteux ainsi que l’information et les modifications concernant la qualité de crédit. La nouvelle directive ne s’applique pas aux comptes clients à court terme, aux créances de financement évaluées à la juste valeur dont les variations sont comptabilisées en résultat, aux créances de financement évaluées au moindre du coût ou de la juste valeur ni aux prêts acquis qui présentent une faible qualité de crédit. La société devra se conformer à certaines parties de cette directive à partir du 31 décembre 2010 et au reste à partir du 31 mars 2011. Bien que la société détienne des créances de financement, celles-ci ne sont pas importantes à titre collectif et sont à recevoir de villes de la province du Québec. Ainsi, la société ne prévoit pas que cette directive aura une incidence importante sur ses états financiers.

6. Acquisitions

Waste Services, Inc. (« WSI »)

Avec prise d’effet le 2 juillet 2010, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de WSI. Toutes les actions ordinaires en circulation de WSI ont été annulées et converties en droit de recevoir 0,5833 action ordinaire de la société pour chaque action ordinaire de WSI, ce qui représente 27 971 actions ordinaires de la société, le paiement des fractions d’actions étant effectué en espèces.

La juste valeur de la contrepartie à payer pour les actions ordinaires a été calculée en fonction du prix coté des actions de la société à la Bourse de Toronto à l’ouverture du marché le 2 juillet 2010 multiplié par le total des actions ordinaires émises aux actionnaires de WSI pour conclure la transaction.

Les bons de souscription et les options sur actions émis par WSI et en circulation à la conclusion de l’acquisition ont été acquis par la société. La juste valeur de ces bons de souscription et options sur actions a été évaluée en utilisant le modèle d’évaluation du prix des options Black-Scholes-Merton, qui nécessite l’utilisation d’hypothèses hautement subjectives. Ces hypothèses portent, entre autres, sur la période estimative durant laquelle les détenteurs conserveront leurs bons de souscription ou leurs options avant de les exercer et sur la volatilité prévue du cours de l’action de la société sur la durée prévue. Les hypothèses importantes comprennent, notamment, une volatilité de 23,18 % à 46,58 %, une durée de vie prévue de 0,33 année à 5,71 années, un rendement de l’action de 2,38 % ainsi qu’un taux d’intérêt sans risque de 0,24 % à 3,07 %. Les bons de souscription et les options sur actions sont des éléments de la contrepartie dans la répartition préliminaire du prix d’achat.

La société a effectué l’acquisition conformément à sa stratégie de croissance au moyen d’acquisitions. En particulier, la société croit que l’acquisition offrira l’occasion de diversifier ses activités sur les marchés américain et canadien, les segments de la clientèle et les gammes de services. De plus, la transaction permettra à la société d’augmenter son internalisation sur le marché canadien et le marché américain du nord-est. L’écart d’acquisition découlant de l’acquisition de WSI est attribuable à sa main-d’œuvre en poste et aux synergies potentielles envisagées en raison des réductions de personnel et des coûts d’exploitation indirects, des avantages liés à l’élimination des déchets, des bénéfices futurs prévus ou en raison du recours à des stratégies axées sur le marché.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

La direction a eu recours à un cabinet indépendant pour l’assister dans la répartition du prix d’achat. La répartition du prix d’achat est préliminaire et ne tient pas compte des montants finaux de la juste valeur de tous les actifs acquis et des passifs pris en charge. La répartition préliminaire du prix d’achat se détaille comme suit :

Contrepartie	
Actions ordinaires	551 750 \$
Paieement en espèces lié aux fractions d’actions	2
Bons de souscription et options sur actions pris en charge	4 950
Total de la contrepartie	556 702 \$
Actif net acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 057 \$
Débiteurs (déduction faite de la provision pour créances douteuses de 292 \$)	59 837
Charges payées d’avance	10 257
Actif net destiné à la vente (note 7)	21 998
Actifs incorporels (note 8)	183 459
Écart d’acquisition (note 9)	397 865
Actifs d’aménagement des décharges	711
Immobilisations	235 668
Actifs liés aux décharges	182 304
Créditeurs	(39 841)
Charges à payer et autres passifs à court terme	(45 988)
Impôts sur les bénéfices recouvrables	1 678
Current portion of long-term debt	
Produits reportés	(12 657)
Dette à long terme	(387 675)
Coûts liés aux activités de fermeture et d’après-fermeture des décharges	(12 955)
Autres passifs	(4 072)
Impôts reportés	(37 944)
Total de l’actif net acquis	556 702 \$
Écart d’acquisition, par secteur	
Canada	200 706 \$
É.-U. – sud	197 159
Total de l’écart d’acquisition	397 865 \$

Les résultats de la fusion avec WSI ont été inclus dans l’état consolidé des résultats et du résultat étendu de la société depuis la date de l’acquisition. La société a comptabilisé cette acquisition selon la méthode de l’acquisition. L’écart d’acquisition n’est pas déductible aux fins de l’impôt.

Les résultats d’exploitation pro forma non vérifiés suivants présument que l’acquisition de WSI par la société, réalisée le 2 juillet 2010, avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2010 et du 1^{er} janvier 2009, et tiennent compte du dessaisissement prévu par le consentement conclu avec le Bureau canadien de la concurrence :

	Trimestre terminé le 30 septembre		Période de neuf mois terminée le 30 septembre	
	2009 (non vérifié)	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2009 (non vérifié)
Produits	375 232 \$	1 230 397 \$	1 045 608 \$	
Bénéfice net	23 114 \$	60 754 \$	52 298 \$	
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base et dilué	0,19 \$	0,50 \$	0,47 \$	

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Les résultats d’exploitation pro forma non vérifiés ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d’exploitation qui auraient été obtenus si la transaction avait réellement eu lieu au 1^{er} janvier 2010 ou au 1^{er} janvier 2009, ou encore des résultats d’exploitation futurs. Le total des produits découlant de l’acquisition de WSI par la société se chiffre à près de 125 700 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010. L’intégration par la société de certaines activités d’exploitation au Canada rend l’établissement de la contribution de WSI au bénéfice net peu pratique. De plus, l’intégration continue de certaines activités d’exploitation de WSI au Canada aux activités existantes de la société ne permettra pas d’isoler les contributions de WSI aux résultats et au bénéfice net pour toutes les périodes au-delà du 30 septembre 2010.

Les coûts de transaction inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 représentent 5 089 \$.

Autres acquisitions

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, la société a également acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d’une société de gestion des déchets du sud des États-Unis ainsi que la totalité des actifs liés à la collecte de déchets solides, y compris divers actifs à court terme, et a pris en charge les divers passifs de huit sociétés de gestion des déchets, soit une au Canada, six dans le sud des États-Unis et une dans le nord-est des États-Unis, chacune constituant une unité économique.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la société a acquis la totalité des actifs liés à la collecte de déchets solides, y compris divers actifs à court terme, et a pris en charge les divers passifs de deux sociétés de gestion des déchets au Canada et de trois aux États-Unis, chacune constituant une unité économique. La société a aussi fait l’acquisition de certains actifs de collecte des déchets d’une société de gestion des déchets au Canada.

La société considère que ces acquisitions constituent des acquisitions complémentaires. Les acquisitions complémentaires consistent à acquérir des actifs liés à la collecte de déchets solides ou des installations d’élimination de déchets sur des marchés dans lesquels la société exerce déjà ses activités. L’écart d’acquisition découlant de ces acquisitions complémentaires est en grande partie attribuable à la main-d’œuvre en poste acquise et aux synergies potentielles envisagées en raison des réductions de personnel et des coûts d’exploitation indirects, des avantages liés à l’élimination des déchets ou du recours à des stratégies axées sur le marché. Les produits et le bénéfice net pro forma de ces acquisitions complémentaires n’ont pas été présentés, étant donné que les entités émettrices sont négligeables, individuellement et dans l’ensemble. La répartition de certains des prix d’achat ne tient pas compte des ajustements définitifs de la juste valeur. Les résultats de ces acquisitions ont été inclus dans les états financiers à compter de la date à laquelle elles ont été conclues.

Le versement au titre de la contrepartie conditionnelle à l’atteinte de divers objectifs de rendement relative aux acquisitions conclues avant l’exercice 2009 est aussi en attente d’un ajustement définitif. L’ajustement définitif de la juste valeur qui se produit au cours de la période d’évaluation et qui a pour effet d’accroître ou de réduire la juste valeur de certains actifs et passifs sera comptabilisé au titre de la répartition initiale du prix d’achat correspondante.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Le tableau suivant présente la contrepartie versée pour les acquisitions complémentaires et sa répartition préliminaire en fonction de la juste valeur de l’actif net acquis :

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009
Contrepartie		
Espèces, y compris les retenues de garantie (le cas échéant)	126 890 \$	20 416 \$
Actif net acquis		
Débiteurs	10 928	405
Actifs incorporels (note 8)	38 170	4 802
Écart d’acquisition (note 9)	45 858	867
Immobilisations	50 488	4 269
Actifs liés aux décharges	-	16 027
Créditeurs	(6 057)	(1 183)
Coûts liés aux activités de fermeture et d’après-fermeture des décharges	(827)	(4 771)
Impôts reportés	(11 670)	-
Total de l’actif net acquis	126 890 \$	20 416 \$
Contrepartie par secteur, y compris les retenues de garantie (le cas échéant)		
Canada	48 782 \$	1 698 \$
É.-U. – sud	72 008	18 718
É.-U. – nord-est	6 100	-
Total de la contrepartie	126 890 \$	20 416 \$
Écart d’acquisition, par secteur		
Canada	7 194 \$	867 \$
É.-U. – sud	37 123	-
É.-U. – nord-est	1 541	-
Total de l’écart d’acquisition	45 858 \$	867 \$

L’écart d’acquisition de 18 023 \$ (867 \$ en 2009) devrait être déductible aux fins de l’impôt.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, la société a également acquis une participation de cinquante pour cent dans deux sociétés de gestion des déchets au Canada, qui sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

La société considère que cette acquisition constitue une acquisition complémentaire. L’écart d’acquisition qui découle de cette acquisition complémentaire tient en grande partie au fait que la société mise sur la direction, les clients et les processus pour renforcer et faire croître chaque entreprise, ou certaines parties de ces entreprises, pour faire en sorte que leur rentabilité excède celle qu’elles affichaient à titre d’entreprises distinctes, ces sociétés offrant des services complémentaires aux services de gestion des déchets de la société.

La quote-part des bénéfices tirés du placement comptabilisé à la valeur de consolidation a été incluse dans les états financiers à compter de la date de clôture de l’acquisition.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Le tableau suivant présente la contrepartie versée par la société pour sa participation de cinquante pour cent dans son entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation et sa répartition en fonction de la juste valeur de l’actif net acquis :

	30 juin	
	2010	2009
Contrepartie		
Espèces	3 332 \$	- \$
Actif net acquis		
Débiteurs	253	-
Actifs incorporels	1 936	-
Écart d’acquisition	1 144	-
Immobilisations	1 542	-
Créditeurs	(276)	-
Dettes à long terme	(759)	-
Impôts reportés	(508)	-
Total de l’actif net acquis	3 332 \$	- \$

La valeur comptable nette de l’actif net sous-jacent de l’entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation se chiffrait à 784 \$ à la date d’acquisition.

Les coûts de transaction inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 représentent 1 085 \$.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, le total de la contrepartie en espèces s’est établi à 75 051 \$ et à 128 744 \$, respectivement (320 \$ et 20 416 \$ en 2009), compte non tenu des retenues de garantie et des paiements en espèces à verser aux vendeurs relativement à l’atteinte de divers objectifs de rendement.

Le total des versements au titre de la contrepartie conditionnelle relative aux acquisitions conclues avant le 1^{er} janvier 2009 s’est établi à 123 \$ (1 201 \$ en 2009) et à 365 \$ (1 745 \$ en 2009) pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, respectivement.

7. Actif net destiné à la vente

Conformément à l’entente conclue par voie de consentement avec le Bureau canadien de la concurrence, la société a l’obligation de se départir de certains contrats et équipements commerciaux de clients de WSI dont elle a fait l’acquisition dans cinq marchés canadiens : Calgary, Edmonton, Hamilton, Ottawa et Barrie. Au total, ces actifs génèrent approximativement 18 500 dollars canadiens (\$ CA) en produits annualisés. La société doit également se départir d’une station de transfert redondante à Hamilton. Au cours de la période terminée le 30 septembre 2010, la société s’est départie de certains actifs à Calgary et à Ottawa pour un produit total de 12 523 \$ CA. En octobre 2010, la société s’est aussi départie des actifs nets destinés à la vente à Edmonton pour un produit total d’environ 5 543 \$ CA.

Les actifs nets destinés à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur estimative dans le bilan consolidé condensé au 30 septembre 2010 selon la méthode de l’acquisition.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Les actifs nets destinés à la vente comprennent les éléments suivants :

	2 juillet 2010	30 septembre 2010
Débiteurs	2 172 \$	975 \$
Actifs incorporels	7 193	3 832
Écart d’acquisition	11 882	5 614
Immobilisations	3 395	1 696
Produits reportés	(788)	(548)
Impôts reportés	(1 856)	(988)
Total de l’actif net destiné à la vente	21 998 \$	10 581 \$

8. Actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts	30 septembre 2010
					Période d’amortissement moyenne pondérée des ajouts
Contrats de collecte avec des clients	211 632 \$	111 092 \$	100 540 \$	93 974 \$	9,20
Listes de clients	237 311	83 166	154 145	95 303	7,80
Ententes de non-concurrence	19 557	10 721	8 836	4 350	4,57
Licences relatives aux stations de transfert	25 028	3 583	21 445	12 354	20,00
Marques de commerce	18 125	2 262	15 863	15 648	6,67
	511 653 \$	210 824 \$	300 829 \$	221 629 \$	

	31 décembre 2009			30 septembre 2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts	Période d’amortissement moyenne pondérée des ajouts
Contrats de collecte avec des clients	110 648 \$	101 623 \$	9 025 \$	342 \$	3,58
Listes de clients	110 658	36 156	74 502	4 001	4,07
Ententes de non-concurrence	13 503	6 714	6 789	459	2,00
Licences relatives aux stations de transfert	12 339	2 600	9 739	-	-
Marques de commerce	2 198	1 336	862	-	-
	249 346 \$	148 429 \$	100 917 \$	4 802 \$	

Le tableau suivant présente une estimation de la charge d’amortissement résiduelle des actifs incorporels pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite :

2010	12 706 \$
2011	47 343
2012	42 376
2013	38 031
2014	34 132
Par la suite	126 241
	300 829 \$

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

9. Écart d’acquisition

Le tableau suivant présente les variations de l’écart d’acquisition :

	30 septembre	
	2010	2009
Écart d’acquisition au début	630 470 \$	617 832 \$
Écart d’acquisition comptabilisé à l’égard des acquisitions conclues au cours de la période	443 723	867
Écart d’acquisition comptabilisé au cours de la période à l’égard des acquisitions des périodes antérieures au cours de la période	3 635	1 745
Écart de conversion au cours de la période	7 775	7 262
Écart d’acquisition à la fin	1 085 603 \$	627 706 \$

Un écart d’acquisition de 3 270 \$ (néant en 2009) a été comptabilisé à l’égard de la contrepartie conditionnelle pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010.

La société n’a comptabilisé aucune perte de valeur à l’égard de son écart d’acquisition au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 ou de l’exercice terminé le 31 décembre 2009. En outre, la société n’a cédé aucun écart d’acquisition au cours de ces périodes à l’exception de l’écart d’acquisition attribuable aux actifs nets destinés à la vente.

10. Charges à payer

Les charges à payer comprennent les éléments suivants :

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Frais d’assurance	27 447 \$	18 799 \$
Salaires et charges connexes	31 201	19 531
Frais liés aux franchises et aux redevances	7 661	4 301
Intérêts	6 799	5 224
Taxes de vente provinciales et taxes de vente d’État	5 855	3 292
Coûts d’acquisition et charges connexes	4 673	3 017
Surcharges liées à l’environnement	4 241	4 349
Impôt foncier	3 499	336
Rémunération à base d’actions	8 370	2 383
Frais de restructuration	2 455	-
Autres	21 945	9 340
Charges à payer	124 146 \$	70 572 \$

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

11. Dette à long terme

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Emprunt à terme	-	195 000 \$
Débiteures garanties de premier rang, série B	56 322	55 418
Facilités de crédit renouvelables	953 098	295 574
Obligations industrielles	109 000	109 000
Autres	4 862	-
	1 123 282	654 992
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 161	-
	1 122 121 \$	654 992 \$

Facilité de crédit renouvelable américaine

Avec prise d’effet le 2 juillet 2010, dans le cadre de la conclusion de l’acquisition de WSI, la société a obtenu une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang modifiée et mise à jour (la « facilité américaine ») au nom d’IESI, une filiale en propriété exclusive de la société. Les sommes disponibles aux termes de la facilité américaine ont servi à rembourser l’encours de la dette de WSI aux États-Unis à la conclusion de la transaction, et elles sont également utilisées aux fins des acquisitions autorisées, sous réserve de certaines restrictions, des dépenses en immobilisations, du refinancement de la dette existante, du fonds de roulement, des lettres de crédit et des besoins généraux de la société. La conclusion de la facilité américaine a permis de porter de 783 500 \$ à 950 000 \$ les montants pouvant être prélevés sur cette facilité, et elle a donné lieu à l’augmentation du total des montants additionnels disponibles aux termes de la facilité (l’« option d’extension »), qui est passé de 36 500 \$ à 300 000 \$. Tous les montants engagés au titre de la facilité américaine sont renouvelables. De plus, la date d’échéance a été prorogée du 21 janvier 2012 au 2 juillet 2014, et certaines clauses restrictives ont été modifiées afin de tenir compte de la situation financière et des activités d’exploitation des sociétés américaines fusionnées. Les clauses restrictives financières aux termes de la facilité américaine demeurent dans l’ensemble inchangées et prévoient un ratio maximal de la dette financée par emprunts au BAIIA roulant des quatre derniers trimestres de 4,0 fois, un ratio minimal du BAIIA roulant des quatre derniers trimestres aux intérêts débiteurs de 2,5 fois, ainsi qu’une restriction applicable aux dépenses en immobilisations ne dépassant pas 1,1 fois l’amortissement réel des immobilisations et des décharges d’un exercice donné, tels qu’ils sont définis et calculés conformément à la facilité américaine. La facilité américaine exclut la possibilité pour IESI de verser des dividendes si le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA est supérieur à 3,9 fois. En vertu de la facilité américaine, IESI est tenue de maintenir des couvertures des taux d’intérêt à des taux fixes en ce qui concerne au moins 40 % de la dette totale financée par emprunts, telle qu’elle est définie dans la facilité. Cette exigence demeure inchangée par rapport aux exigences stipulées dans la facilité précédente.

Les taux relatifs aux avances prélevées sur la facilité ont augmenté de 125 points de base en ce qui concerne les avances au TIOL pour toutes les grilles de taux et de 150 à 200 points de base en ce qui concerne les avances au taux préférentiel bancaire. Les grilles de taux varient de 250 à 325 points de base en sus du TIOL en ce qui concerne les emprunts au TIOL et entre 150 et 225 points de base en sus du taux préférentiel bancaire en ce qui a trait aux avances au taux préférentiel. Les taux relatifs aux lettres de crédit financières ont subi des hausses analogues, et les grilles de taux varient de 212,5 à 337,5 points de base. Les commissions d’engagement sont dans l’ensemble demeurées inchangées et varient de 37,5 à 62,5 points de base, tandis que les taux relatifs aux lettres de crédit ont augmenté d’environ 125 points de base.

Les sûretés aux termes de la facilité américaine demeurent dans l’ensemble inchangées et représentent une sûreté de premier rang grevant l’ensemble des biens meubles et immeubles des sociétés en exploitation aux États-Unis, ainsi qu’un nantissement des titres des entités en exploitation américaines détenus par la société mère américaine.

Au 30 septembre 2010, un montant de 172 818 \$ (339 300 \$ au 31 décembre 2009), déduction faite de lettres de crédit d’un montant de 139 682 \$ (123 700 \$ au 31 décembre 2009), était disponible aux termes de la facilité de la société aux États-Unis. Au 30 septembre 2010, un montant de 637 500 \$ (125 500 \$ au 31 décembre 2009) avait été prélevé et un montant de 172 818 \$ (241 906 \$ au 31 décembre 2009) pouvait être prélevé immédiatement sur cette facilité. La facilité aux États-Unis porte intérêt soit au taux préférentiel de la Bank of America, majoré d’une marge applicable se situant entre 1,50 % et 2,25 %, soit au TIOL, majoré d’une marge applicable se situant entre 2,50 % et 3,25 %. Les intérêts sont payables à terme échu trimestriellement et les engagements non utilisés au titre de la facilité de crédit renouvelable sont assujettis à une commission d’attente allant de 0,375 % à 0,625 %. Au 30 septembre 2010, le taux d’intérêt applicable au montant de 635 000 \$ (115 000 \$ au 31 décembre 2009) de l’encours de la facilité des États-Unis équivalait au TIOL majoré de 300 points de base, soit 3,26 % (2,03 % au 31 décembre 2009) et le taux d’intérêt applicable au solde résiduel de 2 500 \$ (10 500 \$ au 31 décembre 2009) équivalait au taux préférentiel de la Bank of America majoré de la marge applicable, soit 5,25 % (3,25 % au 31 décembre 2009). Au 30 septembre 2010, la commission d’attente de la société était de 0,5 % (0,50 % au 31 décembre 2009).

Facilité de crédit renouvelable de la société au Canada

Avec prise d’effet le 2 juillet 2010, dans le cadre de la conclusion de l’acquisition de WSI, la société a obtenu la sixième facilité de crédit canadienne modifiée et mise à jour (la « facilité canadienne ») au nom de BFI Canada Inc. (« BFI »), une filiale en propriété exclusive de la société. Les sommes disponibles aux termes de la facilité canadienne ont servi à rembourser l’encours de la dette de WSI au Canada à la conclusion de la transaction, et elles servent également aux besoins généraux de la société, y compris aux fins des acquisitions autorisées, sous réserve de certaines restrictions. La conclusion de la facilité canadienne a permis de porter de 305 000 \$ CA à 525 000 \$ CA les montants pouvant être prélevés sur cette facilité, et elle a donné lieu à l’augmentation du total des montants additionnels disponibles aux termes de la facilité (l’« option d’extension »), qui est passé de 45 000 \$ CA à 125 000 \$ CA. Tous les montants engagés au titre de la facilité canadienne sont renouvelables. De plus, la date d’échéance a été prorogée du 30 mai 2011 au 2 juillet 2014, et certaines clauses restrictives ont été modifiées afin de tenir compte de la situation financière et des activités d’exploitation des sociétés canadiennes fusionnées. Les modifications apportées aux clauses restrictives financières ont notamment consisté à accroître le ratio maximal de la dette financée par emprunts au BAIIA, tel qu’il est défini et calculé conformément aux modalités de la facilité canadienne, qui est passé de 2,75 fois à 3,0 fois. Ce ratio peut également être porté à un maximum de 3,25 fois pendant les deux trimestres suivant la conclusion d’une acquisition dont le coût excède 75 000 \$ CA.

Les taux relatifs aux avances prélevées sur la facilité ont augmenté de 125 points de base en ce qui concerne les cas où le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA de BFI excède 2,0 fois et de 100 points de base lorsque ce ratio est inférieur à 2,0 fois. La facilité de crédit canadienne prévoit également une nouvelle grille de taux liée aux cas où le ratio de la dette financée par emprunts au BAIIA est inférieur à 1,0 fois et supérieur à 2,5 fois. Les taux varient de 112,5 à 237,5 points de base en sus du taux préférentiel bancaire en ce qui concerne les emprunts au taux préférentiel et de 212,5 à 337,5 points de base en sus du taux des acceptations bancaires en ce qui concerne les emprunts au taux des acceptations bancaires. Les taux relatifs aux lettres de crédit financières ont subi des augmentations analogues et ils varient de 212,5 à 337,5 points de base. Les commissions d’attente ont augmenté de 32,5 points de base et varient de 55 à 85 points de base, et les taux relatifs aux lettres de crédit non financières ont augmenté d’environ 82,5 points de base.

Les sûretés aux termes de la facilité canadienne demeurent dans l’ensemble inchangées et représentent une sûreté de premier rang grevant l’ensemble des biens meubles et immeubles des sociétés en exploitation au Canada, ainsi qu’un nantissement des titres des entités en exploitation canadiennes détenus par la société mère canadienne.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Au 30 septembre 2010, 325 000 \$ CA (178 000 \$ CA au 31 décembre 2009) avaient été prélevés sur la facilité canadienne. Au 30 septembre 2010, un montant de 146 610 \$ CA (87 718 \$ CA en décembre 2009), déduction faite de lettres de crédit d’un montant total de 53 390 \$ CA (39 282 \$ CA au 31 décembre 2009), demeurait disponible aux termes de la facilité canadienne de la société. Au 30 septembre 2010, un montant de 146 610 \$ CA (87 718 \$ CA au 31 décembre 2009) pouvait être prélevé immédiatement sur cette facilité. Au 30 septembre 2010, la commission d’attente de la société était de 0,725 % (0,325 % au 31 décembre 2009). Au 30 septembre 2010, le montant des prélèvements sur la facilité canadienne était principalement établi en fonction du taux des acceptations bancaires de 1,159 %, majoré d’un écart de 2,875 % (0,45 %, majoré d’un écart de 1,375 % au 31 décembre 2009).

Débitures garanties de premier rang, série B

Le 2 juillet 2010, la société a conclu le cinquième acte de fiducie modifié et mis à jour (l’« acte de fiducie »). Cet acte de fiducie vise à permettre le remboursement de l’encours de la dette de WSI au Canada à l’aide des effets de complaisance au titre de la facilité canadienne. Les montants prélevés, les dates d’échéance, les taux, les sûretés et les principales modalités et clauses restrictives prévus par l’acte de fiducie sont dans l’ensemble demeurés inchangés. Les modifications apportées aux clauses restrictives reflètent de façon générale la situation financière et les activités d’exploitation des sociétés canadiennes fusionnées et visent à assurer une concordance avec les modifications apportées à la facilité canadienne. Les modifications apportées à la clause restrictive financière sont analogues à celles concernant la facilité canadienne décrites ci-dessus. Les taux sont demeurés pratiquement inchangés, mais la grille de taux a été modifiée afin de prévoir une charge additionnelle advenant le cas où une détérioration de la qualité de notre crédit se produirait. Une telle détérioration s’entend notamment d’une révision à la baisse des cotes attribuées par une agence de notation en deçà de la cote de première qualité et d’un ratio de financement de la dette financée par emprunts au BAIIA, tel qu’il est défini et calculé conformément aux modalités de l’acte de fiducie, supérieur à 2,75 fois.

Dette à long terme consolidée

Les intérêts sur la dette à long terme se chiffrent à 17 783 \$ et 33 964 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, respectivement (7 851 \$ et 26 246 \$ respectivement au 30 septembre 2009). Les intérêts sur la dette à long terme comprennent l’amortissement des frais de financement reportés et ne comprennent pas les intérêts capitalisés.

Les obligations de remboursement sur le capital pour chacun des cinq prochains exercices se terminant le 30 septembre et par la suite s’établissent comme suit :

2010	1 161 \$
2011	1 258
2012	1 357
2013	1 086
2014	1 009 420
Par la suite	109 000
	1 123 282 \$

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action, et à moins d'indication contraire)

12. Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Les tableaux suivants présentent les hypothèses clés utilisées dans la détermination de la juste valeur des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et le moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées à ces activités, et ils font le rapprochement entre les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au début et à la fin de la période indiquée.

	30 septembre 2010
Juste valeur des actifs légalement affectés	8 528 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, non actualisés	511 745 \$
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges canadiennes	5,4 % à 9,5 %
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges américaines	5,7 % à 7,2 %
Moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	
2010	4 812 \$
2011	12 576
2012	10 344
2013	9 162
2014	13 620
Par la suite	461 231
	511 745 \$

	Trimestres terminés les 30 septembre	
	2010	2009
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début	73 807 \$	71 887 \$
Provision pour coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	3 055	2 656
Désactualisation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	1 030	805
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	(1 609)	(2 609)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture à l'acquisition de décharges, au cours de la période	13 782	-
Révision des flux de trésorerie estimatifs, au cours de la période	-	(411)
Écart de conversion, au cours de la période	535	1 034
	90 600	73 362
Moins la tranche à court terme des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	4 812	7 668
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	85 788 \$	65 694 \$

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début	69 708 \$	58 067 \$
Provision pour coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	7 121	12 889
Désactualisation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	2 792	2 322
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	(3 161)	(4 964)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture à la cession des décharges, au cours de la période	-	(1 343)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture à l'acquisition de décharges, au cours de la période	13 782	4 771
Révision des flux de trésorerie estimatifs, au cours de la période	-	-
Écart de conversion, au cours de la période	358	1 620
	90 600	73 362
Moins la tranche à court terme des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	4 812	7 668
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	85 788 \$	65 694 \$

13. Capitaux propres

Actions ordinaires

Dans le cadre de l’acquisition de WSI, la société a émis 27 971 actions ordinaires aux actionnaires de WSI en date du 2 juillet 2010 pour une contrepartie totale se chiffrant à 551 606 \$, déduction faite des frais d’émission. En vertu des modalités de l’entente, la société a émis 0,5833 action ordinaire pour chaque action ordinaire de WSI émise et en circulation à la date de conclusion de l’acquisition.

Aux termes de l’entente, la société a pris en charge les régimes d’options sur actions de WSI à la conclusion de l’acquisition. Par conséquent, la société est tenue d’émettre un maximum de 505 actions ordinaires à la suite de sa prise en charge des régimes d’options sur actions de WSI. Les dates d’octroi des options varient du 26 octobre 2005 au 16 mars 2009, et ces options arrivent à échéance entre le 26 octobre 2010 et le 16 mars 2016. Les prix d’exercice de ces options se situent entre 7,42 \$ et 18,93 \$. Pour la période allant du 2 juillet 2010 au 30 septembre 2010, 268 options sur actions ont été exercées pour une contrepartie totale de 3 741 \$ (néant en 2009). Veuillez vous reporter à la note 14 pour de plus amples renseignements. Avec prise d’effet le 1^{er} novembre 2010, trois autres options sur actions ont été exercées.

En outre, la société a pris en charge les bons de souscription de WSI non exercés et en cours en vue d’émettre 194 actions ordinaires à un prix d’exercice de 13,89 \$ par action. Ces bons de souscription sont détenus par un cadre dirigeant de la société, qui est également un administrateur de cette dernière, ainsi que par certains membres de sa famille immédiate. La date d’émission de ces bons de souscription est le 7 septembre 2001, et ces bons arriveront à échéance au dixième anniversaire de leur émission, soit le 7 septembre 2011.

Le 6 mars 2009, la société a conclu son appel public à l’épargne visant 8 500 actions ordinaires au prix de 9,50 \$ CA l’action, pour un produit brut total de 80 750 \$ CA. La société a affecté le produit net de cet appel public à l’épargne, soit environ 61 500 \$, au remboursement d’emprunts en cours au titre de sa facilité de crédit renouvelable aux États-Unis. Le 30 mars 2009, la société a conclu l’option en cas d’attribution excédentaire de son appel public à l’épargne visant 1 275 actions ordinaires, au prix de 9,50 \$ CA l’action, pour un produit brut total de 12 113 \$ CA. La société a affecté le produit net de cette option en cas d’attribution excédentaire, soit environ 9 500 \$, au remboursement d’emprunts en cours au titre de sa facilité de crédit renouvelable aux États-Unis. Les frais d’émission d’actions ont totalisé 3 662 \$, et l’incidence fiscale connexe s’est chiffrée à 1 376 \$.

Le 10 juin 2009, la société a conclu son appel public à l’épargne aux États-Unis et son option en cas d’attribution excédentaire visant respectivement 13 000 actions ordinaires et 1 950 actions ordinaires, pour un produit brut total de 149 500 \$. La société a utilisé le produit net de l’appel public à l’épargne aux États-Unis d’environ 138 750 \$ pour le remboursement des emprunts en cours au titre de sa facilité de crédit à long terme aux États-Unis. Les frais d’émission d’actions ont totalisé environ 10 750 \$ et l’incidence fiscale connexe s’est chiffrée à 3 171 \$.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux actions ordinaires, aux actions restreintes et aux actions spéciales pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 :

	30 septembre	
	2010	2009
<i>Actions ordinaires</i>		
Actions ordinaires émises et en circulation au début	82 337	57 569
Actions ordinaires restreintes émises et en circulation au début	(225)	(210)
Actions ordinaires émises au cours de la période	27 971	24 725
Actions ordinaires émises à l’exercice d’options	268	-
Actions ordinaires émises dans le cadre d’échanges d’APP au cours de la période	46	-
Actions ordinaires restreintes émises au cours de la période	(52)	(15)
Actions ordinaires émises et en circulation à la fin	110 345	82 069
<i>Actions ordinaires restreintes</i>		
Actions ordinaires restreintes émises et en circulation au début	225	210
Actions ordinaires restreintes achetées au cours de la période	52	15
Actions ordinaires restreintes émises et en circulation à la fin	277	225
<i>Actions spéciales</i>		
Actions spéciales émises et en circulation au début	11 094	11 137
Actions spéciales échangées au cours de la période	(46)	-
Actions spéciales émises et en circulation à la fin	11 048	11 137

Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Écart de conversion	Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices et des règlements	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Trimestre terminé le 30 septembre 2010			
Solde au début	(83 659) \$	(449) \$	(84 108) \$
Variation au cours de la période	14 238	1 070	15 308
Solde à la fin	(69 421) \$	621 \$	(68 800) \$
Trimestre terminé le 30 septembre 2009			
Solde au début	(96 827) \$	(493) \$	(97 320) \$
Variation au cours de la période	11 994	50	12 044
Solde à la fin	(84 833) \$	(443) \$	(85 276) \$

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

	Écart de conversion	Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfiques et des règlements	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010			
Solde au début	(81 539) \$	829 \$	(80 710) \$
Variation au cours de la période	12 118	(208)	11 910
Solde à la fin	(69 421) \$	621 \$	(68 800) \$
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009			
Solde au début	(103 480) \$	(1 260) \$	(104 740) \$
Variation au cours de la période	18 644	820	19 464
Solde à la fin	(84 836) \$	(440) \$	(85 276) \$

Bénéfice net par action

Le rapprochement du bénéfice net et du nombre moyen pondéré d’actions en circulation aux 30 septembre 2010 et 2009 ayant servi au calcul du bénéfice net de base et dilué par action est présenté dans le tableau suivant.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net	23 941 \$	19 109 \$	60 486 \$	43 853 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	21 977 \$	16 793 \$	54 200 \$	38 331 \$
Nombre moyen pondéré d’actions, de base	109 866	82 294	91 632	71 102
Effet dilutif des équivalents d’APP ⁽⁷⁾	11 048	11 137	11 060	11 137
Nombre moyen pondéré d’actions, dilué	120 914	93 431	102 692	82 239
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,20 \$	0,20 \$	0,59 \$	0,54 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,20 \$	0,20 \$	0,59 \$	0,53 \$

Note :

- (7) Les APP émises par IESI sont échangeables contre des actions ordinaires de la société, selon un ratio de une part pour cent. Les « équivalents d’APP » représentent le nombre d’actions pouvant être émises par la société dans le cadre de chaque échange d’APP.

Part des actionnaires sans contrôle

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, 46 équivalents d’APP (aucun au 30 septembre 2009) ont été échangés contre des actions de la société.

En vertu de certaines dispositions d’échange obligatoire visant les APP, la société prévoit que tout le reste des équivalents d’APP en circulation sera échangé contre 11 048 actions ordinaires de la société avant le 31 décembre 2010. En présumant que tous les équivalents d’APP seront échangés, la société aura au total 121 670 actions ordinaires émises et en circulation au 30 septembre 2010.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Bons de souscription

	Nombre d’actions ordinaires émises	Prix d’exercice moyen pondéré
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010		
En circulation au début	-	- \$
Pris en charge à l’acquisition au cours de la période	194	13,89 \$
Exercés au cours de la période	-	- \$
Échus au cours de la période	-	- \$
En circulation à la fin	194	13,89 \$

Avec prise d’effet le 30 septembre 2010, tous les bons de souscription en circulation peuvent être exercés.

14. Rémunération à base d’actions

	2010		2009	
	Nombre d’options	Prix d’exercice moyen pondéré	Nombre d’options	Prix d’exercice moyen pondéré
En circulation au début	2 246	21,66 \$	2 071	22,07 \$
Accordées au cours de la période	-	- \$	175	16,77 \$
Prises en charge à l’acquisition au cours de la période	505	14,33 \$	-	- \$
Exercées au cours de la période	(268)	(13,77) \$	-	- \$
Frappées d’extinction au cours de la période	-	- \$	-	- \$
Échues au cours de la période	-	- \$	-	- \$
En circulation à la fin	2 483	21,02 \$	2 246	21,66 \$

Avec prise d’effet le 30 septembre 2010, 2 126 (1 831 au 31 décembre 2009) options sur actions en circulation peuvent être exercées.

La société applique le modèle d’évaluation du prix des options Black-Scholes-Merton, qui nécessite l’utilisation d’hypothèses hautement subjectives. Ces hypothèses portent, entre autres, sur la période estimative durant laquelle les employés conserveront leurs options avant de les exercer et sur la volatilité prévue du cours de l’action de la société sur la durée prévue. Toute modification des hypothèses subjectives peut avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative de la rémunération à base d’actions, et donc sur le montant correspondant constaté dans les frais de vente, généraux et administratifs dans l’état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu. Pour calculer la juste valeur des options de WSI prises en charge au 30 septembre 2010, les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées :

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

	30 septembre 2010
<i>Date d'attribution – 2006-2007</i>	
Rendement de l'action en dividendes	2,1 %
Volatilité prévue	24,9 %
Taux d'intérêt sans risque	1,2 %
Durée de vie prévue, en années	1,4
Juste valeur, par option	6,22 \$
<i>Date d'attribution - 2008</i>	
Rendement de l'action en dividendes	2,1 %
Volatilité prévue	36,4 %
Taux d'intérêt sans risque	2,3 %
Durée de vie prévue, en années	4,5
Juste valeur, par option	9,12 \$
<i>Date d'attribution - 2009</i>	
Rendement de l'action en dividendes	2,1 %
Volatilité prévue	34,9 %
Taux d'intérêt sans risque	2,5 %
Durée de vie prévue, en années	5,5
Juste valeur, par option	14,63 \$

La charge relative à la rémunération découlant de la variation de la juste valeur des options sur actions et comptabilisée dans les frais de vente, généraux et administratifs de l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 s'est élevée à 2 730 \$ et à 6 170 \$, respectivement, (416 \$ et 1 000 \$, respectivement, en 2009). De plus, au 30 septembre 2010, les coûts de rémunération non comptabilisés à l'égard de la rémunération à base d'actions s'élevaient à 1 032 \$ (1 780 \$ au 31 décembre 2009). Au 30 septembre 2010, un montant de 8 369 \$ (2 383 \$ au 31 décembre 2009) était comptabilisé.

La charge au titre des actions restreintes comptabilisée dans les frais de vente, généraux et administratifs de l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu s'est élevée à 568 \$ et à 1 398 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 (390 \$ et 1 081 \$, respectivement, en 2009).

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

15. Charges d’impôts

Le tableau suivant présente les composantes du bénéfice au Canada et à l’étranger avant les impôts et la quote-part de la perte nette de l’entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation ainsi que les impôts au Canada et à l’étranger pour le trimestre et la période de neuf mois terminés les 30 septembre :

	Trimestre terminé le 30 septembre		Période de neuf mois terminée le 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices et la quote-part de la perte nette de l’entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation				
Canada	23 287 \$	18 817 \$	57 073 \$	44 089 \$
États-Unis	14 736	9 840	41 234	23 488
	38 023 \$	28 657 \$	98 307 \$	67 577 \$
Charge d’impôts exigibles				
Canada	11 180 \$	3 625 \$	25 482 \$	8 072 \$
États-Unis	476	481	2 367	2 777
	11 656	4 106	27 849	10 849
(Économie) charge d’impôts reportés				
Canada	(3 031)	1 551	(5 926)	5 748
États-Unis	5 387	3 891	15 782	7 127
	2 356	5 442	9 856	12 875
	14 012 \$	9 548 \$	37 705 \$	23 724 \$

La société comptabilise les intérêts et les pénalités liés aux positions fiscales incertaines dans la charge d’impôts exigibles. La société n’a aucune position fiscale incertaine importante. Par conséquent, le montant d’intérêts et de pénalités constaté à l’égard des positions fiscales incertaines et les montants à payer à cet effet étaient de néant aux 30 septembre 2010 et 2009.

La société est assujettie aux impôts fédéraux et provinciaux et aux impôts d’État et remplit des déclarations fiscales dans de nombreux territoires. Les années d’imposition susceptibles de faire l’objet d’une vérification s’échelonnent entre 2000 et 2009 au Canada et entre 1997 et 2009 aux États-Unis.

16. Engagements et éventualités

Engagements liés aux coûts de restructuration et aux indemnités de départ

À la conclusion de l’acquisition de WSI, la société a pris en charge diverses charges à payer liées principalement aux indemnités de départ et autres coûts s’y rapportant ainsi qu’aux coûts d’intégration ou de fermeture d’installations. À la conclusion de l’acquisition de WSI, la société a également mis en œuvre un plan de restructuration et d’intégration visant à réduire les fonctions de la société et autres fonctions administratives ainsi qu’à regrouper certaines activités d’exploitation et du siège social pour réaliser des synergies. Par conséquent, la société a comptabilisé des frais de restructuration de 3 792 \$ dont 3 149 \$ pour les indemnités de départ et autres coûts et 643 \$ pour les frais liés à l’intégration ou à la fermeture d’installations. Au 30 septembre 2010, 2 455 \$ avaient été comptabilisés. Le tableau suivant résume l’activité de restructuration dont il est question ci-dessus ainsi que les charges à payer connexes.

	30 septembre 2010		
	Coûts liés aux indemnités de départ et coûts	Intégration ou fermeture d’installations	Total
Solde pris en charge à l’acquisition	1 777 \$	964 \$	2 741 \$
Charges au cours de la période	3 149	643	3 792
Versement sur le solde pris en charge à l’acquisition au cours de la période	(192)	(150)	(342)
Paiements au cours de la période	(3 149)	(624)	(3 773)
Écart de conversion au cours de la période	37	-	37
Restructuration et indemnités de départ à la fin	1 622 \$	833 \$	2 455 \$

Conventions d'achat

En juillet 2009, WSI a conclu une entente visant l'acquisition de 875 acres de terres agricoles dans Hardee County, en Floride, sous réserve de l'obtention de l'autorisation d'utiliser le terrain pour l'exploitation d'une décharge de catégorie 1. Le prix d'achat, au gré du vendeur, sera soit i) un versement forfaitaire de 10 000 \$ à 11 600 \$ selon le moment auquel la transaction sera conclue, payable à la clôture, soit ii) une partie du versement forfaitaire à la clôture allant de 1 000 \$ à 7 000 \$ et un flux futur de paiements annuels correspondant au plus élevé d'un montant annuel minimum établi allant de 200 \$ à 500 \$ ou un pourcentage des revenus provenant de l'exploitation de la décharge jusqu'à ce que la propriété cesse d'être utilisée pour ce type d'activité, mais pas avant 20 ans. Le vendeur déterminera l'option de paiement choisie au plus tard le 31 décembre 2010.

En avril 2007, WSI a fait l'acquisition d'une société qui détient un permis de construction d'une station de transfert pour le traitement des débris de construction et de démolition sur un terrain appartenant à cette dernière à Bradenton, en Floride. Un paiement supplémentaire de 2 500 \$ doit être versé aux vendeurs au moment du transfert de la société ou de la propriété à toute société non affiliée à WSI ou après que tous les permis nécessaires à l'exploitation de la station de transfert aient été obtenus.

WSI a conclu une entente visant l'acquisition d'une parcelle de terrain adjacente à son site de décharges SLD pour une contrepartie totale d'environ 7 300 \$. Les dépôts effectués jusqu'ici totalisent 950 \$ et un dépôt supplémentaire de 200 \$ est exigible en juillet 2011. Une partie des dépôts sera portée au crédit de la contrepartie d'achat à la conclusion de la transaction. Les montants déposés par la société sont non remboursables même si la transaction d'achat n'aboutit pas.

17. Opération entre des parties liées

Entente entre des parties liées

La société loue des locaux à bureaux qui sont la propriété du fils de l'un de ses administrateurs. Le bail visant ces locaux, qui est entré en vigueur en 2004, a une durée de 10 ans et demi et il peut être prorogé pour une période supplémentaire de cinq ans. Les coûts de location annuels s'élèvent à environ 300 \$ CA. La société prévoit donner le bien visé par ce bail en sous-location.

Le beau-père du vice-président directeur, développement interne, de la société était un employé de WSI jusqu'au moment où il a pris sa retraite, en octobre 2008. Il recevra, à titre de contrepartie partielle, un revenu de retraite de 300 \$ CA en 2010 et de 100 \$ CA pour chaque année subséquente, jusqu'à son décès.

Entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation

Toutes les transactions entre la société et son entité émettrice ont eu lieu dans le cours normal des activités. Ces transactions découlent habituellement de la facturation de services offerts à la société par l'entité émettrice. À son tour, la société facture à ses clients le service, qui est évalué à la valeur d'échange. Les transactions entre la société et son entité émettrice ne comprennent que la quote-part de la société de ces transactions. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, la société a engagé des charges de 37 \$ et de 74 \$ auprès de son entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation, lesquelles ont été comptabilisées à titre de charges d'exploitation.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action, et à moins d'indication contraire)

18. Instruments financiers

Le tableau suivant présente, par catégorie, les actifs financiers et les passifs financiers dérivés de la société ainsi que leur juste valeur. Les montants sont comptabilisés dans les autres actifs ou les autres passifs dans le bilan consolidé de la société.

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
	Juste valeur	Juste valeur
Actifs financiers		
<i>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture</i>		
À court terme – swaps sur marchandises	- \$	362 \$
À long terme – swaps sur marchandises	329 \$	279 \$
<i>Dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture</i>		
À court terme – swaps sur marchandises	669 \$	408 \$
À long terme – swaps sur marchandises	627 \$	1 295 \$
Passifs financiers		
<i>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture</i>		
À court terme – swaps sur marchandises	5 521 \$	8 312 \$
À long terme – swaps sur marchandises	2 840 \$	3 611 \$

Le tableau suivant présente les catégories d'évaluation hiérarchique de divers actifs financiers et passifs financiers, comptabilisés à la juste valeur, au 30 septembre 2010 :

	30 septembre 2010			Total
	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 454 \$	- \$	- \$	7 454 \$
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	8 528 \$	- \$	- \$	8 528 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises (désignés comme faisant partie d'une relation de couverture)			1 296 \$	1 296 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises	- \$	- \$	329 \$	329 \$
Autres passifs – swaps de taux d'intérêt	- \$	(8 361) \$	- \$	(8 361) \$
	15 982 \$	(8 361) \$	1 625 \$	9 246 \$
	31 décembre 2009			
	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 991 \$	- \$	- \$	4 991 \$
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	8 102 \$	- \$	- \$	8 102 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises (désignés comme faisant partie d'une relation de couverture)	- \$	- \$	1 703 \$	1 703 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises	- \$	- \$	641 \$	641 \$
Autres passifs – swaps de taux d'intérêt	- \$	(11 923) \$	- \$	(11 923) \$
	13 093 \$	(11 923) \$	2 344 \$	3 514 \$

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des données de niveau 3 pour les périodes terminées les 30 septembre 2010 et 2009 :

Données importantes non observables (niveau 3)	Trimestres terminés les 30 septembre	
	2010	2009
Solde au début	(420) \$	(555) \$
Pertes réalisées incluses dans l'état des résultats au cours de la période	(22)	-
Gains non réalisés inclus dans l'état des résultats au cours de la période	246	-
Gains non réalisés inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au cours de la période	1 794	87
Règlements	22	-
Ecart de conversion	5	-
Solde à la fin	1 625 \$	(468) \$

Données importantes non observables (niveau 3)	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009
Solde au début	2 344 \$	(1 891) \$
Pertes réalisées incluses dans l'état des résultats au cours de la période	(50)	-
Pertes non réalisées incluses dans l'état des résultats au cours de la période	(321)	-
(Pertes) gains non réalisé(e)s inclus(es) dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au cours de la période	(409)	1 423
Règlements	50	-
Ecart de conversion	11	-
Solde à la fin	1 625 \$	(468) \$

Juste valeur

Les coûts liés aux activités d’après-fermeture des décharges capitalisés sont investis dans des acceptations bancaires offertes par l’intermédiaire d’institutions financières canadiennes ou dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada. La juste valeur de ces placements est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

La juste valeur des instruments financiers est calculée en fonction des informations disponibles sur le marché, au moyen des méthodes d’évaluation généralement reconnues et avec l’aide de tiers spécialistes de l’évaluation. Il faut faire preuve d’un très grand jugement pour interpréter les données du marché et élaborer les estimations de la juste valeur. En conséquence, ces estimations ne sont pas nécessairement représentatives des montants que ni la société, ni des contreparties aux instruments en question pourraient réaliser actuellement sur le marché. L’utilisation de différentes hypothèses et méthodes d’estimation pourrait aussi avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

Les swaps de taux d’intérêt de la société sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, selon les cours fournis par des institutions financières qui négocient ce type de contrat. La société vérifie le caractère raisonnable de ces cours en les comparant à des cours similaires fournis par une autre institution financière à chaque date de clôture des états financiers. La société fait en outre appel à un tiers, qui n’est pas une contrepartie, pour évaluer de façon indépendante les swaps de taux d’intérêt, et elle utilise l’ensemble de ces informations pour déterminer la juste valeur. L’utilisation de différentes hypothèses et méthodes d’estimation pourrait aussi avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

La juste valeur des swaps sur marchandises est déterminée au moyen de la méthode de l’actualisation des flux de trésorerie. Cette méthode utilise la courbe des indices futurs du Department of Energy et le taux d’intérêt sans risque correspondant aux modalités sous-jacentes des contrats pour actualiser les swaps sur marchandises. Les institutions financières et le Department of Treasury des États-Unis représentent la source pour la courbe des indices futurs du Department of Energy et le taux d’intérêt sans risque, respectivement.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Comptabilité de couverture

La société a désigné certains swaps sur marchandises comme couvertures de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur des swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie et leur incidence sur les autres éléments du résultat étendu, déduction faite de l’incidence fiscale connexe, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 sont présentées dans le tableau suivant.

	Trimestres terminés les 30 septembre	
	2010	2009
Autres actifs et autres passifs		
<i>Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts</i>		
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	1 241 \$	255 \$
	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009
Autres actifs et autres passifs		
<i>Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts</i>		
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(98) \$	1 158 \$

Au 30 septembre 2010, les swaps sur marchandises comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie étaient considérés comme très efficaces. Par conséquent, aucun montant n’a été comptabilisé en résultat net pour des raisons d’inefficacité ou pour toute autre raison. La société évalue et comptabilise toute inefficacité de ses swaps sur marchandises en mesurant l’écart entre l’indice des prix sous-jacent et le prix réel du carburant diesel acheté. Les gains et les pertes sont reclassés en résultat net à mesure que le carburant diesel est consommé. Le montant net estimatif des pertes non réalisées sur les swaps sur marchandises qui devraient être reclassés dans les résultats dans les 12 prochains mois est de 669 \$ (787 \$ au 31 décembre 2009). Le moment auquel les montants réels sont reclassés en résultat net dépend des fluctuations futures des prix du carburant diesel.

Swaps de taux d’intérêt et swaps sur marchandises

La société est exposée au risque de crédit sur ses swaps de taux d’intérêt et ses swaps sur marchandises (collectivement, les « ententes »). La société a conclu des swaps de taux d’intérêt comme condition relative à sa facilité de crédit à long terme aux États-Unis, lesquels lui imposent de fixer une partie des taux variables appliqués aux emprunts aux termes de la facilité. La société a aussi conclu des swaps sur marchandises relatifs à une partie du carburant diesel consommé dans le cadre de son exploitation au Canada et aux États-Unis.

Il incombe à la trésorerie générale de la société de conclure et d’approuver toutes les ententes. Les contreparties valables déterminées par la trésorerie générale de la société sont approuvées par le comité de vérification. La société ne conclura des ententes qu’avec des contreparties bien établies jouissant d’une cote d’évaluation élevée ayant démontré qu’elles peuvent exécuter ces ententes. Si la qualité de crédit des contreparties, évaluée par des agences d’évaluation du crédit reconnues, est révisée à la baisse, la trésorerie générale de la société examinera l’entente et évaluera si le risque associé à la contrepartie peut être garanti ou si elle doit mettre fin à l’entente. Au moins une fois l’an, la trésorerie générale de la société prépare aussi, à l’intention du comité de vérification, un rapport qui donne un aperçu des conditions clés de ses ententes, des justes valeurs, des contreparties et de leur plus récente cote de solvabilité, ainsi que des changements liés aux risques relatifs à chaque entente, s’il y a lieu. L’exposition maximale de la société au risque de crédit correspond à la juste valeur des swaps de taux d’intérêt et des swaps sur marchandises comptabilisée dans les autres actifs du bilan consolidé condensé de la société. La société ne détient aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur ces ententes. Toutefois, compte tenu des contreparties, la société considère que la qualité de crédit liée à ces ententes est élevée et qu’aucun montant n’est en souffrance ni n’a subi de perte de valeur. Dans tous les cas, l’objectif de gestion des risques de la société consiste à limiter son exposition au risque à un niveau conforme à sa tolérance à cet effet.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

La société a conclu les swaps de taux d’intérêt et swaps sur marchandises présentés dans les tableaux suivants :

Swaps de taux d’intérêt

Date de mise en place	Notionnel	Taux d’intérêt fixe payé (plus la marge applicable)	Taux d’intérêt variable reçu	Date d’entrée en vigueur	Date d’expiration
Septembre 2007	75 000 \$	4,72 %	0,29 %	Octobre 2007	Octobre 2010
Avril 2005	25 000 \$	4,73 %	0,29 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	50 000 \$	4,79 %	0,29 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	35 000 \$	4,89 %	0,29 %	Octobre 2007	Octobre 2012
Mars 2009	10 000 \$	1,72 %	0,28 %	Mars 2009	Janvier 2012

Couvertures liées au carburant – États-Unis

Date de mise en place	Notionnel (gallons par mois – en gallons)	Taux payé pour le diesel (en dollars)	Variable liée au taux reçu pour le diesel	Date d’entrée en vigueur	Date d’expiration
Octobre 2008	62 500	3,69 \$	Indice du carburant diesel	Juillet 2009	Octobre 2013
Juin 2009	500 000	2,04 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2010	Décembre 2010
Juin 2009	335 000	2,17 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2011	Décembre 2011
Juin 2009	165 000	2,13 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2011	Mai 2011
Juin 2009	170 000	2,31 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Décembre 2012
Juin 2009	165 000	2,28 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Mai 2012
Juin 2009	170 000	2,34 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2013	Mai 2013

Couvertures liées au carburant – Canada

Date de mise en place	Notionnel (litres par mois – en litres)	Taux payé pour le diesel (en dollars canadiens)	Variable liée au taux reçu pour le diesel	Date d’entrée en vigueur	Date d’expiration
Septembre 2009	475 000	0,57 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2010	Décembre 2010
Septembre 2009	325 000	0,62 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2011	Décembre 2011
Septembre 2009	162 500	0,65 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Juin 2012
Octobre 2009	475 000	0,57 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2010	Décembre 2010
Octobre 2009	325 000	0,62 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2011	Décembre 2011
Octobre 2009	162 500	0,65 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Juin 2012

Les échéances contractuelles des dérivés de la société s’établissent comme suit :

	30 septembre 2010				
	Total	Paiements exigibles			
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
<i>Dérivés</i>					
Swaps de taux d’intérêt	6 866 \$	5 161 \$	1 705 \$	- \$	- \$
Swaps sur marchandises	1 343 \$	336 \$	1 007 \$	- \$	- \$

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, le total des montants inscrits à titre de gain net sur les instruments financiers s’élève à (1 498 \$) [(305 \$) en 2009]. Le gain net sur les instruments financiers tient aux variations de la juste valeur des éléments suivants : (19 \$) [(139 \$) en 2009] au titre des coûts liés aux activités d’après-fermeture des décharges capitalisés; (1 233 \$) (544 \$ en 2009) au titre des swaps de taux d’intérêt et (246 \$) [(100 \$) en 2009] au titre des couvertures liées au carburant.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, le total des montants inscrits à titre de gain net sur les instruments financiers s’élève à (3 248 \$) [(866 \$) en 2009]. Le gain net sur les instruments financiers tient aux variations de la juste valeur des éléments suivants : (7 \$) [(67 \$) en 2009] au titre des coûts liés aux activités d’après-fermeture des décharges capitalisés; (3 562 \$) [(699 \$) en 2009] au titre des swaps de taux d’intérêt et 321 \$ [(100 \$) en 2009] au titre des couvertures liées au carburant.

19. Information sectorielle

La société exerce ses activités dans trois secteurs géographiques distincts : le Canada, le sud des États-Unis et le nord-est des États-Unis. Ces secteurs sont intégrés verticalement et leurs activités sont liées à la collecte et à l’élimination de déchets et de produits recyclables, aux stations de transfert, aux installations de récupération des matières ainsi qu’aux décharges et aux centrales de transformation des gaz d’enfouissement en électricité. L’emplacement géographique de chaque secteur d’activité limite le volume et le nombre de transactions entre eux. À la suite de l’acquisition de WSI, la société a choisi d’exclure les charges du siège social de l’évaluation du rendement de chaque secteur d’activité. Ces charges incluent certains coûts liés au personnel cadre, à la comptabilité, à la vérification interne, à la trésorerie, aux relations avec les investisseurs, au développement interne, à la gestion de l’environnement, à la technologie de l’information, aux ressources humaines et à d’autres fonctions de soutien administratif. Les charges du siège social comprennent également les coûts liés aux transactions et autres coûts s’y rapportant ainsi que les variations de la juste valeur des options sur actions. Les montants des exercices précédents ont été ajustés pour se conformer à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les conventions comptables appliquées dans les secteurs d’activité sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables des états financiers consolidés vérifiés pour l’exercice terminé le 31 décembre 2009 (voir la note 4). La société évalue le rendement de chaque secteur en fonction des produits, moins les charges d’exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action, et à moins d'indication contraire)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Produits				
Canada	184 765 \$	94 644 \$	402 557 \$	252 815 \$
É.-U. – sud	162 342	89 359	343 548	253 305
É.-U. – nord-est	89 155	84 408	253 781	239 884
Siège social	-	-	-	-
	436 262 \$	268 411 \$	999 886 \$	746 004 \$
Produits moins les frais de vente, généraux et administratifs				
Canada	67 973 \$	39 080 \$	154 578 \$	101 083 \$
É.-U. – sud	46 602	23 296	97 546	69 322
É.-U. – nord-est	25 231	25 358	71 383	68 553
Siège social	(18 320)	(8 790)	(45 012)	(24 872)
	121 486 \$	78 944 \$	278 495 \$	214 086 \$
Amortissement				
Canada	23 550 \$	13 549 \$	53 659 \$	37 581 \$
É.-U. – sud	21 936	12 158	45 736	35 522
É.-U. – nord-est	15 154	15 928	43 094	46 659
Siège social	2 150	311	2 914	940
	62 790 \$	41 946 \$	145 403 \$	120 702 \$
(Gain net) perte nette à la vente d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	50 \$	(13) \$	(381) \$	(128) \$
Frais de restructuration	3 792 \$	- \$	3 792 \$	- \$
Bénéfice d'exploitation	54 854 \$	37 011 \$	129 681 \$	93 512 \$

	30 septembre 2010				
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Siège social	Total
Écart d'acquisition	275 642 \$	406 209 \$	403 752 \$	- \$	1 085 603 \$
Immobilisations	282 657 \$	327 433 \$	101 487 \$	7 761 \$	719 338 \$
Actifs liés aux décharges	213 173 \$	276 425 \$	341 808 \$	- \$	831 406 \$
Total de l'actif	1 050 333 \$	1 206 030 \$	955 490 \$	31 315 \$	3 243 168 \$

	31 décembre 2009				
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Siège social	Total
Écart d'acquisition	59 884 \$	168 374 \$	402 212 \$	- \$	630 470 \$
Immobilisations	160 868 \$	171 083 \$	105 174 \$	2 609 \$	439 734 \$
Actifs liés aux décharges	175 154 \$	140 027 \$	346 557 \$	- \$	661 738 \$
Total de l'actif	484 373 \$	534 296 \$	957 911 \$	21 007 \$	1 997 587 \$

20. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des ententes qui satisfont à la définition de garantie. Les principales garanties de la société sont les suivantes :

La société a pris des engagements d’indemnisation en vertu de contrats de location visant l’utilisation de plusieurs installations d’exploitation. Aux termes de ces ententes, la société accepte d’indemniser les contreparties pour plusieurs éléments, notamment, sans toutefois s’y limiter, toutes les obligations, pertes et poursuites et tous les dommages-intérêts ainsi que l’existence de substances dangereuses survenant pendant ou après la durée du contrat. Des changements aux lois sur l’environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que la société doive dédommager les contreparties. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé. Ces indemnisations sont en vigueur pendant diverses périodes au-delà de la durée originale du contrat de location, et l’expiration des baux s’échelonne entre 2010 et 2021.

Une indemnisation a été accordée à tous les administrateurs et dirigeants de la société et de ses filiales pour divers éléments, notamment, sans toutefois s’y limiter, tous les coûts de règlement de poursuites ou d’actions en justice occasionnés par leur association avec la société et ses filiales, sous réserve de certaines restrictions. La société a souscrit une assurance de responsabilité civile pour les administrateurs et dirigeants, afin de réduire le coût de toute poursuite ou action en justice éventuelle future. La durée de l’indemnisation n’est pas explicitement définie, mais est limitée à la période au cours de laquelle la partie indemnisée occupe un poste d’administrateur ou de dirigeant de la société ou de ses filiales. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé.

La société a reçu des indemnisations pour la réception de substances ou déchets dangereux, toxiques ou radioactifs et a accordé des indemnisations à des tierces parties pour la mise en décharge connexe. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux, d’État et locaux définissent ce qu’est une substance ou un déchet dangereux, toxique ou radioactif. Des changements aux lois sur l’environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que la société doive dédommager les contreparties ou soit dédommée par elles. Les modalités de l’indemnisation ne sont pas explicitement définies et le montant maximal éventuellement payable ou remboursable ne peut être raisonnablement estimé.

Certaines des décharges de la société ont conclu des ententes avec la collectivité réceptrice entre la société et les agglomérations, les municipalités ou les villes au sein desquelles elles se trouvent. La société a accepté de garantir la valeur de marché de quelques propriétés dans une certaine périphérie des décharges, en accord avec un programme de protection de la valeur des propriétés incorporé à l’entente. Aux termes de ce programme, la société devra assumer la différence entre le montant de la vente et la valeur de marché hypothétique des propriétés, en supposant qu’un agrandissement de la décharge autorisé dans le passé n’ait pas été approuvé, le cas échéant. La société estime qu’il n’est pas possible de déterminer l’engagement conditionnel découlant des garanties du programme, mais elle ne croit pas que ce facteur aura un effet important sur sa situation financière ou ses résultats. En date du 30 septembre 2010, la société n’a été tenue d’indemniser aucun propriétaire en vertu du programme de protection de la valeur des propriétés.

Dans le cours normal de ses activités, la société a conclu des ententes qui prévoient, entre autres, l’indemnisation de tiers, notamment des conventions d’achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui l’engagent envers des conseillers et des consultants, des contrats d’impartition, des contrats de location, des conventions de prise ferme et des contrats d’agents, des contrats liés aux technologies de l’information et des contrats de services. Aux termes de ces ententes d’indemnisation, la société peut être tenue d’indemniser des contreparties pour les pertes encourues par celles-ci par suite de manquements à l’égard de déclarations, de violations de la réglementation, de demandes d’indemnisation liées à des litiges ou de sanctions réglementaires imposées à la contrepartie par suite de la transaction. Les modalités d’application de ces indemnisations ne sont pas définies de façon explicite et le montant maximal de tout remboursement éventuel ne peut pas être raisonnablement estimé.

IESI-BFC Ltd.

Notes complémentaires

Pour la période terminée le 30 septembre 2010 (non vérifié – en milliers de dollars américains et d’actions, sauf les montants par action, et à moins d’indication contraire)

La nature de ces ententes d’indemnisation empêche la société d’effectuer une estimation raisonnable du risque maximal, en raison de la difficulté d’évaluer le montant de l’obligation résultant de l’imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux contreparties. Par le passé, la société et son prédécesseur n’ont pas effectué de paiements considérables en vertu de ces ententes d’indemnisation ou d’ententes similaires et, par conséquent, aucun montant n’a été comptabilisé dans le bilan consolidé condensé relativement à ces ententes.

La société a été indemnisée à l’égard de diverses questions environnementales, immobilières et autres, y compris à l’égard de passifs d’impôts et d’autres éléments qui existaient le 30 juin 2000 ou auparavant. Les modalités et le montant des remboursements éventuels varient selon la question sur laquelle porte l’indemnisation.

21. Caractère saisonnier

Les produits sont généralement plus élevés au printemps, en été et en automne, en raison du volume plus important de collecte et d’enfouissement des déchets. Les charges d’exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels sont généralement à la mesure de la hausse ou de la baisse des produits liés à la collecte et à l’enfouissement.

22. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 27 octobre 2010, la société a conclu le swap de taux d’intérêt suivant :

Date de conclusion	Montant nominal	Taux d’intérêt fixe payé (plus marge applicable)	Taux d’intérêt variable reçu	Date d’entrée en vigueur	Date d’expiration
Octobre 2010	160 000 \$	1,07 %	0,25 %	Novembre 2010	Juillet 2014